

BEAUMONT. — Dame Joseph
BLAIS. — M. Théophile
ROUCHER. — M. Joseph
RIEURE. — Dame Rosée
CLOUTIER. — Dame Charles-Henri
DESROSIERS. — M. Wilfrid
DION. — Dame Jules
GERMAIN. — M. Georges
MACKENZIE. — M. James
NERON. — Alain
HÉNOCET. — Mlle Alberta
ROBERT. — M. Pierre
ROBERT. — M. Lucien
TURGON. — M. Théodore

Faible séisme à Manille

MANILLE, Philippines, 3. — (B. U. P.) — Un léger tremblement de terre a secoué la ville de Manille durant deux minutes, à 10 heures et 50, aujourd'hui, faisant fuir plusieurs personnes des immeubles, mais on ne rapporte pas qu'il y ait eu de pertes de vie ni de dommages importants.

GRATIS



DE L'ARGENT OU CADEAUX

33 magnifiques primes ou 30% en argent, selon votre choix. Travail facile, rien à débiter. Envoyez, demandez un prospectus de 80 pages de gracieux, les meilleures et les plus utiles à 10c le paquet. Payez après la vente. Voici quelques-unes de nos primes : Montres pour dames ou messieurs, sacs, chapelets, papiers serviettes, coutelets, etc.

DEMANDEZ 80 PAQUETS ET LE CATALOGUE DE CADEAUX GRATUITS ALLEN NOUVEAUTES, A. C. St-Zacharie (2). P. Q.

L'avenir de la civilisation

Londres, 3. (BUP). Lord Vansittart a soutenu dimanche que l'avenir de la civilisation occidentale dépend des relations étroites que l'Angleterre entretiendra avec les Etats-Unis. L'ancien conseiller du ministère britannique des Affaires étrangères soutient que le peuple anglais doit condamner ceux qui, inspirés par les communistes, cherchent constamment à briser ces relations. Le secret de la sécurité occidentale, a-t-il dit, réside dans les relations anglo-américaines.

TOUX D'ASTHME COMBATTUES FACILEMENT

Si vous souffrez de toux, d'asthme ou de bronchite, vous devez essayer MENDAGIO. Une première dose que vous prenez, MENDAGIO commence à travailler dans votre sang dans 30 minutes, agit à la nature à éliminer l'apnée, l'asthme, l'émotion qui occasionne les toux et la respiration difficile. Cette action soulageante aide à nettoyer les bronches; ainsi vous pouvez respirer plus librement, dormir de façon reposante, regagner votre vitalité et commencer à aimer la vie. Demandez MENDAGIO à votre pharmacien, il vous l'expliquera et vous l'expliquera. MENDAGIO agit rapidement et satisfait.

A Shawinigan-Sud

Shawinigan-Sud. — (DNC) — FIANÇAILLES. — Le soir de Noël avait lieu à la demeure de M. et Mme Emery Pelletier, de Shawinigan, les fiançailles de leur fille, Thérèse, avec Romuald Drolet, fils de M. et Mme O. Drolet, de Shawinigan-Sud.

Le R. P. P.-E. Pelletier, O.M.I., du Cap-de-la-Madeleine, cousin de la fiancée, a beno solennellement les fiançailles. Il se dit heureux d'assister à une telle soirée et de représenter ainsi le Christ qui assista lui-même aux noces de Cana et démontra par là que le foyer familial était la base de la société, en accomplissant son premier miracle public.

Les fiancés reurent de nombreux cadeaux.

Le souper fut ensuite servi à tous les invités.

Au cours de la soirée, M. l'abbé Henri Foley, aumônier de la J.E.C., est venu se joindre au groupe. Un programme récréatif assésa beaucoup d'animation.

SUCCES PEDAGOGIQUE. — Mlle Gisèle Drolet, de Shawinigan-Sud, qui a suivi les cours de vacances à l'Institut pédagogique de Montréal a obtenu son diplôme supérieur de pédagogie avec la note "grande distinction". Nous sincères félicitations.

Président



M. Antonio Girard, principal de l'école Frontenac et propagandiste général de la Ligue Indépendante catholique pour le diocèse de Montréal, vient d'être nommé président de l'Adoration Nocturne. Il est le 5e président de cette oeuvre qui a son centre national dans l'église de Notre-Dame.

Yamachiche

YAMACHICHE — D. N. C. — BAPTÊMES. — Le 19 décembre, a été baptisé Joseph - Michel - André - Donat, enfant de Lucien Trahan et de Beatrix Gravel. Parrain et marraine, M. et madame Donat-M. Milot, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Claudette Trahan, sœur de l'enfant.

Le 22 a été baptisé Joseph-Louis-Claude, enfant de Don. Pelletier et de Gisèle Prince. Parrain et mar., M. et madame Louis-Gabriel Proulx, oncle et tante de l'enfant.

LA FÊTE DE NOËL. — La belle fête de Noël a été célébrée avec éclat.

La température favorisa les paroissiens qui se sont rendus nombreux à l'invocation de M. le chanoine de Carufel. Les confessions et communions ont été très nombreuses.

M. le curé, officiant, accompagné du R. P. Roger Gauthier, o.m.i. et de l'abbé L. Dubois, vicaire, M. le curé chanta aussi la messe de 10 heures.

A la messe de minuit, la quête a été faite par des ligueurs du Sacre-Coeur, MM. Arthur Bouchard, président, Lionel Lapointe, Paul Gauthier et Donat-M. Milot.

La chorale, sous la direction de M. Sylvio Villemure, rendit une messe harmonisée. A l'orgue, Mme N. Ricard.

CEREMONIE POUR LES ENFANTS. — A deux heures, le jour de Noël, eut lieu la belle procession du Petit Jésus dans les allées de l'église.

Bon nombre de jeunes enfants, accompagnés de leurs parents, avaient pris place pour jouir du privilège de voir le Petit Jésus circuler parmi eux.

Avant l'honneur de la porte: Céline Bellemare, Marguerite Bellemare, Françoise Bellemare et Denise Milot. M. le curé suivait le cortège. Il y eut du beau chant: soliste, M. Claude Marcotte. Au retour de la procession il y eut invocations et bénédiction du St-Sacrement.

Au sortir de l'église les enfants se rendirent au dépouillement d'un arbre de Noël, saillé des Chevaliers de Colomb, rue St-Pierre, gracieuseté des Chevaliers d'Yamachiche.

UNE BELLE LONGEVITE. — Jeudi le 22 décembre, M. le chanoine de Carufel, v.f., curé d'Yamachiche, se rendait à St-Justin, chez son frère, M. Damase de Carufel, qui fête la 88ième année de son âge.

Etant présents: M. Philippe de Carufel, 84 ans, M. le chanoine de Carufel, 19 ans, M. Napoléon de Carufel, 76 ans. Une si belle longévité dans une même famille est un fait à signaler.

La journée se passa très rapidement en évoquant les souvenirs du passé, les quatre frères se séparèrent sur un au-revoir.

LA GUIGNOLEE. — La semaine dernière, M. le chanoine de Carufel, invitait MM. Bernard Diamond et Eddy Thibault à solliciter à domicile pour les déshérités de la paroisse. Ces jeunes ont été bien encouragés par nos bonnes gens qui savent que :

Campbellton, N.-B.

Campbellton. (DNC) — NOUVEL ORGUE ELECTRIQUE. — Depuis quelques jours déjà l'église St-Paul de Carleton Place est dotée d'un nouvel orgue électrique "Hammond". Pour en faire l'inauguration, on attendait cependant, comme il convenait, jusqu'à la messe de minuit de la Noël, ce qui rehausse d'autant l'éclat de cette fête déjà très solennelle.

Dans un décor somptueux et au son retentissant d'un nouvel orgue électrique merveilleusement joué par Mlle Bella Albert de Carleton Place, M. l'abbé Léger entonna le "Minuit Chrétien" pendant que M. le curé A. Violette faisait à la Crèche la traditionnelle procession dont le parcours avait été parsemé de pétales multicolores par les anges et les petits pages. A l'autel du sacrifice, M. le curé était accompagné du R. P. M. Méthot, c.j.m., préfet de discipline de l'université du S.-C. de Bathurst et de M. l'abbé Cyrille d'Amour, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Campbellton.

Le chant fut exécuté avec brio par un chœur de voix mixtes, Mlle Maria d'Amour, directrice, fit honneur au grégorien en lui conservant sa pureté, sa sobriété et surtout son rythme.

Dans la reddition des cantiques polyphoniques, elle obtint un équilibre vocal merveilleux grâce auquel le chœur tout entier s'attira de chaleureuses félicitations.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé G. d'Amour.

La messe du jour fut célébrée par le R. P. Méthot, c.j.m.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

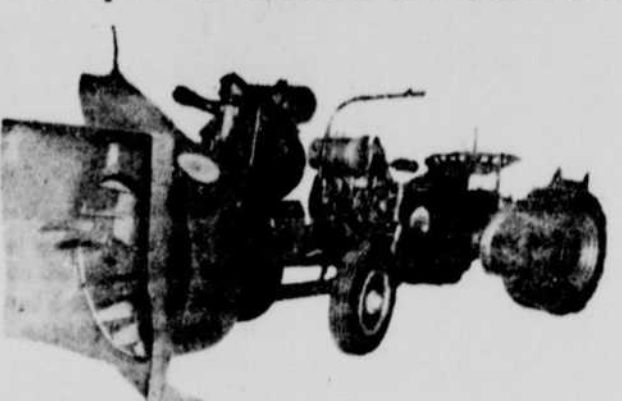
LA NERVOSITE EST-ELLE UN SIGNE DE Vieillessement ?

Bien souvent, quand une femme approche d'un certain âge, elle devient nerveuse, et attribue cela à son âge. Mais pourquoi vous laissez épuiser et devenir irritable — ou si nerveuse que vous pleurez sans cause — à n'importe quelle époque de votre vie ?

Depuis près de cinquante ans, les femmes avisées ont fait face à tout cela gaiement — en prenant beaucoup de repos, de l'air frais, des aliments sains et la Nourriture Dr. Chase pour les Nerfs pour se remonter. La Vitamine B₁ le fer et autres sels minéraux que contient ce tonique qui a fait ses preuves aident à redonner de la vitalité et à tonifier tout l'organisme — de sorte que vous pouvez affronter l'avenir avec confiance.

Laissez la Nourriture Dr. Chase pour les Nerfs aider à chasser les craintes et les doutes dus à la nervosité. Ce remède vous aide à mieux vous reposer, à vous sentir mieux et à paraître mieux. Le nom "Dr. Chase" est votre guide. 10c

EN TOUTES SAISONS Vous pouvez utiliser nos tracteurs



EN HIVER : pour l'enlèvement de la neige au moyen du souffleur ou de la gratte.

EN ETE : pour tous les travaux de la ferme. Pour plus d'informations écrivez-nous ou voyez-nous.

77 1/2

rue ST-PAUL

CANADIAN

Tél.:

2-3373

EPAULE FUMEE .39

PICNIC SANS JARRET

COTTAGE MAIGRE .53

2 1/2 A 7 LIVRES

BACON .49

TRANCHE SANS COUENNE

W.-E. BEGIN

DEUX MAGASINS : 436, ST-JEAN, 142, DE LA SALLE

Victoriaville

Victoriaville. (DNC) — Le service du jeune Jean Rossignol, décédé dernièrement à l'âge de 5 ans, a été célébré par M. l'abbé A. Camrè, assisté de MM. les abbés B. Benoit et R. Lailler.

M. Rossignol, gérant du Metropolitan Stores of Quebec, de Victoriaville.

M. J.-C. Larue portait la croix. Les porteurs étaient: MM. P.-E. Lambert, P. Hamel, R. Desmarais, A. Morisset, P.-A. Fortier, et A. Levasseur.

Outre ses parents, le défunt laisse dans le deuil un petit frère de 3 ans.

Deux landaus de fleurs précédaient le cortège dans lequel avaient pris place de nombreux parents et amis. On y remarquait: MM. Emile Poisson, directeur de l'Unité sanitaire, J.-A. Poirier, Y. Pépin, A. Blanchet, B. Auger, R. Mathieu, H. Charette, J.-A. Dumont, R. Drouin, A.-A. Roy, H. L. Croll, R. Giroux, R. Hébert, E. Chanut. En outre, les petits compagnons de classe du jeune Rossignol, étaient présents les religieux.

Donner aux pauvres, c'est prêter à Dieu.

Six nouveaux pairs

LONDRES, 3. — (B. U. P.) — Dans sa liste traditionnelle du premier de l'an, le roi George VI a créé six nouveaux pairs et un grand nombre de chevaliers.

Aucun Canadien ne figurait dans les honneurs royaux. Le rang le plus élevé, celui de vicomte, a été conféré au ministre britannique de la Défense, A.-V. Alexander.

Quatre organisateurs du parti travailliste ont reçu le titre de baron. La médaille de l'Empire a été décernée aux acteurs Leslie Banks et Donald Wolfitt.

Le courrier — Le volume des affaires au bureau des postes est aussi élevé que celui de l'an dernier. M. Hector Beaudet a déclaré que le nombre de lettres et de colis est considérable, mais que l'ouvrage est bien réparti.

Pour les fêtes, c'est-à-dire du 15 décembre au 25, le personnel proposé aux différents services postaux a été augmenté de 10 personnes, ce qui en porte le nombre à 29.

Le personnel de nuit a été augmenté d'une unité. Le nombre des facteurs est de 12. Trois aides travaillent à l'intérieur du bureau, et un homme a été nommé au service par camion.

Pacte d'amitié

Nouvelle-Delhi, 3. — (BUP). Le gouvernement indien a annoncé, aujourd'hui, qu'un pacte d'amitié entre l'Inde et l'Afghanistan sera signé demain.

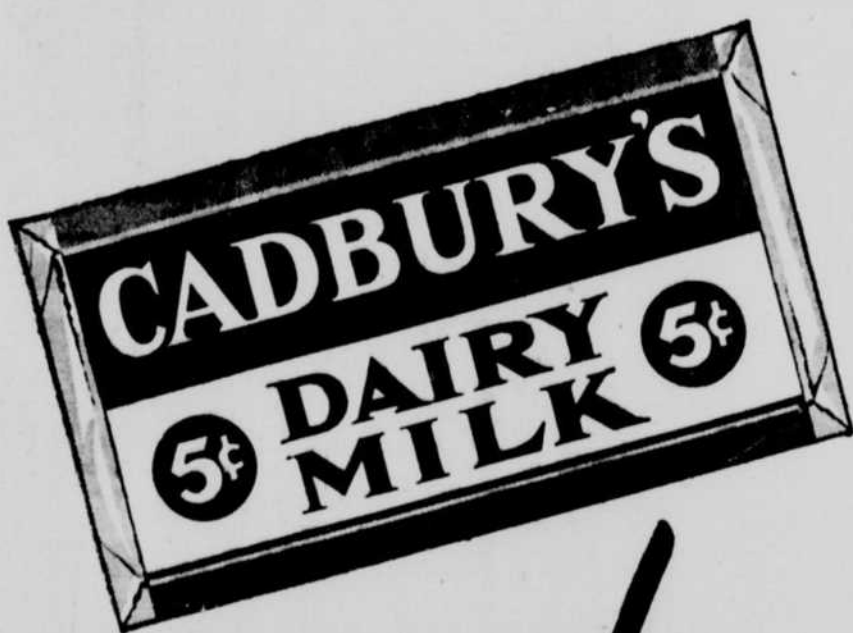
GRATIS

MONTRES

Montres-bracelets pour hommes ou dames, données absolument gratis pour la vente facile de seulement quelques bouteilles de parfum de 10 à 25 cts.

Autres primes: Coutelets en argent, bijoux, couvertures, fers à repasser, grille-pain etc. Rien à débiter. Demandez le prospectus de vente et le nouveau catalogue en vous adressant à :

CANADIAN JEWELLERY REGD



TOUTES les tablettes Fry-Cadbury... nouveau format 5c

LA MÊME HAUTE QUALITÉ!

La nouvelle année doit être une année de l'Eglise

L'hon. Maurice Duplessis formule ses vœux



• C'est en prenant pour thème la formule traditionnelle, bonne et heureuse année et le paradis à la fin de vos jours, que l'hon. Maurice Duplessis a formulé ses vœux à la population de la province, par l'intermédiaire de la radio. Il a dit que le monde avait surtout besoin de reconstruction morale et spirituelle. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

M. Duplessis donne un film à la cité des Trois-Rivières

Trois-Rivières, 3. — (D. N. C.) — L'Office provincial de Publicité a donné à la Chambre de Commerce un exemplaire du magnétique film tourné aux Trois-Rivières par le service provincial de cinématographie. M. Georges Leveillé, directeur de l'Office, a écrit à ce sujet à Mlle Marguerite Bourassa, secrétaire de la Chambre de Commerce, en lui disant que le don du film avait été recommandé par le premier ministre Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières. Le film sera déposé à notre cinématèque. On se rappelle que la première en a été donnée l'été dernier, au cours de l'exposition régionale, et que la représentation a eu un vif succès.

Parmi les collaborateurs locaux du service de cinématographie, mentionnons, pour cette production, M. l'abbé Albert Tessier, du séminaire St-Joseph, et M. Raymond Douville, journaliste.

Octroi à Mont-Joli

L'hon. Onésime Gagnon, trésorier provincial et député de Mont-Joli, vient d'obtenir un octroi qui permettra à la Commission scolaire de Mont-Joli de défrayer le coût d'un escalier de sauvetage à l'extérieur St-Rosaire.

L'an dernier, M. Gagnon avait obtenu un autre octroi qui avait permis à la même Commission scolaire d'ajouter plusieurs classes modernes au collège de Mont-Joli.

Les communistes n'ont pas de chance à Québec

Selon des déclarations faites, en fin de semaine, par le chef adjoint, Cyprien Bourdette, le chef de la police judiciaire, Roger Lemire, de la Sûreté municipale, « aucun malaise n'a été signalé dans la ville de Québec ».

Précieux conseils de Mgr Roy aux fidèles à l'aurore de cette nouvelle année

La nouvelle année doit être, mes frères, une année de l'Eglise; il faut que les membres de l'Eglise militante ravivent leur foi, se réveillent et collaborent étroitement pour montrer à tous les peuples la grandeur et la beauté de l'Eglise.

Voilà en résumé les paroles que prononçait notre bien-aimé et paternel Archevêque, à l'occasion de la messe de minuit qui a marqué la messe de minuit le commencement de l'année 1950, cette année du grand retour et du « grand pardon ».

En présence de quelque deux mille fidèles, Son Excellence Mgr

Nommé chanoine



• Son Excellence Monseigneur Roy, archevêque de Québec, élevait samedi dernier, au rang de chanoine honoraire, M. l'abbé Ernest Lemieux, supérieur du grand séminaire et directeur des travaux de la Cité universitaire.

M. St-Laurent est retourné à Ottawa

Le très hon. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, s'est rendu dimanche au palais archiepiscopal pour offrir ses vœux de bonne année à Son Excellence Mgr Maurice Roy. Précédemment, il avait fait le tour des presbytères de la ville de Québec pour formuler ses souhaits à l'adresse de MM. les cures.

Après avoir passé une dizaine de jours à Québec au milieu de sa famille, le très hon. Louis St-Laurent est retourné à Ottawa, hier après-midi.

Tragédie survenue le 31 décembre

M. Adélard Labrecque, 69 ans, demeurant à 8, rue Fleury, a été blessé à mort par une automobile la veille du jour de l'An, au coin de la 3e Avenue et de la rue des Sables. M. Labrecque est décédé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, vraisemblablement des suites d'une fracture du crâne. Une enquête du coroner sera tenue dans le courant de la journée par le Dr Paul-V. Marceau, coroner.

L'accident s'est produit à 5 heures 30. L'automobile qui heurta M. Labrecque était conduite par M. J.-Marie Nillois, 57, rue Christophe-Colomb, propriétaire de l'entreprise Amusement. M. Labrecque a été frappé au moment où il traversait la rue. Apparemment, la victime n'a pas vu l'automobile, et elle fut heurtée malgré les efforts du conducteur pour l'éviter.

Les funérailles de M. Labrecque ont eu lieu hier matin, en l'église St-Roch, et l'inhumation a été faite au cimetière St-Charles.

Le défunt était célibataire et le fils de M. et madame Napoléon Labrecque. Il laisse dans le deuil ses frères : MM. Joseph, Edouard et Wilfrid Labrecque; sa sœur : Mme Léonidas Paré; son beau-frère : M. Léonidas Paré; sa belle-sœur : Mme Joseph Labrecque, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Vœux du T. H. Louis St-Laurent



• Par l'intermédiaire de la radio, le T. H. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, a formulé ses vœux de bonne année à l'adresse de la population canadienne et souhaité que la célébration de l'Année Sainte, en 1950, influence la conduite de tous les peuples encore libres. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

Communication de l'Archevêché

NOUVEAUX CHANOINES HONORAIRES

Par décision de Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Québec, les abbés Eugène Brunet, chapelain de l'Oratoire Saint-Joseph, directeur de la Pieuse Union St-Joseph et de « La Sainte-Croix »; Alfred Boulet, curé de Plessisville; Adélard Turmel, curé de Saint-Fidèle, et Ernest Lemieux, Supérieur du Grand Séminaire, ont été nommés chanoines honoraires du Chapitre métropolitain de Québec.

Archevêché de Québec
le 31 décembre 1949.

Le clergé offre ses vœux à S. Exc. Mgr Roy

La traditionnelle présentation des souhaits à Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a été marquée, samedi matin, au grand salon de l'Archevêché, par l'élévation de quatre membres du clergé québécois, au rang de chanoines honoraires. Ce sont : M. l'abbé Eugène Brunet, desservant de l'Oratoire Saint-Joseph, de Québec, directeur du Centre canadien de la pieuse union du trépas de saint Joseph et en même temps aumônier du Pensionnat des Soeurs de St-Joseph de Saint-Vallier; M. l'abbé Alfred Boulet, curé de la paroisse de Plessisville, région des Boisés; M. l'abbé Boulet en plus d'être un curé exemplaire, compte parmi l'un des plus actifs pionniers des cercles laïcaux et Jeanne-d'Arc, de cette région; M. l'abbé Adélard Turmel, curé-fondateur de la paroisse de St-Fidèle de Québec et excellent animateur des œuvres diocésaines; M. l'abbé Ernest Lemieux, supérieur du grand séminaire depuis quatre ans et directeur des travaux de la Cité universitaire.

Cette réception du clergé diocésain et régulier comportait la présentation des vœux par Son Excellence Mgr Charles-Omer Garant, auxiliaire à Québec, et groupait les plus hautes personnalités ecclésiastiques : prélats domestiques, chanoines, curés et vicaires de paroisses, supérieurs et directeurs de séminaires et de collèges, provinciaux et supérieurs locaux des différentes communautés de la ville et de la banlieue.

S. Exc. Mgr GARANT

En termes excellentement choisis, Monseigneur l'Archevêque, après avoir souhaité à Monseigneur l'Archevêque une année bonne et heureuse ajouta la finale traditionnelle « et le Paradis à la fin de vos jours ».

Faisant allusion à l'Année Sainte, Monseigneur Garant déclara qu'au cours de cette année 1950 les prêtres du diocèse se donneront plus parfaitement à la tâche divine, à savoir celle de médiateur entre Dieu et les hommes.

(Suite à la page 21)

Nommé chanoine



• Monseigneur l'Archevêque de Québec a élevé, samedi, au rang de chanoine honoraire, M. l'abbé Alfred Boulet, curé de la paroisse de Plessisville.

Une noyade dans la rivière St-Charles

La police recherche actuellement le cadavre d'un homme, âgé d'une quarantaine d'années, disparu au début de la matinée du jour de l'An, dans les eaux glacées de la rivière St-Charles.

La tragédie est survenue entre 7 et 8 heures, en arrière du garage Morissette, situé dans la rue Caron. Les pompiers ont tenté en vain de sauver le malheureux qui disparut sous l'eau après s'être maintenu quelques temps à la surface en s'agrippant à un bloc de glace.

Selon certains organismes il y aurait 300,000 chômeurs

Ottawa, 3. (BUP). — Le gouvernement se prépare aujourd'hui à révéler à la population tout ce qu'il sait sur le chômage qui, d'après les ouvriers, frappe actuellement 300,000 Canadiens.

Dans un premier rapport depuis deux ans, le Congrès des métiers et du travail ainsi que le Congrès canadien du Travail ont demandé, hier, une intervention immédiate des autorités fédérales. Toutefois, on s'attend aujourd'hui ou demain à ce que le Bureau national des statistiques fasse connaître les chiffres officiels sur la situation du travail depuis le dernier trimestre.

En faisant connaître ces statistiques, le gouvernement répondra à une demande formulée à cette fin par M. A.-R. Mosher, président du C.C.L., et M. Percy Bengough, président du T. L. C., dans laquelle ils se demandent pourquoi le Fédéral ne révèle pas les chiffres officiels relatifs au chômage. Les deux chefs ouvriers exigent également l'application immédiate du fameux plan fédéral de reconstruction que le « Gouvernement », disent-ils, « avait préparé spécialement pour parer à une pénurie de travail ».

En faisant connaître ces statistiques, le gouvernement répondra à une demande formulée à cette fin par M. A.-R. Mosher, président du C.C.L., et M. Percy Bengough, président du T. L. C., dans laquelle ils se demandent pourquoi le Fédéral ne révèle pas les chiffres officiels relatifs au chômage. Les deux chefs ouvriers exigent également l'application immédiate du fameux plan fédéral de reconstruction que le « Gouvernement », disent-ils, « avait préparé spécialement pour parer à une pénurie de travail ».

La première naissance de l'année à Québec

Le premier enfant né à Québec, cette année (dans les hôpitaux) est une fille, Marie-Celine, enfant de M. et Mme Adélard Gagné, de St-Louis-de-Courville. L'enfant est né à l'hôpital Bellevue, à minuit et deux minutes, le jour de l'An, d'après la version du Dr Emile Morin, de St-Grégoire-de-Montmorency. La mère et l'enfant se portent bien.

A l'hôpital St-Sacrement, une fille est née à M. et Mme Julien Dufresne, de Ste-Méthode, à 1 h. 35. A l'hôtel-Dieu, le premier enfant a vu le jour à 6 heures du matin, et il est décédé quelques heures plus tard. Le premier enfant à l'hôpital de l'Enfant-Jésus est né à 3 h. 45. L'enfant est mort peu après sa naissance. Un bébé est aussi né à 11 heures du matin, à l'hôpital St-François d'Assise, à M. et Mme Adrien Rousseau, 291, 6ème Avenue.

\$64,159 pour l'oeuvre de St-Pierre-Apôtre en 1949

Le total des aumônes faites à l'oeuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre en faveur du clergé indigène des missions, se chiffre à \$785.73, et le grand total de l'année 1949 est de \$64,159.79.

DIOCESE DE QUEBEC	
St-Nicolas, cont. et dons	\$ 115.50
St-François, cont. et dons	106.98
St-François-Cabrin, cont. et dons	104.75
St-Hugues, cont. et dons	35.00
Quelques prêtres du Sémi. de Québec, pour un sémi.	40.00
Chapelle du Petit Sémi. de Québec, pour un sémi.	100.00
M. et Mme J.-U. Jalbert, pour un sémi.	100.00
Agnes, Deschallons, pour un séminariste	50.00
M. Roland Pelletier, pour un séminariste	25.00
M. L.-E. Corriveau, pour un séminariste	15.00
Mme P.-E. Beaulieu	10.00
Contributions diverses	26.50
Total des aumônes	\$ 785.73
Total des aumônes	18,897.92
Intérêts	3,178.54
Immobiliers, gérance	183.42
Total des recettes	\$22,259.88
Debit	
Administration: Conseil National	\$ 516.74
Montreal	145.00
Trois-Rivières	75.55
Ottawa	36.98
Joliette	41.15
Québec	22.25
Bulletins impression et expédition	355.55
Trav. diocésains	3,903.25
Intérêts	530.28
Immobiliers	105.10
Total des débiteurs	\$ 5,731.83
Recettes nettes	\$16,528.05
En caisse, fin de novembre	47,631.74
En mains et en banque	\$64,159.79

Nommé chanoine



• M. l'abbé Adélard Turmel, curé de la paroisse de St-Fidèle, a été nommé chanoine honoraire par Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec.

Mort de monsieur Elzéar Lynch, de Montmagny

MONTMAGNY — D.N.C. — Le 23 décembre, est décédé subitement, M. Elzéar Lynch, fils de feu William Lynch et de dame Rosalie Hébert de Montmagny.

Le défunt était âgé de 54 ans. Il laisse dans le deuil ses sœurs, Mmes Thomas Journeau (Eva), Ovide Blanchet (Thérèse), Marius Bernatchez (Sophie) et Mlle Josephine Lynch; ses beaux-frères : M. Thomas Journeau, ingénieur, Ovide Blanchet et Marius Bernatchez, tous de Montmagny; une belle-sœur : Mme Yve Francis Lynch, née Delphine Kirouac, ses neveux : Jean-Yves et Conrad Journeau.

Les funérailles de M. Lynch ont eu lieu lundi le 26 décembre, en l'église St-Mathieu en présence de plusieurs parents et amis.

Nous nous joignons aux parents et amis de la famille Lynch pour leur offrir nos sincères condoléances.

Nommé chanoine



• Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Québec, nommant samedi, le 31 décembre, M. l'abbé Eugène Brunet, recteur de l'Oratoire St-Joseph de Québec, et directeur du Centre canadien de la pieuse union du Trépas de St-Joseph et de la Sainte-Croix, chanoine honoraire.

Un nouveau tarif pour les huissiers

En vertu d'un arrêté ministériel publié dans la dernière livraison de la Gazette Officielle de Québec, les honoraires des huissiers de la Cour Supérieure appelés à signifier ou à exécuter les procédures émises par la Cour de Magistrat seront désormais calculés d'après un nouveau tarif. En vigueur depuis le premier janvier, ce tarif représente une augmentation substantielle sur le précédent. Il y a deux ans environ, les honoraires des huissiers étaient élevés pour les causes de la Cour Supérieure, mais pour celles de la Cour de Magistrat.

698 nouvelles constructions

Il s'est construit 698 nouvelles habitations dans la ville de Québec, durant l'année qui vient de finir. En 1948, il s'en était construit 869. D'autre part, le Service municipal de construction a émis, en 1949, des permis de construction et de réparation pour un total de 879, représentant une valeur de \$8,318,878. En 1948, le nombre de ces permis avait été de 851 et la valeur s'élevait à \$8,344,423.

Les permis de construction de maisons neuves ont été de 268, et es permis de construction d'autres bâtiments neuves, de 109. En 1949, pour l'année 1948, les permis de construction d'habitations neuves avaient été de 246, et les permis de construction d'autres bâtiments neuves, de 139.

Les permis de réparation de résidences se sont chiffrés en 1949, à 245, autres réparations, à 257. En 1948, les mêmes permis avaient été de 236 pour des réparations de maisons et 269, pour des réparations d'autres bâtiments.

Les vœux de l'honorable Maurice Duplessis

Voici les vœux de l'hon. Maurice Duplessis.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le premier de l'An est la fête traditionnelle du foyer canadien-français; c'est la journée où les enfants demandent et reçoivent la bénédiction paternelle, conformément à une noble coutume qui symbolise un des plus grands facteurs de sécurité et de stabilité, le respect de l'ordre et de l'autorité légitimement constituée.

C'est aussi l'occasion d'exprimer des souhaits de bonne année, cristallisés dans cette excellente formule: BONNE ET HEUREUSE ANNEE ET LE PARADIS A LA FIN DE VOS JOURS.

Ces souhaits, je les adresse tout cœur à la population de la province, et particulièrement, on le comprendra, à mes concitoyens et concitoyennes des Trois-Rivières, à mes fidèles électeurs et électrices du comté que j'ai l'honneur de représenter à l'Assemblée législative.

L'année qui commence est spécialement remarquable: d'abord parce que c'est l'Année Sainte; ensuite, parce qu'elle marque la seconde moitié du vingtième siècle.

(suite à la page 21)

Dommages de \$40,000. au cours d'un incendie

Le premier incendie de l'année s'est déclaré hier après-midi, à 2 heures 45, dans un immeuble à l'immeuble abritant en outre le bureau du Docteur Lavoie, à 195, rue St-Jean. A la suite de cet incendie, un homme qui s'était infligé de sérieuses brûlures dut être hospitalisé. Les dommages causés à la bâtisse sont estimés à \$40,000.

La victime est M. Dolard Parent, 39 ans, attaché à la Sûreté provinciale. M. Parent dans le logis de qui le feu s'est déclaré, a été brûlé à la tête, aux mains et aux bras en tentant d'éteindre les flammes. M. Parent a été transporté à l'hôpital Jeffery Hale.

La bâtisse est la propriété du Dr J.-Victor Lavoie, demeurant à 1961, bois Gomin. Les familles affectées par cet incendie sont celles de M. Parent, et de M. John Kennedy, employé au Québec Power & Light, qui habite en outre le bureau du Docteur Lavoie, à 195, rue St-Jean. Le feu fut maîtrisé vers quatre heures et demie après deux longues heures d'un travail ardu de la part des pompiers.

Le chef Rosalie Beaulieu dirigeait ses hommes, en compagnie de quelques chefs de district. Les secouristes municipaux étaient sous les lieux, commandés par le chef de district Auclair.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organ de l'Action Sociale Catholique
Louis-Philippe ROY, rédacteur en chef
Jacques VERREAULT, chef du service des nouvelles

MARDI, 3 JANVIER, 1950

Programme d'action

En ce commencement de l'année 1950, tracer un programme d'action pour les prochains douze mois n'est pas très difficile: le Souverain Pontife a proposé aux catholiques du monde entier les buts qu'il fallait atteindre. Ceux-ci doivent faire l'objet de notre attention soutenue, de notre sollicitude.

Ces intentions que le Saint-Père a fixées à la collectivité chrétienne sont déjà connues sans doute, mais n'est pas mal de les rappeler une autre fois, afin qu'elles puissent mieux encore orienter et inspirer notre action.

X X X

On peut les résumer dans les sept propositions suivantes:

- 1 — Pratique loyale des vertus chrétiennes, prières ferventes et pénitences expiatoires.
- 2 — Inébranlable fidélité au Christ et à son Eglise, filiale soumission aux chefs religieux.
- 3 — Action pour la paix et la défense des lieux saints.
- 4 — Catholicisme agissant qui défend l'Eglise contre les attaques renouvelées de ses ennemis.
- 5 — Vaste mouvement de conquête pour mériter la vraie foi aux âmes égarées, aux infidèles et aux sans-Dieu.
- 6 — Pratique de la justice sociale.
- 7 — Oeuvres d'assistance en faveur des pauvres et des miséreux.

Ces mots d'ordre constituent un vaste programme. Pourtant, ils ne doivent ni décourager ni rebuter les chrétiens et les catholiques sincères.

Quiconque réfléchit un peu sur l'énumération précédente se rend compte qu'il n'y a pas de place dans ce programme pour la mièvrerie et le dilettantisme. Bien au contraire, ce que le Pape propose, c'est une action énergique. Il demande d'agir et d'agir résolument dans le sens chrétien. Il nous convie à une action personnelle et collective.

X X X

A la base de cette action, Sa Sainteté Pie XII a placé la prière à laquelle il a adjoint le qualificatif "fervente". Cette épithète doit compter. La véritable prière ne se résume pas à la récitation de formules; elle suppose la méditation, la réflexion; elle est une attitude de l'esprit et du cœur, une prise de conscience et de position; elle est une consécration à Dieu des pensées, des paroles, des actions, des joies et des souffrances; elle rend "prudent dans les entreprises, courageux dans les dangers, patient dans les difficultés, humble dans les succès".

Ainsi la prière sera-t-elle un puissant levier de commande pour l'action dont le Souverain Pontife indique clairement les points précis sur lesquels elle doit porter.

X X X

Au premier plan, on remarque la défense des lieux saints. Individuellement, de ce côté, il est évident que nous sommes totalement impuissants. Il s'agit là d'un problème d'ordre international, et notre action doit consister à presser l'intervention de notre gouvernement dans le sens suggéré, à plusieurs reprises déjà, par Sa Sainteté Pie XII: l'internationalisation de Jérusalem. En principe, la chose a été décidée le 10 décembre à l'Assemblée générale des Nations-Unies. L'Etat d'Israël, malheureusement, a refusé d'accepter cette décision. Ses chefs s'y opposent avec force. Le maire de Jérusalem proclame: "Nous nous tiendrons aux portes de la ville pour en interdire l'entrée à tous les prétendants". Le premier ministre David Ben-Gurion clame qu'Israël "n'avait jamais eu et n'aurait jamais qu'une seule capitale, Jérusalem éternelle. Ainsi en a-t-il été il y a trois mille ans, et ainsi en sera-t-il, nous le croyons jusqu'à la fin des temps". Il joint l'acte à la parole et, dans un geste symbolique, il transporte ses propres bureaux de Tel-Aviv à Jérusalem, poursuivant d'ailleurs ainsi une attitude prise par son gouvernement il y a quelques mois.

La question se pose maintenant: l'Organisation des Nations Unies fera-t-elle respecter sa décision par un de ses membres qui se rebelle? Il n'y a pas de doute qu'Israël ne manquera pas de faire campagne pour obtenir un répit et remettre toute l'affaire à l'étude. Notre action, dans les circonstances, consistera à intervenir auprès de notre gouvernement, qui s'est abstenu lors du vote du 10 décembre dernier, afin qu'il soit au nombre des pays soucieux de faire respecter la décision de la majorité.

X X X

L'invitation à la pratique de la justice sociale soulève le problème si délicat et si complexe des relations entre les différents groupements sociaux. Pourtant, l'action s'impose d'une façon particulière de ce côté, et il est possible, si l'on veut s'en donner la peine, de trouver un terrain de rencontre assez serin. N'en sommes-nous pas arrivés à un moment de l'évolution sociale où la conception purement matérielle de la vie a fait faillite? En régime de libéralisme économique, l'idée de profit, lâchée toute seule, a produit les monstruosité qui ont inspiré en réaction la protection du travail ouvrier; elle a ensuite provoqué cette déformité de l'entreprise moderne qu'on a flétrie sous le nom d'hypercapitalisme. En régime d'inspiration socialiste, cette conception toute matérielle de la vie, a conduit à des résultats de plus en plus décevants, créant un capitalisme d'Etat omnipotent qui subjugue toute l'activité économique et sociale.

Le terrain de rencontre sera constitué par l'union de tous ceux qui, convaincus de l'invalidité d'une conception de la vie économique fondée sur le matérialisme, l'auri sacra fames, veulent mettre à l'avant-plan de leurs préoccupations communes le travail, le sacrifice, le dévouement à autrui, le dépassement de soi par la famille, par la profession, par la nation elle-même, de telle manière que l'homme du XXe siècle récupère la maîtrise des énergies profondes dont il a été privé.

X X X

Et c'est ainsi que, inspirant nos pensées, nos actes et nos attitudes du programme tracé par le Souverain Pontife lui-même, l'Anne Sainte ne pourra-t-elle être que très profitable pour nous tous à condition d'y mettre de la bonne volonté, ou plutôt de la volonté tout court.

André ROY.

A BERGERVILLE.

L'intronisation des foyers au Sacré-Coeur

Dans une lettre qu'il adressa dernièrement aux Révérends Pères de l'Assomption à Bergerville, Son Excellence Mgr Maurice Roy, à la demande du Révérend Père Campagna, directeur National de l'Oeuvre de l'Intronisation, établissait le Centre de cette oeuvre pour le diocèse de Québec, à Bergerville. Remarquons que le Rev. Père Mateo, l'apôtre bien connu de l'Intronisation avait confié cette oeuvre aux RR. Pères de l'Assomption des 1915, dans une lettre adressée au R. Père Marie-Clement Staub, un apôtre prodigieux de la dévotion au Sacré-Coeur, au début du siècle.

Lettre de Monseigneur l'Archevêque aux Pères de l'Assomption

Québec 28 novembre 1949

Mon Révérend Père,

Apprenant, au mois de mai dernier, que votre communauté de Québec avait, dans le passé, fait beaucoup pour développer l'Oeuvre de l'Intronisation du Sacré-Coeur dans le diocèse de Québec, le R. Père Campagna, de la communauté des Pères du Sacré-Coeur a demandé à votre communauté de continuer le travail d'une autre communauté d'accepter du R. Père T. Mateo-Crawley-Bowey en 1915.

L'autorise aujourd'hui que la Congrégation des Pères Assomptionnistes, de Bergerville, à prendre la direction de l'Oeuvre de l'Intronisation dans le diocèse de Québec.

Je prie Notre-Seigneur de bénir leur apostolat afin que le Sacré-Coeur de Jésus règne dans tous les foyers et qu'il répande avec ses grâces, la paix et le bonheur.

Veillez agréer, mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments dévoués en Jésus et Marie.

(signé) Maurice Roy
Archevêque de Québec.

Au Rev. Père, André Godbout, A. A., Supérieur, 1679, Chemin St-Louis, Bergerville, Québec.

Lettre du R. Père Mateo, au R. Père Marie-Clement, A. A., en 1915.

6 décembre 1915

Maison des Sacrés-Coeurs et de l'Adoration, rue des Picpus, 35, Paris.

Mon Révérend Père,

Je viens d'avoir connaissance de vos grands succès en Amérique dans la belle mission que le ciel vous a confiée. J'ose vous demander le concours de votre zèle et de vos influences pour un apostolat qui est le couronnement logique du vôtre.

Les brochures que je me permets de vous remettre vous indiquent mieux qu'une longue lettre le but bien net et les moyens bien simples de l'oeuvre que je vous propose. Par elle, vous obtiendrez en honneur d'amour et de réparation au Cœur de Jésus, l'inscription non plus seulement des individus mais des familles dans la grande croisade de prière et de pénitence. Et vous le savez mieux que moi, c'est le foyer qu'il faut sauver et sanctifier dans la charité du Sacré-Coeur pour établir le royaume social de N.-S. "malgré Satan et le monde".

Les résultats obtenus partout, dans toutes les républiques de l'Amérique du Sud, en Europe, dans les missions sont simplement prodigieux, par cet hommage familial, constamment renouvelé au foyer. La caractéristique de l'Oeuvre de l'Intronisation du Sacré-Coeur dans les familles sont les innombrables et merveilleuses conversions. C'est d'ailleurs la promesse explicite de N.-S. à Paray-le-Monial. Cette oeuvre réalise en résumé toutes les demandes au Sauveur à B. Marguerite-Marie: rien d'étonnant donc, qu'elle provoque la réalisation de toutes ses magnifiques promesses. Dans ces familles ainsi solennellement intronisées, consacrées au Sacré-Coeur on fera toujours sa fête, non pas seulement à l'Eglise, mais surtout au foyer-Bethanie comme une vraie fête de famille. N'est-ce pas établir à la base de la société sa Royale d'amour, réalisant sa grande parole: "Je règnerai par mon Cœur".

Unissons-nous, Mon R. Père, dans cette grande Croisade:

OPPORTET ILLUM REGNARE!

Inutile de vous dire que vous pouvez publier les notices de l'oeuvre et les reproduire en toute liberté. C'est bien l'heure propice, cette heure de désolation et d'angoisse pour tant de familles desolées, pour leur prêcher la consolation et la miséricorde: Tant de Béthanies qui pleurent et qui ont besoin du Maître.

En attendant votre réponse, je prie de grand cœur pour le succès divin de votre mission d'amour.

Votre très dévoué In Corde Jesu.

(signé) T. Mateo Crawley-Bowey, S. S. C. C.
Par le Directeur.

La Bible vous parle...

Certes, la circoncision est utile, si tu observes la Loi; mais si tu transgresses, de circoncision, te voilà incircircion. Si donc l'incircircion observe les prescriptions de la Loi, ne sera-t-il pas, malgré son incircircion, tenu pour circircion? Et lui qui, physiquement incircircion, observe la Loi, te jugeras, toi, qui avec ta lettre et ta circoncision, transgresses la Loi. Car le Juif n'est pas celui qui le paraît, pas plus que la circoncision n'est celle qui paraît dans la chair. Le Juif est celui qui l'est intérieurement; la circoncision est celle du cœur, celle qui relève de l'esprit, non de la lettre. Et ce Juif-là reçoit sa louange non des hommes, mais de Dieu.

Rom. 2, 25-29.

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Le sort de l'Acte de 1867

(Par Albert Levesque)

I— Ses auteurs; II— Sa teneur; III—Sa création; IV—Son caractère; V— Ses modificateurs (avant 1931); VI—Ses modificateurs après 1931; VII—Ses modificateurs (1949); VIII—Ses modificateurs (1950); IX—Le compromis indispensable.

Chapitre V : ses modificateurs

(Avant le Statut de Westminster)

Pour répondre adéquatement à la question: qui peut modifier l'Acte de 1867, avant le Statut de Westminster 1931? il faut rechercher quel en est l'élément constituant et quel en est l'élément constitué, l'élément constitué étant subordonné à l'élément constituant. Cela revient à dire qu'il faut rechercher, d'une part, quels sont les auteurs de l'Acte de 1867 (objet du premier chapitre) et, d'autre part, quelle est la création de l'Acte de 1867 ou quels sont les éléments constitués (objet des chapitres deuxième et troisième).

Toutefois, comme il y a deux prétentions extrêmes quant à ce qui a trait aux modifications de l'Acte de 1867: celle qui soutient que l'Acte est le fruit d'un "pacte" entre les provinces actuelles et que comme tel le Parlement britannique ne peut rien y changer sans leur consentement, et celle qui soutient que l'Acte est une simple loi du Parlement britannique assimilable à celles de 1774, de 1791 et de 1841, loi par conséquent que le Parlement britannique peut amender de son seul gré; à cause de ces deux prétentions extrêmes, nous nous sommes attardé à étudier tous les aspects de l'Acte de 1867: auteurs, teneur, création, caractère juridique, pour en arriver à la conclusion suivante: l'Acte de 1867, quant à ce qui concerne ses modificateurs, constitue à la fois un pacte et un testament; pacte entre les "provinces de 1867" et le gouvernement impérial que celui-ci est désormais tenu de respecter; testament des "provinces de 1867" dont le gouvernement impérial est l'exécuteur testamentaire et dont il est tenu de respecter les dernières volontés.

Nous en savons suffisamment maintenant pour prétendre que, d'une part, l'Etat britannique n'est pas tenu d'obtenir le consentement des "provinces canadiennes" actuelles chaque fois qu'une modification de l'Acte de 1867 se révèle nécessaire: les "provinces canadiennes" actuelles ne sont que des héritières, tout comme la "Puissance du Canada" n'est qu'une héritière; d'autre part, l'Etat britannique ne peut de son seul gré modifier l'Acte de 1867, parce qu'à titre d'exécuteur testamentaire des volontés des "provinces de 1867", qui favorisent deux héritiers de façon bien déterminée, il manquera à sa mission ou à son mandat s'il agissait sans le consentement des héritiers intéressés.

La question qui se pose donc, maintenant, est celle-ci: Le Parlement britannique, dans l'exercice de son mandat ou son rôle d'exécuteur testamentaire, est-il tenu d'obtenir le consentement des deux héritiers chaque fois qu'une modification de l'Acte de 1867 se révèle nécessaire? Cette question demande une réponse nuancée ou justifiée.

Nous avons déjà distingué dans l'Acte de 1867 trois réalités fondamentales: a) l'établissement de la "Puissance du Canada" divisée en "provinces", ou l'acte de naissance du Canada et de "ses provinces", entités politiques distinctes; b) la constitution propre à chacune de ces entités politiques distinctes (structure ou anatomie et fonctionnement ou physiologie propres à leur puissance exécutive et législative respective); c) l'héritage ou partage des pouvoirs assignés à chacune de ces entités politiques distinctes, conformément aux dernières volontés des "provinces britanniques de 1867" immolées.

Avec le consentement de quel héritier des "provinces britanniques de 1867" immolées: Puissance et provinces, le Parlement britannique peut-il modifier l'une ou l'autre des trois réalités fondamentales de l'Acte de 1867? Essayons de répondre à la question ainsi posée.

A) Quant à l'acte de naissance même, ou de la "Puissance du Canada" ou de "ses provinces", il semble bien évident que le Parlement britannique ne peut modifier l'état de choses créé par l'Acte de 1867 sans le consentement de tous les héritiers: Puissance et provinces. Comme l'Acte prévoit l'admission de nouvelles provinces, le cas d'une modification (quant à cette partie fondamentale de l'Acte) pourrait se poser si l'une des provinces voulait se détacher comme division du Canada, en d'autres termes, exprimer le désir de cesser d'être une "province canadienne". Dans cette occurrence, il semble bien que le Parlement britannique, en bon exécuteur testamentaire, serait tenu d'obtenir le consentement de tous les héritiers: Puissance et provinces.

B) Quant à la constitution propre à chaque entité politique créée par l'Acte: Puissance et provinces, nous avons déjà souligné le fait que les "provinces canadiennes" ont obtenu, dès 1867, par l'un des pouvoirs exclusivement réservés aux provinces, celui de modifier leur "constitution", "sauf les dispositions relatives à la charge de lieutenant-gouverneur". La "Puissance ne reçoit pas le même pouvoir, ou plutôt le pouvoir équivalent, quant à ce qui concerne sa propre "constitution". A cela il y a une explication plausible. Les "provinces canadiennes", créées en 1867, sont créées dans leur plénitude; elles ne peuvent aspirer à croître, à dépasser le sommet que les "provinces britanniques de 1867", d'accord avec le gouvernement impérial, leur ont fixé. Les modifications constitutionnelles, que l'Acte de 1867 leur donne le pouvoir d'accomplir par leur décision exclusive ne peuvent affecter les autres entités politiques créées par l'Acte: elles sont d'ordre domestique ou local ou interne. Au contraire, la "Puissance" est créée "grande province autonome" et dotée de tous les pouvoirs propres à la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada (sauf ceux exclusivement et explicitement réservés aux provinces). La "Puissance" peut donc croître; sa "constitution" n'est pas fixée, arrêtée; elle peut susciter des modifications qui peuvent altérer les autres entités politiques créées par l'Acte. Le Parlement britannique, en bon exécuteur testa-

mentaire, ne peut donc pas accorder à la "Puissance" le pouvoir de modifier, de son seul gré, sa propre "constitution" tant qu'elle n'aura pas atteint sa taille définitive, tant qu'elle n'aura pas atteint la souveraineté d'Etat canadien; et le Parlement britannique, en attendant cette évolution (quasi inévitable, bien qu'il n'appartienne pas à l'Etat britannique de la souhaiter, ni même de la favoriser dans le cours normal des choses), doit se réserver le droit de raccorder les modifications constitutionnelles de la "Puissance" que dans la mesure où ces modifications ne lui sont pas préjudiciables ou ne sont pas préjudiciables aux "provinces canadiennes", également héritières par l'Acte de 1867. En d'autres termes, quant à ce qui concerne les modifications qui ont trait à la "constitution" de la "Puissance du Canada", le devoir du Parlement britannique consiste à les accomplir à la demande de la "Puissance" s'il le juge à propos dans son propre intérêt d'abord, et avec le consentement des "provinces canadiennes" si les modifications demandées peuvent altérer leur propre constitution et leur propre héritage.

C) Enfin, quant à l'héritage même propre à chaque entité politique: Puissance et provinces, il est évident que le Parlement britannique, en bon exécuteur testamentaire des dernières volontés des "provinces donatrices de 1867", ne peut y apporter des modifications sans le consentement des deux héritiers intéressés, soit qu'elles soient demandées par la "Puissance" elle-même, soit qu'elles soient demandées par "les provinces" par le canal du Parlement de la "Puissance". En d'autres termes, la répartition des pouvoirs entre la "Puissance du Canada" et les "provinces canadiennes", telle qu'établie dans l'Acte de 1867 comme expression formelle des dernières volontés des "provinces immolées de 1867", est intangible, c'est-à-dire ne peut se modifier qu'avec le consentement conjoint des héritiers intéressés: la "Puissance du Canada" d'une part, et les "provinces canadiennes", d'autre part.

En résumé, on peut conclure ce premier chapitre relatif à la modification de l'Acte de 1867 de la façon suivante:

- 1) En aucun cas, le Parlement britannique ne peut modifier l'Acte de 1867 de son seul gré: cette loi britannique n'est pas l'expression de la seule volonté de la Chambre des Communes britannique; elle constitue un pacte-testament auquel les héritiers actuels sont intéressés; l'exécuteur testamentaire a des obligations formelles envers eux.
- 2) Les "provinces canadiennes" (actuelles) n'ont pas plus le droit d'être invitées par le Parlement britannique à donner leur consentement aux modifications de l'Acte de 1867 que la "Puissance du Canada", quoique leur héritage soit moins imposant.
- 3) Le Parlement britannique est tenu d'obtenir le consentement des deux héritiers: Puissance et provinces, quand la modification peut altérer la Charte de l'un ou de l'autre.
- 4) Le Parlement britannique peut modifier l'Acte de 1867 avec le seul consentement de la "Puissance" quand la modification demandée par celle-ci n'affecte pas les "provinces canadiennes" ou l'autre héritier.
- 5) Dans les cas de mécontentement de l'un ou de l'autre héritier, appel peut s'exprimer au comité judiciaire du Conseil Privé du Royaume-Uni, le plus haut tribunal de l'Empire britannique.

Telle est la mission que le Parlement britannique de 1867 a accepté de remplir pour le bénéfice des héritiers des "provinces britanniques de 1867" immolées: la "Puissance du Canada" et les "provinces du Canada". Et ceci dure comme tel jusqu'à 1931, jusqu'au Statut de Westminster. Après le Statut de Westminster 1931, la situation change-t-elle, à cet égard? C'est ce que nous recherchons au chapitre sixième.

Mais avant de répondre à la question: la situation change-t-elle après 1931? nous croyons opportun d'expliquer pourquoi, de 1867 à nos jours, les "provinces canadiennes" ont pris figure d'éternelles opposantes. Nous avons déjà souligné que les "provinces canadiennes" ont été créées dans leur plénitude de développement. Elles sont nées vieilles filles, condamnées à mourir peut-être dans le même petit costume de leur naissance. Tandis que la "Puissance" est la grande sœur héritière qui peut aspirer jusqu'à l'opulente souveraineté politique. La croissance indéfinie de la "Puissance entraîne, dans la pratique, des modifications de l'Acte de 1867 beaucoup plus souvent que les demandes provinciales peuvent en entraîner. Et chaque fois que la grande sœur se gonfle d'un nouvel apport de puissance, les "vieilles filles", même si elles se réjouissent de sa croissance, s'inquiètent naturellement de leur propre sort. Elles redoutent, chaque fois, que la croissance de la grande sœur ne s'aggrave à leurs dépens. Cela contribue à créer un climat de défiance ou du moins de vigilance au sein des "provinces canadiennes". Et cela explique une fois de plus comment les "provinces canadiennes", limitées et isolées chacune dans leur petit patelin, se sont habituées à considérer le Parlement britannique comme leur "protecteur" et le Parlement de la "Puissance" comme un ogre dont la corpulence toujours grandissante devient à leurs yeux une sorte de menace. Faut-il reprocher à la grande sœur ses ambitions de croissance jusqu'à la plénitude? et faut-il reprocher aux "vieilles filles" la stagnation à laquelle on les a réduites?

Rien n'approche plus de Dieu que le souvenir d'une sainte mère.

Ozanam.

LA VIE SYNDICALE CATHOLIQUE

Elections au Conseil Central des Trois-Rivières

Il y a quelques jours, le Conseil central des syndicats ouvriers nationaux catholiques des Trois-Rivières a tenu ses élections pour la prochaine année. Le nouveau bureau de direction est ainsi composé: président, M. Alphonse Courteau, 1er vice-président, M. Maurice Aubry; 2e vice-président, M. Albert Morin, 3e vice-président, M. Donat Dargis, secrétaire, M. Delphis Lachance, trésorier; M. Lionel Bellefeuille, assistant-trésorier; M. Jean-Paul Doucet; assistant-trésorier, M. Emilien Teller; sergent d'armes, M. Georges Leblanc; inspecteur, M. Gérard Mathieu, gardien, M. Frédéric Verville; auditeurs, MM. J.-H. Bettez, Gérard Dumas et Désiré Wadell; directeur du personnel, M. Emile Teller. Le comité de finance du Conseil central se compose de MM. Gérard Mathieu, Gérard Dumas, Lionel Bellefeuille, Donat Dargis et Frédéric Verville. L'aumônier des syndicats nationaux catholiques aux Trois-Rivières est M. l'abbé Henri Bourassa.

TRIBUNE LIBRE

L'Action Catholique, publiée sous cette rubrique les lettres signées, dont la lecture peut être utile ou intéressante pour le public. Toutefois il est bien entendu que l'Action Catholique ne prend aucune responsabilité de ce qui paraît en ces lettres — On est prié d'être court.

Mise au point

Québec, le 23 décembre 1949

Monsieur le Directeur, L'Action Catholique d'hier publie un article intitulé "Une opinion sur un hebdomadaire" sous la signature de monsieur Jean-Paul Richer, qui n'est pas sans me causer quelque surprise et que je me vois dans l'obligation de relever en raison des termes peu académiques, pour ne pas dire plus, dont monsieur Richer s'est servi et qui sont de nature à porter un grave et injuste préjudice à la presse et aux revues de mon pays.

Que monsieur Richer éprouve à la lecture de "Témoignage Chrétien" une sensation d'insolence spirituelle est parfaitement légitime et le fait qu'un journal français puisse procurer un tel bien-être ne peut que m'être agréable.

Ce que je comprends moins c'est que monsieur Richer ait estimé devoir faire précéder ses louanges d'un préambule laissant supposer que son auteur ne puise ses lectures que dans ce qui ne peut être considéré que comme l'exception. Il ne manque pas, en effet, d'excellentes publications françaises et je n'en connais pas qui puissent être accusées "d'exploiter au maximum le crime, la bêtise et la folie", pour ne reprendre que quelques-uns des termes si délicats composant l'article en question et dont on peut dire que la variété ne le cède en rien au bon goût. Et, comme il est inutile d'affirmer sans prouver, je serais particulièrement heureux que M. Jean-Paul Richer veuille bien passer me voir, je me ferais un plaisir de lui soumettre nombre d'hebdomadaires et de revues qu'il aurait tout loisir de parcourir et qui, certainement, l'édifieraient.

Je vous serais infiniment obligé monsieur le Directeur, de vouloir bien transmettre cette invitation à votre collaborateur par la voie de votre journal, ajoutant qu'elle s'adresse également à ceux de vos lecteurs qui désireraient se rendre compte par eux-mêmes de ce que j'avance.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Marcel DURANTHON,
Consul général.

Le centenaire du ciment armé

Il y a un siècle, trois français inventaient et utilisaient, pour la première fois, le ciment armé. Joseph-Louis Lambot, propriétaire terrien dans le Var, construisait une barge en béton; François Coignet, industriel et manufacturier, édifiait des maisons avec le même matériau; Joseph Monier, enfin, un jardinier, réalisait des bacs en grillage enduit de ciment pour remplacer les caisses à fleurs en bois.

L'essor du béton armé commença réellement vers 1890, grâce au dynamisme de certains hardis constructeurs à la tête desquels se plaçaient François Hennebique. Puis, ce furent les premières grandes réalisations.

Une exposition de ciment armé, à l'occasion du centenaire de l'invention de ce procédé de construction, se tient à Paris au Musée permanent des Travaux Publics, 1, avenue d'Iéna, jusqu'au 30 novembre.

L'inauguration a eu lieu le 9 novembre par MM. Christian Pineau, ministre des Travaux publics, des Transports et du Tourisme, et Claudius Petit, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

S. I. F.



la question des
ALLOCATIONS FAMILIALES

COEUR TRANQUILLE. — J'ai changé d'adresse le mois dernier et j'ai avisé le maître de poste immédiatement et pourtant je n'ai pas encore reçu mon chèque d'allocations familiales. Croyez-vous que je recevrai tout ensemble le mois prochain?

R. — Je ne vois pas comment vous pouvez espérer recevoir ce chèque si vous n'avez pas averti le bureau régional des Allocations familiales de votre déménagement. Avertissez sans retard en donnant votre ancienne et votre nouvelle adresse, votre prénom et celui de votre époux. Je suis assuré que vous recevrez ensuite tous les chèques auxquels vous avez droit.

COMMENCANT AUJOURD'HUI MEME...

NOTRE EXCEPTIONNELLE

VENTE DE JANVIER EN FOURRURES



MANTEAUX

SEAL FRANÇAIS (lapin teint) Régulier	VENTE
195.00	159.00
189.00	149.00
160.00	119.00
120.00	89.00

SEAL FRANÇAIS (lapin teint)	
garni de mouton gris	195.00
" " noir	195.00
" " rat musqué	325.00
" " mouton gris	295.00

SEAL FRANÇAIS (lapin teint)	
brun	195.00
MOUTON rasé (brun)	179.00
" " " "	149.00
" " " "	129.00
" " " "	110.00
" (teint castor)	210.00
" " " "	219.00
MOUTON DE PERSE (flancs)	169.00
" " " "	139.00

MOUTON DE PERSE (flancs)	
garni de mouton gris	210.00
CHAT SAUVAGE	169.00
" " " "	340.00
" " " "	349.00
" " pour hommes	375.00
" " " "	395.00

MOUTON DE PERSE (pattes)	
" " " "	255.00
" " " "	240.00
" " " "	250.00
" " " "	215.00

LAPIN CHINCHILLA	
MOUTON DE PERSE	175.00
" " " "	330.00
" " " "	395.00
" " " "	450.00
" " " "	475.00
" " " "	495.00
" " " "	540.00
" " " "	625.00

MOUTON DE PERSE	
garni de vison canadien	615.00
" " " "	695.00
" " " "	755.00
LOUP MARIN (teint vison)	225.00
CHEVREAU brun	235.00
" " " "	249.00
" " gris	235.00
" " " "	249.00
" " " "	269.00
" " " "	325.00
LAPIN JAPONAIS teint vison	139.00
" " " "	149.00
" " " "	169.00
" " " "	169.00
CARACUL gris	179.00
RAT MUSQUE (dos) teint vison	339.00
RAT MUSQUE (dos) teint vison	395.00
RAT MUSQUE (flancs) teint vison	295.00
BROADTAIL NOIR	169.00
BROADTAIL noir garni de vison blanc	245.00
BROADTAIL brun	250.00
SEAL HUDSON (rat musqué teint)	625.00
SEAL HUDSON (rat musqué teint)	525.00
TAUPE (pleine longueur)	275.00

Une bonne résolution à tenir durant l'année 1950, celle d'économiser ! Le temps est déjà venu de mettre en pratique cette résolution en profitant des réductions consenties durant notre grande vente de fourrures de Janvier. Soyez pratiques, achetez sans plus tarder votre manteau pour cet hiver ou réservez-le pour l'hiver prochain.

Vous êtes assurées d'obtenir qualité et entière satisfaction. De plus nos manteaux sont tous des styles nouveaux qui vous apporteront confort et élégance des années durant.

NOTRE SERVICE DE CREDIT

vous offre 5 conditions faciles de paiement :

- COMPTANT
- COMPTE COURANT
- MISE DE COTE
- COMPTE BUDGET
- COMPTE BUDGETAIRE PERMANENT

ESCOMPTE

de

25%

sur tous nos casques, manchons et parures de cou en fourrure.



	PRIX REGULIER	PRIX DE VENTE
ECUREUIL GRIS de RUSSIE	650.00	495.00
" " " "	725.00	595.00
" " " "	750.00	595.00
CIVETTE	300.00	249.00
MOUTON DE PERSE gris de Russie	695.00	595.00
CASTOR CANADIEN	1125.00	925.00
" " " "	1195.00	975.00
VISON JAPONAIS	1685.00	1395.00
VISON CANADIEN	2900.00	2400.00

JAQUETTES - BOLEROS - CAPES

CAPE de renard argenté	115.00	75.00
BOLERO de caracul brun	150.00	99.00
" en pattes de mouton de Perse	195.00	149.00
JAQUETTE en mouton d'ARABIE	300.00	200.00
" en ecureuil canadien	490.00	395.00
" en rat musqué	415.00	335.00
" en ecureuil de Russie	575.00	425.00
" en caracul russe	475.00	395.00

MANTEAUX POUR ENFANTS

CHINCHILLA (grandeur - 3 ans)	55.00	40.00
SEAL brun (lapin teint) (Grandeur - 5 ans)	89.00	69.00
SEAL brun (lapin teint) (Grandeur - 8 ans)	140.00	89.00
SEAL brun (lapin teint castor) (Grandeur - 5 ans)	85.00	69.00
ROBES de CARRIOLES pour bébés	13.95	9.95

GRANDS SOLDDES

1949
des fêtes
1950

AU SYNDICAT



Nous soldons tous nos chapeaux de la saison

... qu'il s'agisse de feutres velours, feutres fourrure ou feutres de laine! Tous ces chapeaux sont de qualité parfaite et parés de riches garnitures. Beau choix des nuances les plus nouvelles.

5 GROUPES

Valeurs de 5.95 POUR	4.50
Valeurs de 7.95 POUR	5.95
Valeurs de 11.95 POUR	8.95
Valeurs de 16.95 POUR	12.95
Valeurs de 25.00 POUR	18.95

— 3e étage —

Superbes aubaines en LINGERIE et CORSETS

60 CAMISOLES
50% ou 100% laine, à épaulettes larges ou étroites. Marques: MOODIES, WATSON ou LENNARDS.
Valeurs de 1.89 à 2.69.

25 ROBES de CHAMBRE en bengaline de soie. Superbe modèle croisé, avec manches 3/4. Gr. 14 à 20 ans.
Valeur: 8.95.

SOLDE de LINGERIE, tels que robes de nuit, liseuses (gilets de lit), etc., à:

• JUPONS • UNIFORMES DE BONNES, ETC.

250 CORSETS

genre "step-in" ou à lacer en avant. Sol. des de grandeurs: 24 à 34. Une occasion splendide!

Val. jusq. 13.50

3.95

100 Soutien-gorge

longs, de modèles variés. Très bonne coupe. Gr. 32 à 50.

Valeur: 3.95

1.89



— 4e étage —



BAS de crêpe

entièrement façonnés, et de très belle qualité. Beau choix de nuances de beige. Pointures: 8 1/2 et 10 1/2.

SPECIAL:

\$1.

BAS de SOIE ou de FIL

200 paires de bas de fil semi-façonnés, ou de soie entièrement façonnés. Pointures: 10 et 10 1/2 seulement.

VAL. .792 p. POUR:

— Rez-de-chaussée —

LIQUIDATION DE ROBES pour vos sorties du carnaval!

L'événement de la saison, c'est bien cette réduction drastique de robes au SYNDICAT. Beau choix de grandeurs (y compris tailles pour dames, notre spécialité). Tous styles et couleurs de nouveauté, y compris noir. Ces robes sont réduites à 1-2 prix ou moins à nos 2 rayons de robes.

Robes à prix populaires

\$3.

VAL. 4.95, 5.95, 6.95 — Crêpe et taffetas noirs ou de couleurs. Tailles: 12 à 20.

VAL. 6.95 — Crêpe noir. Gr. 38 à 44, pour dames.

\$5.

VAL. 11.95, 13.95 — Crêpe, faille ou taffetas, noirs ou de couleurs. Tailles: 12 à 20.

VAL. 9.95, 11.95, 13.95 — Crêpe noir ou de couleurs. Gr. 18 1/2 à 24 1/2; 38 à 44; 46 à 52.

Salon des meilleures robes

Ces robes sont réduites de moitié, et même davantage.

Plus: le service régulier de retouches sur demande.

\$8.

VAL. 15.95, 17.95, 19.95 — Crêpe, taffetas, faille Noir et couleurs. Manches longues ou courtes.

Gr. 10 à 20; 9 à 17; 16 1/2 à 24 1/2; 38 à 50.

\$12.

VAL. 22.95, 25.00, 27.50 — Crêpe, faille ou taffetas Noir et couleurs. Manches longues ou courtes.

Gr. 9 à 17; 10 à 20; 16 1/2 à 24 1/2; 38 à 46.

\$15.

VAL. 30.00 et 35.00 — Crêpe noir ou de couleurs. Manches longues. Gr. 12 à 20; 18 1/2 à 24 1/2.

\$20.

VAL. 40. et plus. — Robes d'après-midi et de cocktail Crêpe, taffetas, faille. Toutes grandeurs.

1/2 PRIX

VAL. 30.00 à 100.00 — Robes du soir et de diner, pour dames ou jeunes filles. Gr. jusq. 44.

— 3e étage —

Soldes d'écharpes en crêpe "sheer"

Choix considérable de modèles et de nuances, y compris quadrillés "plaid" rouge et vert.

VALEURS JUSQU'A: \$1.

.39

— Rez-de-chaussée —

Excellente pour pour le bain

Profitez de cette réduction attrayante! Poudre "Gold Tassel" dans boîte ronde

VALEUR: 1.50

.98

— Rez-de-chaussée —

BONS SPÉCIAUX pour MESSIEURS

Au rez-de-chaussée



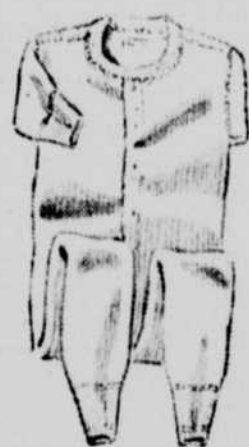
300 CRAVATES

années de motifs à ponreaux, ou plus délicats. Bleu, vert, rouge, brun, etc. Magnifiques valeurs à:

VAL. JUSQ.

1.50 et 2.00

.89



COMBINAISONS

en tissu "INTERLOCK", de marque Watson. Manches courtes, jambes longues. Gr. 34 à 44. Profitez de cette occasion!

VALEUR: 4.00

2.98



300 paires de CHAUSSETTES

laine et coton bleu, rouge vin ou vert, unie, avec petits motifs ou flèche sur le côté. Pointures: 10 à 11 1/2.

Val. jusq. \$2.

1.19

ENSEMBLES pour le ski

Soldes d'ensembles pour messieurs. Chemise et pantalon en gabardine brune ou marine. Gr. 38, 40 ou 42. Il n'en reste que dix!

VAL. 25.95, \$33.

— 2e étage —



75 p. de NOUVEAUX SOULIERS

Groupe attrayant de nouveaux modèles moccasins ou "loafer", en veau ou cuir grenu. Semelle cuir ou crêpe. Larg. C et D. Pointures: 6 à 10.

VAL. JUSQ. \$12.

3.50

— 2e étage —

ESCOMPTE

20%

GÉNÉRAL DE

SUR TOUS NOS

- PALETOTS d'hiver
- PALETOTS de printemps
- COMPLETS
- IMPERMEABLES
- VESTONS SPORT
- ROBES de CHAMBRE
- VESTONS d'INTERIEUR
- PALETOTS "STATION WAGON"

doublure mouton. Collet de fourrure. Pour messieurs.

— 2e étage —



Venez dès demain matin profiter de ces valeurs, pour réaliser d'intéressantes économies!

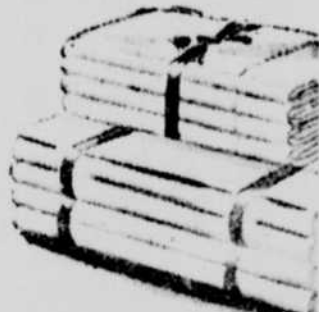
Liquidation extraordinaire de manteaux de tous genres, à notre 3e étage !

6 lots de FOURRURES	5 lots de FOURRURES	32 MANTEAUX	51 MANTEAUX	51 COSTUMES	42 MANTEAUX	34 MANTEAUX
Seal brun (lapin teint), castor français (lapin teint), pattes de mouton de Perse, broadtail noir, seal français (lapin teint), chat teint rat musqué.	Mouton rasé, coney gris ou brun (lapin teint), flanes de rat musqué, seal français (lapin teint), flanes de mouton de Perse garni ou non d'autre four- rure.	garnis de luxueuses four- rures. Modèles de la der- nière nouveauté, et de nuances en vogue. Tailles: 12 à 20.	garnis d'écureuil brun ou gris, mouton de Perse noir ou gris, vison japo- nais, broadtail, etc. Tail- les: 12 à 20.	en gabardine, tricotine, charmine, "double-plain" (tissu rayé), etc. Cou- leurs à la mode, uni ou avec rayures. Tailles: 12 à 40.	d'étoffe, non garnie de fourrures. Beau choix des nuances dans le goût du jour. Tailles: 12 à 40.	garnis ou non garnis de fourrures, pour dames. Belle variété de modèles et de nuances en vogue. Tailles: 12 à 20.
VAL. JUSQ. 269.50	VAL. JUSQ. 199.50	VAL. JUSQ. 169.95	VALEUR : 89.95	VALEUR : 59.95	VALEUR : 69.95	VAL. JUSQ. 44.95
179.50	149.50	99.95	59.95	34.95	34.95	19.95
\$27. COMPTANT — SOLDE PAYABLE EN 12 MENSUALITES	\$23. COMPTANT — SOLDE PAYABLE EN 12 MENSUALITES	\$15 COMPTANT — SOLDE PAYABLE EN 12 MENSUALITES	\$9. COMPTANT — SOLDE PAYABLE EN 6 MENSUALITES	\$6. COMPTANT — SOLDE PAYABLE EN 6 MENSUALITES	\$6. COMPTANT — SOLDE PAYABLE EN 6 MENSUALITES	\$5. COMPTANT — SOLDE PAYABLE \$5. PAR MOIS



COTONNADES, 2e étage

DRAPS en coton blanc de belle
qualité, fini avec fil tiré, ou uni.
Dim. 76" x 100". Chacun :
Valeur : 3.50 — SPECIAL : 2.39
Valeur : 3.98 — SPECIAL : 2.98



25 ENSEMBLES de draps avec 2
taies d'oreillers. Coton blanc,
très fin, résistant au lavage, et
orné de broderie madère. L'en-
semble :
Valeur : 39.95 — SPECIAL 34.95

COTON à DRAPS, blanchi, et résistant au lavage, en coupons de 1 à
5 verges. Une belle occasion :
Largeurs : 54" à 63". Val. 1.25 la v. SPECIAL : .98
Largeurs : 72". Val. 1.49 la v. SPECIAL : 1.25
Largeurs : 81" à 82". Val. 1.69 la v. SPECIAL : 1.39
1.000 v. de COTON JAUNE pour tapisserie. Largeurs 36" et 46".
SPECIAL, la verge : .24

1.500 verges de COTON BLANC pour affiches, à l'usage des peintres.
Largeur : 36". Valeur .45 pour .35

FINETTE avec rayures ou motifs imprimés, pour robes de nuit, py-
jamas, etc., pour dames. Valeur : .69 la verge, pour .42



**BROADCLOTH IMPRIME et POPE-
LINE**. Grand choix de couleurs et
motifs, pour robes de dames et fil-
lettes. Largeur : 36".
Val. jusq. .75 la verge. SPECIAL : .33
1.000 v. de CREPE de COTON, fini chaoui-
sette, pour lingerie, robes de nuit, pyjamas.
Nuances de bleu pâle, turquoise, poudré,
vieux rose.
Val. .69 la v. SPECIAL : .39
"SHIRTING" avec rayures de couleur sur fond
blanc. Pour chemises et pyjamas.
Val. .59 et .69. SPECIAL : 2 verges pour : \$1.

LOT de FINETTE uni, bleu pâle, de très belle qualité.
Largeur : 36 pouces. — .39
Valeur : .50 la verge — SPECIAL :

1.000 v. de FINETTE aux rayures ou motifs de couleurs imprimées.
Largeur 36 pouces. — .42
Valeur : .69 la verge.

— 2e étage —

Quatre lots de lainages

comprenant : "poil de lapin", worsted
anglais, flanelle fantaisie ou crêpe de
laine, tous 100% laine d'un grand
choix de teintes. Largeur : 56 pouces.
Valeurs : 2.95 à 3.95

Superbe crêpe "sheer"
à texture serrée, égale. Largeur : 44
pouces. Couleurs : rose pâle, bois de
rose, bleu pâle, marine, noir et blanc.
Une occasion épatante !
Valeur : 1.69

2.000 verges de crêpe "Pompon"
uni ou avec petits motifs floraux,
facile à laver, pour lingerie de toutes
sortes. Blanc, rose ou bleu pâle. Lar-
geurs : 38 et 42 pouces.
SPECIAL, la verge : .89

Rabais d'étoffes à manteaux
Pour deux jours seulement, nos étof-
fes à manteaux, costumes ainsi que
nos gabardines, qui ne sont pas déjà
réduites, vous sont offertes avec un
escompte spéciale de : **25%**

15 pièces d'alpine uni
épais, infroissable, gris, brun, drab
ou bruyère, pour confectionner jupes,
costumes, robes de rue ou de bureau,
etc. Largeur : 39 et 42 pouces.
Valeur : 1.79

Pour toilettes du carnaval
... très beau crêpe de soie uni, épais,
envers satin, de 42" de larg. Ce crêpe
"Hollywood" peut se nettoyer à la
main, et est offert dans toutes les
nuances en vogue.
Valeur : 1.98

Bellies étoffes à manteaux

Épaisses étoffes 100% laine, pour
manteaux d'hiver. Nuances de rouil-
le, drab, vert foncé, feuilles de chêne,
vieux rose, marine, rouge clair, rouge
vin.
Valeur : 3.50

Crêpe uni de soie
À moitié prix, nous vous offrons ce
beau crêpe de 42", pour confectionner
d'atrayantes robes. Noir, marine,
rouille, gris, corail, brun, violet,
mousse, bleu poudré.
Valeur : 1.95

Excellent crêpe faille
de 42" de largeur, pour confectionner
de jolies robes. Choix varié des plus
récentes nuances. Ne manquez pas
de vous en procurer, car cette qualité
est d'une...
Valeur de : 2.50

10 pièces de crêpe plat blanc
Ce crêpe de soie, dont la largeur est
de 44 pouces, est idéal pour fine lin-
gerie, blouses ou robes de bébés.
Nous vous recommandons fortement
cette...
valeur de : 1.49

Chaud spun semi-laine
Une tanié propice de ce confortable
tissu pour l'hiver. Quadrilles, motifs
floraux ou uni. Largeur : 38 pouces.
Ne manquez pas cette offre !
Valeurs : 1.00 et 1.19

Splendide satin blanc
pour robes de soir, de mariée, ou belle
lingerie. Il ne nous reste que 3 pièces
de ce beau satin lavable, de 54 pouces
de largeur.
Valeur : 2.25

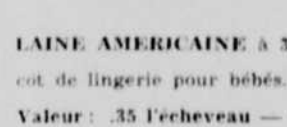
LAINE et NAPPES, rez-de-chaussée



LAINE ECOSSAISE

à 3 brins, garantie irrétrécissable, pour
tricot de chaussettes pour messieurs et
garçons. Grand choix de teintes : mari-
ne, marron, brun, rouge, jaune, drab, gris,
vert, rouille, noir, bleu et bleu poudré.

TRES SPECIAL, \$1.
7 balles pour :



LAINE AMERICAINE à 3 brins, très douce, pour tri-
cot de lingerie pour bébés. Vert ou bleu pâle. — \$1.

Valeur : .35 l'écheveau — 4 pour

CREPE MIXTE (composé de laine et soie) pour tricot
de chandails ou robes pour dames. Rouge, bleu poudré,
noir, vert foncé, brun, bleu royal. \$1.

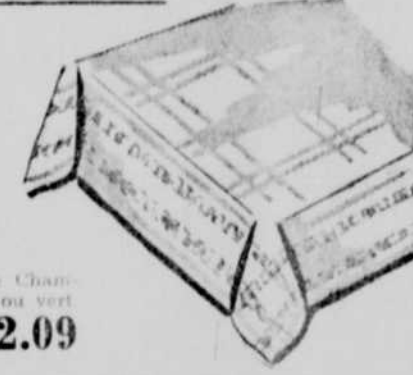
Valeur : .50 l'écheveau — 4 pour

NAPPES

à quadrilles divers, aux
couleurs garanties lavi-
bles. Dim. 54" x 54"

SPECIAL : \$1.

NAPPES en bon coton de Cham-
bray, quadrillé rouge, bleu ou vert.
Dimensions : 54" x 72"
Valeur : 2.98 — SPECIAL : 2.09



DEBARBOULETTES en ratine de couleurs diverses. — .95
Valeur : .49 chacune. — 12 POUR

600 SERVILETTES en belle ratine quadrillée, très absorbante.
Valeur : .29 chacune. — SPECIAL : 4 pour 1.00

— Rez-de-chaussée —

2 JOURS DE VENTE SEULEMENT: DEMAIN et JEUDI, LES 4 et 5 JANVIER

AUCUNE COMMANDE POSTALE
NI TÉLÉPHONIQUE
POUR LES SPÉCIAUX DE CETTE VENTE

**Syndicat
de Québec**

NE MANQUEZ PAS CES VALEURS
EXTRAORDINAIRES,
POUR INAUGURER 1950 AU SYNDICAT !

GRANDS SOLDÉS

1949
des fêtes
1950

AU SYNDICAT

GARNITURES de MAISON

Beau prélat pour chambre de bain

Ce prélat, de 27 pouces de largeur, est à base de feutre quadrillé noir et blanc, vert et blanc ou bleu et blanc. — Prenez-en plusieurs verges pour mieux profiter de cette aubaine !

2 VERGES

pour :

\$1.

VALEUR : .79 LA VERGE.

25 COUVERTURES

en tissu édredon avec motif floral rose ou bleu. Dimensions : 66 x 80 pouces, pour lit double. — Une réduction de 33 1/3 %.

CHACUNE

VAL : 4.50 CHACUNE.

\$3.



250 verges de REPS de SOIE et HOMESPUN pour tentures

Pour rénover rapidement et à peu de frais l'apparence d'une pièce, profitez de ce grand spécial de tissus pour tentures. Largeurs : 40" et 48". Beau choix de nuances variées.

LA VERGE

\$1.

VAL : 1.25 et 1.35 la v.

— 6e étage —

30 MANTEAUX pour FILLETTES

Magnifiques manteaux en drap de laine de qualité supérieure, et aux dernières nuances de vert, rouge, gris ou brun. Modèles de haute mode. Grandeurs : 12 à 16 ans. — Hâtez-vous de profiter de ce grand spécial !

VAL. JUSQ. \$25.00

15.

35 ENSEMBLES 3-PIECES

comprenant : manteau, jambières et chapeau, pour bébés de 1 à 3 ans. Beau choix de couleurs nouvelles. Très belles valeurs offertes à ce prix de liquidation spécial

4.49

9 COSTUMES 2 pièces, en flanelle grise, pour fillettes de 8 à 10 ans. Valeur 9.95

4.00

CAMISOLE de COTON pour bébés de 6 à 9 mois. Marques MOODIES, WOOLTEX. Manches longues ou courtes. Val. .75 ch. — 2 POUR

.85

24 JUPES en bengaline noire, flanelle ou alpi. — Les couleurs variées, pour fillettes de 7 à 14 ans. Valeurs jusqu'à 5.00.

2.00

5 COSTUMES en quadrillé "plaid" écossais. Gr. 3/32 et 2/30. — Valeur : 15.95.

7.00

250 CAMISOLES en COTON blanc, avec bretelles larges. Grandeurs : 10, 12 et 14 ans. — Val. jusqu'à .69 ch. SPECIAL : .49 ou 2 pour

.95

— 4e étage —



TOUS NOS JOUETS

seront offerts
demain et jeudi,
avec

ESCOMPTE DE SAUF

ceux dont les prix sont fixés par les fabricants, comme : bicyclettes, tricycles, carrosses, trains électriques, bouillottes et quelques autres.

ROYAUME des JOUETS, 5e étage.



3 GRANDS SPECIAUX pour vos garçons

JAQUETTES pour le SPORT

Laine broyée jaune, avec rayures noires. Quantités et grandeurs : 2 26, 1 28, 2 30, 2 32. Ces jaquettes, sont légèrement défranchées par la poussière.

SPECIAL :

5.00

4 OCCASIONS A \$15.

8 paletots "station wagon", doubles de laine. Valeur de 21.50
4 vestes de cuir deux tons : 2/32 et 2/34. — Valeurs de 19.50
2 mackinaws, haut cuir. 36. — Val. : 17.95

10 paletots pour garçons. Gr. 25 à 28. Valeurs de : 21.50

TOUS à : \$15

PANTALONS DE SKI

en gabardine brune ou bleue, de haute qualité. Modèle "instructeur". Soldes d'assortiment et de grandeurs : 26 à 36.

VAL. 10.95

6.99

— 1e étage —

— 1e étage —

— 1e étage —

Splendides aubaines pour vos petits

Complets de fantaisie

Il nous reste seulement 70 de ces beaux petits complets de grandeurs : 1 à 6X. Beau choix de nuances diverses. Pantalons avec boutons ou bretelles.

Valeurs : 3.59 et 3.95.

\$2.

Soldes d'ensembles d'hiver

3-pièces, en quantités et grandeurs suivantes : 1-1 ans, 6-12 ans, 1-3 ans, 1-4 ans, 1-5 ans, 5-6 ans, 1-6X.

Valeurs jusqu'à : 18.50.

\$7.

50 paires de gants de laine

brune de belle qualité. Pointures : 4, 5, 6 pour enfants.

Valeur : 1.00 — Spécial :

.79

Bonnets d'aviateur

en étoffe grise, bleue ou brune de très belle qualité. Moyens ou petits pour enfants.

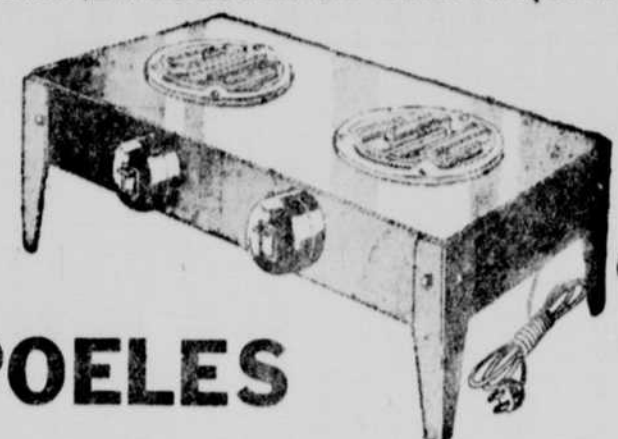
Valeur : 2.25.

1.39



— 1e étage —

RABAIS D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES



POELES

électriques, à 2 éléments

Beau poêle à deux feux, modèle de table, et marque SUPERIOR. 2 éléments porcelaine de 1,320 et 660 watts. Belle occasion !

VALEUR : 8.50

7.49



GONGS ELECTRIQUES

produisant un agréable son musical lorsqu'on sonne à votre porte. Beau fini ivory. SPECIAL A :

1.39 et 2.49

Grille-pain électrique

Élégant et nouveau modèle à 2 tranches, fini chrome. Profitez de cette belle valeur, offerte au prix spécial de :

3.49

Beaux radios de table

fonctionnant avec piles (batteries). Marque réputée. Valeur : 32.95. — Spécial, sans piles : \$5. COMPTANT — \$5. PAR MOIS

24.95

LAMPES

de table, aux plus jolies nuances pastelées de vert, bleu, rose, jaune ou ivoire. Abat-jour de soie.

SPECIAL :

5.95



Projecteurs à piles (batteries)



Attrayants projecteurs, en plastique amélioré, de nuances diverses. Très beau spécial à :

1.39

Fers à repasser

électriques, de marque ROYAL. Formes fuyantes. Beau fini chrome. SPECIAL :

3.79



— 6e étage —

2 JOURS DE VENTE SEULEMENT: DEMAIN et JEUDI, LES 4 et 5 JANVIER

AUCUNE COMMANDE POSTALE
NI TÉLÉPHONIQUE
POUR LES SPÉCIAUX DE CETTE VENTE

Syndicat
de Québec
1866

NE MANQUEZ PAS CES VALEURS
EXTRAORDINAIRES.
POUR INAUGURER 1950 AU SYNDICAT !

Sous-Sol d'Economie du Syndicat

LIQUIDATION DE MANTEAUX A PRIX INCROYABLES!

Notre sous-sol d'économies vous fait l'offre imbattable à Québec, de 400 manteaux de tous genres, à des prix ridiculement bas, aucunement en rapport avec les valeurs offertes. Si vous désirez un manteau à bon marché, ne perdez pas cette chance unique!

1er LOT

142 MANTEAUX

sans fourrures Tailles : 10 à 14x.

Valeur : 19.95

7.50

2e LOT

128 MANTEAUX

garnis ou non de fourrure. 12 à 20.

Valeur : 39.95

13.50

3e LOT

Autre lot de manteaux

garnis ou non de fourrure. 12 à 20.

Valeur : 44.95

\$5. COMP. TANT — SOLDE, \$5. par MOIS

19.50

4e LOT

Beaux imperméables

en satin. Tailles : 12 à 20.

Valeur : 22.95

8.50



SOUS-SOL DE CHAUSSURES

GRANDS SOLDES

de couvre-chaussures pour dames



Velours de haute qualité, chaudement doublé de molleton uni ou tissu piqué. Modèle avec fermeture instantanée et collet mouton, ou avec lacets. — Une aubaine épatante, juste à temps pour les grosses bordées de janvier!

VAL. JUSQ. 6.50



4.94

Talon plat ou mi-plein.

POUR DAMES



Chaudes bottes de cuir

brun, de qualité supérieure, doublé de véritable mouton. Semelle caoutchouc moulé ou crêpe. Modèles avec fermeture instantanée, pour porter sans souliers. Pointures : 4 à 7 1/2. — Spécial sensationnel!

VAL. 9.95 à 11.95

6.69

BOTTE DE CAOUTCHOUC

doublé de véritable mouton

POUR GARÇONS ou MESSIEURS



Superbes bottes avec fermeture instantanée. Très chaudes, pour l'hiver. Magnifiques valeurs aux prix suivants :

POUR GARÇONS

Gr. 4 7.95

et 5

Pour Messieurs

Pointures 7 à 11

8.95

COUVRE-CHAUSSURES

pour enfants et fillettes



Bons couvre-chaussures à 2 ou 3 boucles, chaudement doublés de molleton. Pointures 8 à 13

SPECIAL :

1.94

2 SPECIAUX INTERESSANTS à NOTRE SOUS-SOL d'ECONOMIES

75 paires de BAS DE LAINE

3 brins, pour les travailleurs. Une bonne qualité!

Val. .59

SPECIAL : **.50**



85 pull-over pour GARÇONS

Modèle sans manches, avec encolure en V. Soldes d'assortiment. Laine marron, drab, ou jaune, légèrement défrisée. Petits seulement.

VAL. : 1.89 **.50**



EN VENTE DEMAIN le 4 et JEUDI le 5 seulement!

Syndicat de Québec

L'avion de combat le plus puissant du monde



On voit ici sur cette photo le CF-100, l'avion de combat le plus puissant du monde qui peut voler par n'importe quelle condition atmosphérique. Cet appareil, construit par l'Avro Canada pour la RCAF, est le premier modèle d'avion de combat de première ligne à être désigné pour le Canada. On commencera bientôt à produire ce modèle en série. (Photo RCAF.)

Jugements rendus à Rivière-du-Loup

Jugements rendus à Rivière-du-Loup.

L'honorable juge J.-Oscar Boulanger, de la Cour Supérieure, vient de rendre jugement sur une requête du défendeur pour dommages, dans la cause de J.-B. Lavoye vs Antoine Potvin, tous deux de la cité de Rivière-du-Loup.

Le demandeur a obtenu contre le défendeur un jugement condamnant le défendeur à lui payer la somme de \$500, à titre de dommages pour diffamation.

Le demandeur a dûment fait signifier le jugement et le mémoire de frais encourus mais le défendeur n'a pas payé.

Le demandeur a alors fait les procédures voulues pour que le défendeur soit contraint par corps. En même temps qu'il faisait ces procédures pour contrainte par corps, le demandeur a fait exécuter son jugement par la saisie des biens du défendeur.

Une opposition a été faite par le fils du défendeur, qui demeure avec lui, et a qui le défendeur prétendait avoir donné ses biens en paiement d'arriérés de salaire.

Tant que l'opposition a été pendante, le défendeur a évité le fait pour faire suspendre les procédures en contrainte contre lui, laissant entendre que, lorsque l'opposition aurait été décidée, il verrait à s'acquitter envers le demandeur.

L'opposition a été entendue au temps de novembre et jugement est maintenant rendu, déboutant l'opposition avec dépens.

A l'ouverture du terme de décembre, le demandeur a présenté de nouveau sa demande pour incarcération du défendeur. Ce dernier s'est alors objecté, prétendant qu'il avait fait cession de ses biens en vertu de la loi de faillite du Canada, à Québec.

La requête pour emprisonnement du défendeur a été accordée, malgré l'objection du défendeur, parce que la cession de biens, si elle est un moyen d'élargissement, n'est pas un moyen de se soustraire à l'emprisonnement.

Avant la fin du terme de décembre, le défendeur a incarcéré à présent une autre motion demandant son élargissement en alléguant sa cession de biens à Québec en vertu de la loi de faillite du Canada.

L'honorable Ronéo Langlais, juge de la Cour Supérieure, a rendu jugement dans la cause de J.-D. Raymond, cuisinier, de la Cité de Rivière-du-Loup, vs Maurice Viel, Victor Roussel, Leo Bourgeois, Gilbert Dubé, tous quatre de la cité de Rivière-du-Loup, en leur qualité d'exécuteurs testamentaires de feu Ernest Dubé, en son vivant hôtelier, de la dite cité.

Le demandeur, qui est cuisinier, poursuit les défendeurs, et réclame la somme de \$277.27 pour les raisons suivantes :

Propriétaires de l'hôtel Orphir, à Rivière-du-Loup, les défendeurs ont engagé le demandeur le 30 avril, 1948, à \$25, par semaine. Cet hôtel appartenait à feu Ernest Dubé, et ce sont les exécuteurs testamentaires qui sont poursuivis.

Le demandeur travailla jusqu'au premier janvier, 1949, et il fut congédié sans avis.

Le juge maintient l'action, et condamne les défendeurs à payer au demandeur la somme de \$68.74 avec intérêt de l'assignation et les dépens.

Les jours derniers eurent lieu les funérailles de Lise Allard, fille bien-aimée de M. et Mme Philippe Allard, décédée accidentellement, à l'âge de 8 ans et six mois.

Les exécutrices de leur draps, qui portaient M. Roger Barabé, venaient en tête du cortège. Portait la croix, M. René Gagnon; les porteurs du corps étaient : MM. Florian de Courval, Jean Veilleux, Louis Mathieu, Pascal Morin, Gilbert Vigneault et Marcel Vigneault, accompagnés de Mlle Suzanne Lapin, Gisèle Thérien, Lise Bergeron, Gustave Hébert, Hermine Morin et Fernande Hébert, compagnes de classe de la petite Lise Allard; Mlle Yolande Vigneault et Jeanette Lapin firent la quête.

La chorale de l'Ecole du village, sous la direction des religieuses de l'Assomption fit les frais du chant. A l'orgue, Mlle Louise Doucet.

Concluant le deuil, M. et Mme Philippe Allard, père et mère, ses sœurs : Marie-Rose, Yvette, de l'Ecole Normale de St-Léonard, Rollande et Claire; ses frères : J.-Paul Rolland, du collège des PP. des E.-C. d'Arthabaska, Gilles et Claude; son grand-père, M. Donat Tourigny, de St-Samuel; sa grand-mère, Mme Joseph Allard, de Victoriaville; ses oncles et tantes : MM. et Mmes Rosaire Allard, Rosaire Pélon, Henri Allard, de St-Vallier; Saint-Croix, de Deschambault; Weller Allard, d'Assomption; Alphonse Marcotte, de St-Samuel; Rolland Tourigny, de St-Samuel; Georges Desllets, de

St-Raphaël (Bell.)

BAPTEMES. (DNC). — Marie-Solange-Florence, fille de M. et Mme Jos. Lemieux (Alma Langlois), Parr. et marr., M. Véronique et Bibiane Lemieux, frère et sœur.

— Marie-Estelle-Diane, fille de M. et Mme Paul Gaumond (Laurie Doyon), Parr. et marr., M. et Mme Gérard Lamontagne, de St-Vallier, grands-parents.

— Marie-Claudette-Doris, fille de M. et Mme Raphaël Remillard (Jacqueline Thérèse), Parr. et marr., M. et Mme Arthur Thérèse, grands-parents.

— Joseph-Gérard-Denis, fils de M. et Mme Paul-Eugène Morin (Léontine Blais), Parr. et marr., M. et Mme Gérard Catellier.

— Marie-Hélène-Florence, fille de M. et Mme Léopold Simard (Albertine Picard), Parr. et marr., M. François et Mlle Célestine Simard, oncle et tante.

— Joseph-Lucien-Gilles, fils de M. et Mme Ernest Dutil (Noëlle Laverdière), Parr. et marr., M. et Mme Lucien Lessard.

— Marie-Gertrude-Aurore, fille de Josephat Gagnon (Elise Comeau), Parr. et marr., M. et Mme Lucien Gagnon.

— Marie - Annette - Françoise, fille de M. et Mme Raphaël Guillemette, fils. Parr. et marr., M. et Mme Adélard Lessard.

— Marie - Françoise - Gaétane, fille de M. et Mme Donald Gagnon (Liliane Morin), Parr. et marr., M. et Mme Joseph Morin, grands-parents.

— Marie-Irène-Simone, fille de M. et Mme Gérard Bouffard (Gertrude Poliquin), Parr. M. Adrien Poliquin; marr., Mlle Simone Poliquin.

— Joseph-Yves-Gaétan, fils de M. et Mme Philippe Asselin (Bella Asselin), Parr. et marr., M. et Mme Joseph Asselin.

TRIDUUM. — Le R. P. Philippe Lussier, C.S.R., directeur des pèlerinages de Ste-Anne de Beupré était récemment parmi nous et a prêché un triduum aux demoiselles de la paroisse à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception.

GRATIFICATIONS. — Mlle Arthémise Roy et Jeanne d'Arc Raby, institutrices de la paroisse et M. le professeur Léopold Roy, ont reçu une prime de \$20.00 pour succès dans l'enseignement. Nos sincères félicitations.

EN VISITE. — La Révérende Soeur Ste-Véronique (Délina Roy, fille de feu Louis Roy) et sa sœur Ste-Françoise (Berthe Nadeau, fille de M. Joseph Nadeau) de la Congrégation des Soeurs de N.-D. du Perpétuel-Secours, de St-Damien, étaient parmi nous dimanche 11 décembre et ont fait la collecte en faveur de leurs œuvres missionnaires.

MARGUILLIER. — M. Adélard Bolduc, du rang "Le Bras" a été élu marguillier en remplacement de M. Arthur Bolduc, sortant de charge. Le banc est composé de MM. Adélard Bolduc, Ovide Arbour et Adélard Bolduc.

SUCCES. — Ecole St-Arthur, dirigée par M. le professeur Léopold Roy, concours de novembre, 1er de chaque groupe: 9ème année, Irène Vermette, 90.3%; 2e, Maurice Boutin, 71.9%; 7e, Rosaire Bélanger, 81.8%; 8e, Gabriel Beaudoin, 89.8%.

INCENDIE. — Drummondville, Emilie Bourassa de Victorville, M. Philippe Tourigny, de Ste-Eulalie; ses cousins et cousines : Jean, Gaston, Madeleine, Raymond, Jacqueline et Suzanne Allard de St-Vallier; Simone, Camille, Jeanne d'Arc, Thérèse, Gérard, Nelson, Jeanne, Gilles, Monique et Germain Pélon de St-Vallier; Marcel, Jacqueline, Réjane, Guy, Solange et Marjorie Marotte de St-Samuel; Renée, Réjane, Gérard, Denise, Hélène, Léa et Jeanne-Rose, Tourigny de Ste-Eulalie; Carmen, Lucie, Donald, François, André, Maurice, Gaston et Fernande Crochétière de Deschambault; Thérèse, Gérard, Denise, Lucie, Jeanne, Jeanette, Roland, Pauline et Laurent Desllets, de Drummondville; Gilles, Denis, Jacqueline et Thérèse Tourigny de St-Samuel; Monique, Gisèle, Martin, Jacques, Hélène et Yvon Allard d'Assomption.

On remarquait au choc : M. le principal de l'Ecole normale de St-Léonard d'Assomption, M. Fabrice Genest, Henri Laforest.

Parmi l'assistance, M. Harry Doucet et Mlle Rachel Doucet, M. Patrick Trotter et Mlle André Trotter, les Révérends Soeurs de l'Assomption de la S.V., les familles Antoni Gagnon, Zacharie Martel, Jean Doucet, Alphonse Paquet, J.-A. Rochefort, Antonio Veilleux, Bruno Morin, Omer Morin, Frank Hébert, Welly Martel, Roméo Barabé et Louis-Marie Barabé, Saul Bergeron, Armand Doucet, Armand Mathieu, Jos. Lapin, Alfred Vigneault, Liguori Morin, Roland de St-Samuel, Germain, Alfred, Raymond Bergeron, Charles Pelletier, etc.

A cette famille éprouvée nos vives condoléances.

La Vie Sociale

Chambre 325 — 3, boul. Charest
Tél. : 2-4771, local 43 — Québec

M. et madame Hugh O'Donnell, Toronto, ont passé la période de Noël à Québec, après avoir passé les fêtes de Noël à Québec, les invités du très honnorable Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, et de madame Saint-Laurent.

Le juge en chef et madame Albert Séguin ont passé la période de Noël à Montréal, inscrite au Ritz Carlton.

L'honorable Charles McTaggart et madame McTaggart, ainsi que leur fils, M. Bill McTaggart, de



Z. F. ROY & FILS
54, Côte du Palais
(Près rue St-Jean)

COMBATEZ LES RHUMES
DE CETTE
Manière FACILE

Prenez un BAIN
CHAUD à la MOUTARDE

Faites dissoudre 2 ou 3 cuillères à soupe de moutarde dans un peu d'eau et ajoutez à votre bain chaud. Après le bain, un bon massage... puis au lit pour une bonne nuit de sommeil.



MOUTARDE Colman's

M. Armand Lamoignon est de retour à Québec après avoir passé quelques temps à Montréal à l'occasion de la Noël.

M. et madame M.-W. Townsend, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Québec, les invités des parents de madame Townsend, le lieutenant-colonel et madame J.-Gordon Ross, Mademoiselle Alice Ross, de Montréal, est également l'invitée de ses parents.

M. et madame Romeo Laflamme, de Providence, Rhode-Island, font un séjour à Québec, les invités de leur genre et de leur fille, M. et madame Jean-Paul Laberge.

Madame George Blackie, de Toronto, passe quelques jours à Brookville, l'invitée de ses parents, M. et madame John Blackie.

M. J.-A. Manseau et sa fille Lucile, passent la fête du Premier de l'An dans la métropole.

Mademoiselle Rita Cadria est retournée à Val Clément après un long séjour à Rouyn.

Mademoiselle A.-M. de Billy, de Victoriaville, passe la période des fêtes à Québec, l'invitée de son beau-frère et de sa sœur, M. et madame J.-P.-A. Gravel.

M. Charlie McCarthy, de Québec, passe quinze jours à Québec, l'invité de M. et madame Ernest Garneau.

M. Jean Grégoire, de Joliette, a passé la fête du Nouvel An à Québec, dans sa famille.

M. Jean-Paul Chartier, de Montréal, passe quelque temps à Québec.

NOUS VOUS RECOMMANDONS LES
LAMPES LACO ELLES SONT DE
TOUT REPOS - PLUS BRILLANTES -
PLUS DURABLES FAITES-EN
PROVISION!



LAMPES LACO
INCANDESCENTES et FLUORESCENTES

M. et madame Alex Blanchet sont arrivés à Québec de Pawbuck, Rhode-Island, en avion, et font un séjour chez M. et madame Jean-Paul Laberge.

Mademoiselle Monique Coullombe, de Montréal, passe quelques jours à Québec, dans sa famille.

Madame Armand Durois, de Montréal, a passé quelques jours à Québec, l'invitée de M. et madame Jean Leman.

Madame Conrad Manseau, de Montréal, est actuellement à Flet, l'invitée de son fils et de sa belle-fille, M. et madame Gilbert Manseau.

LE BRIDGE CONTRAT

par NOËL DUCHESNE
MAÎTRE BRIDGEUR
Adressez toutes communications concernant le bridge à
Le Chroniqueur de Bridge, Édition de l'Action Catholique, Québec.

SIGNAL LAVINTHAL

Le signal Lavinthal est l'indicateur de la suite préférée. Il est pour cette raison plutôt connu sous le nom de "SUIT-PREFERENCE". Il ne s'applique que lorsque le jeu d'une forte carte ne peut être logiquement compris comme un "Rappel" ou que le jeu de la basse carte ne peut signifier l'arrêt. Il s'applique dans les cas suivants :

(1) Alors que son partenaire ne fournit pas à la suite demandée, le joueur retournera certainement à cette suite afin de permettre à son partenaire de couper. Mais s'il lui est possible de reprendre la main, pour permettre une nouvelle coupe, il doit donc par la carte qu'il fera couper, indiquer à quelle suite se trouve sa reprise de main. La suite atout étant éliminée, il ne reste que deux suites. Si la carte que fait couper le joueur n'est pas la suite comme étant sa plus basse, c'est que sa reprise de main est à la plus forte des deux autres couleurs. Si la carte que fait couper le joueur est la plus basse qu'il possède à cette suite, c'est qu'il compte reprendre la main à la moins chère des deux couleurs possibles.

(2) Lorsque le joueur qui a l'atout a une carte majeure, retient la main, mais visiblement une autre levée ne peut être gagnée à cette suite, la carte que fournira son partenaire ne peut signifier un Rappel ou un Arrêt, elle indiquera plutôt la suite préférée. S'il a fourni une carte plutôt haute le joueur attaquera

la couleur la plus chère, hors l'atout. S'il a fourni sa plus basse, le signal ne sera pas toujours catégorique, car il se peut que le partenaire ne soit intéressé à aucune suite. Mais il y a quand même l'indication que si une suite intéresse le partenaire, c'est la plus basse.

(3) Le signal Lavinthal peut aussi être utilisé lorsque le déclarant encaisse une suite majeure et que le défendeur se trouve dans l'obligation de fournir. Si en premier, librement, il jette les plus fortes cartes qu'il détient à cette suite, c'est qu'il désire que son partenaire attaque à la couleur la plus chère, lorsqu'il aura la main.

(4) Enfin, tout jeu d'une forte carte, qui ne peut signifier un appel direct, sera compris comme l'indication de la suite préférée. Quelques joueurs donnent à la manipulation de leurs atouts le sens d'un appel à la suite préférée, mais aucun grand théoricien n'a encore accordé à la manière de fournir à l'atout cette signification, car il pourrait y avoir confusion au sujet des coupes.

N.B. — Des illustrations seront données lors des prochaines chroniques "C".

Noël DUCHESNE

Une demande

Edmonton, Alberta, A. (BUP) — L'Union des cultivateurs de l'Alberta a demandé à la Fédération canadienne de l'agriculture de chercher à obtenir un prix minimum de \$26.00 les cent livres pour le porc. Le prix actuel, c'est qu'il désire que son partenaire attaque à la couleur la plus chère, lorsqu'il aura la main.

CHEZ LES ENFANTS, LES PIRES ACCÈS DE

Rhumes Soulagés En Une Nuit

Des frictions au Vicks VapoRub au coucher réchauffent et calment vite les souffrances du rhume chez les enfants. Souvent dès le matin suivant la séance causée par le rhume est en grande partie disparue. L'efficacité du VapoRub résulte de sa double action. D'abord, le VapoRub pénètre profondément dans les voies bronchiales congestionnées par le rhume, soulageant la congestion et apaisant l'irritation. De plus, il stimule la poitrine et le dos comme un cataplasme réconfortant. Ce soir, utilisez Vicks VapoRub.

Le mieux connu des Remèdes de Famille pour soulager les souffrances du Rhume

VICKS VAPORUB

J.-M. BLANCHETTE

OUI c'est DEMAIN

Contrairement aux années passées, alors que nous faisons notre vente vers le 15, nous avons pensé de commencer cette

Vente Annuelle de Janvier

DEMAIN, MERCREDI le 4, à 9 hres

Comme nous avons la bonne réputation de donner de très belles valeurs dans nos ventes, nous nous sommes efforcés cette année encore de vous offrir des VRAIES VALEURS. — Voyez par vous-même ces quelques spéciaux.

BLAZERS en flanelle

tout laine, pour fillettes ou garçonnets de 2 à 8 ans. Bleu marine, rouge, vert, brun avec braid de fantaisie. Valeurs de 4.50. En vente \$3.50

JUPES à plis

en flanelle Vervé, pour fillettes de 1 à 6 ans. Teintes pastelées de rose, bleu pâle, et blanc. Valeur de 2.95. En vente \$2.00

74 HABITS de neige

(snow suit) en popeline Zélan ou satin Tactel trait de marque Bar-Tam. Tous ainsi que cordon de laine. Bonne doublure popeline. Grands pour enfants de 2 à 7 ans. Valeur de 18.50. En vente \$8.00

56 MANTEAUX pour fillettes

de 7 à 10 ans et ensembles pour fillettes ou garçons de 4 à 6 ans. Soie de une plus belle ligne. Valeurs jusqu'à 24.95. En vente \$12.00

LOT d'ENSEMBLES pour fillettes

et garçonnets de 1 à 3 ans, ainsi que 9 manteaux Capuchon rouge. 2 à 6 ans. Valeurs jusqu'à 14.50. En vente \$8.00

HABITS MATELOTS bleu marine

avec gilet blanc. Modèle avec pantalons longs ou courts. Grands 1 à 6 ans. Valeurs jusqu'à 7.50. En vente \$3.50

PYJAMAS en belle flanellette

tout en imprimés. Pour fillettes de 2 à 12 ans. Valeurs jusqu'à 2.50. Grands 2 à 6 ans. Valeurs jusqu'à 3.50. En vente \$1.50 \$2.00

PANTALONS de SKI

en beau moiré tout laine. Brun ou bleu marine. Grands 4 à 11 ans. Valeurs jusqu'à 7.50. En vente \$5.00

15 MANTEAUX et BONNETS

en flanelle tout laine pour bébé de 1 an. Valeur de 5.50. En vente \$2.00

12 ENVELOPPES

avec pieds et bras, capuchon rose de fourrure blanche. Chinchilla rose seulement. Valeur de 3.95. En vente \$2.00

LOT de CHANDAILS et VESTES

de laine pour enfants de 2 à 16 ans. Lignes décontractées. Valeurs jusqu'à 3.95. En vente \$1.50

LOT de GANTS et MITAINES

en laine ou en fantaisie. Grands 2 à 12 ans. Valeurs jusqu'à 1.50. En vente \$.50

COUVRE-TOUT en laine blanche

capote avec pieds et chandails à même pour bébés de 6 mois et 1 an. Valeurs jusqu'à 2.95. En vente \$1.50

ROBES en crêpe, taffetas.

lavage ou jersey, pour fillettes de 2 à 12 ans. Soies de nos lignes des fêtes. En vente 1/2 PRIX

LOT de SOUS-VETEMENTS

en coton ou laine et coton. Pour enfants de 2 à 12 ans. Valeurs jusqu'à 1.90. En vente \$.50 \$1.00

18 MANTEAUX de printemps

pour fillettes de 2-5 ans. Valeurs jusqu'à 12.50. En vente \$5.00

LOT d'HABITS pour garçonnets

de 4 à 7 ans. Veste sport et pantalon long ou modèle slim. Valeurs jusqu'à 12.95. En vente \$5.00

20% d'Escompte

sur toutes les lignes de marchandises régulières et d'usage courant, telles que : bas, sous-vêtements, lingerie pour bébés, cadeaux pour naissance, etc., etc., qui ne sont pas comprises dans cette vente.

LUCIEN GAUVIN

VENTE DE JANVIER

COMMENCANT DEMAIN MATIN A 9 HRES

Des spéciaux, que les personnes économes ne voudront pas manquer, vous sont offerts durant cette vente de janvier. Habilitez votre garçon et votre homme à prix d'abbaye tout en vous procurant une marchandise de toute première qualité et à la toute dernière mode. Nous vous donnons ci-dessous une liste partielle des occasions offertes durant cette vente.

COMPLETS pour garçons

2 pantalons — Gran — \$10.00
deurs 24 à 36.
Valeurs jusqu'à \$27.50 pour

COMPLETS pour jeunes hommes

Confection "Prince". Grands : 34 à 39. Valeurs jusqu'à \$39.50 pour

PANTALONS LONGS

10 ans à 18 ans : Scotch tweed. Grands 28-36 Régulier \$8.95 — Réduits à \$5.00

PANTALONS BREECHES

Grands : 25 à 34. — "Tut twist" avec genoux de cuir — Fermeture éclair. Régulier \$7.25 pour \$5.00

15 PARKAS bruns

Tailles 24 - 36 Régulier : \$10.95 pour \$5.00

25 PARKAS drab et taupe

Grands 24 à 36. Valeurs jusqu'à \$15.95 pour \$7.00

GILETS de LAINE

marque "Regent". Grands : 24 à 36. Valeurs régulières jusqu'à \$4.75 pour \$2.00

PANTALONS COURTS

alpine brun. Gr. : 24 à 30. Valeurs \$2.95 pour \$1.00

CHEMISES BLANCHES

Grands 11 — 14 1/2. Valeurs \$2.25 pour \$1.50

BAS COURTS

pour garçons — Grands : 8 à 10 1/2. Régulier \$1.00 pour \$.50

PYJAMAS flanellette et broadcloth

Grands 6 à 14. Valeurs jusqu'à \$4.50. pour \$2.00

BAS GOLF laine "Mercury"

Grands 7 1/2 à 10. Régulier : \$1.25 pour \$.85

COMBINAISONS "Turnbull"

pour garçons MC. JC. Grands 24 à 32. Régulier \$1.95 pour \$1.00

LIGNE 81 ML. JL.

Grands 24 à 34. Régulier \$2.59 pour \$2.00

CHEMISES SPORT pour garçons

6 ans à 16 ans. Alpine et flanellette. Régulier jusqu'à \$3.50 pour \$2.00

CHEMISES marque "Forsyth"

Grands 13 1/2 à 16. Régulier jusqu'à \$7.00 pour \$3.00

HABITS pour garçons

Confection "Prince". 2 pantalons longs. Valeurs : \$39.50 pour \$20.00

GILETS SPORT pour garçons

Belle confection — Grands : 24-33. Réguliers \$14.95 pour \$7.00

GILETS de GOURET pour garçons

Réguliers \$3.25 et \$3.95 pour \$2.50

33 1/3%

SUR TOUT LE STOCK

de
PALETOTS D'HIVER

POUR GARÇONS ET JEUNES GENS.

PRIX REDUITS sur de nombreux autres articles non énumérés dans cette annonce.

AUJOURD'HUI

notre magasin sera FERMÉ

toute la journée afin de nous permettre de bien préparer cette vente.

Lucien Gauvin

106, rue St-Jean — Tél. : 4-9178

AUCUN ECHANGE

PAS DE C.O.D.

Pas de commandes postales ou téléphoniques.

AUJOURD'HUI

notre magasin sera FERMÉ

toute la journée afin de nous permettre de bien préparer cette vente.

J.-M. Blanchette
Tél. 36187
73 RUE ST-JEAN — QUÉBEC.

S. V. P.

PAS DE COMMANDES PAR MALLE

OU PAR TELEPHONE

Annouez régulièrement dans l' "ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

Le maire de Nicolet en deuil de sa mère

Nicolet. — (DNC). — Toute la population de la ville de Nicolet a appris avec beaucoup de regret le décès de Mme veuve Alfred Gaudet, née Alice Sancer, décédée à l'Hôtel-Dieu de Nicolet, à l'âge de 80 ans.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, son fils: M. J.-Alfred Gaudet, avocat, maire de la ville de Nicolet; ses petits-enfants, Jacques Cloutier, Michelle et André Gaudet, tous de Nicolet.

Son service aura lieu, en la cathédrale de Nicolet, mercredi, le 4 janvier courant, à 9 h. 30 a.m. La dépouille mortelle partira de l'Hôtel-Dieu à 9 heures.

Nos plus sincères sympathies à M. le maire et à la famille.

LE CONSEIL DE VILLE

Lors d'une séance spéciale du Conseil de ville de Nicolet, sur proposition de l'échevin Caron, secondé par l'échevin Millette, il a été unanimement résolu que ce conseil a appris avec beaucoup de regret la mort de Mme veuve Alfred Gaudet, mère de M. le maire J.-Alfred Gaudet, de cette ville. A cette occasion, le conseil offre ses plus sincères condoléances à M. le maire. En plus, une couronne de fleurs sera déposée sur la tombe de la défunte et trois grands-messes seront payées par la ville pour le repos de son âme.

Baïaille à la hache

MONTREAL, 3 — D.N.C. — Deux hommes, identifiés par la police et tous deux âgés de 40 ans, ont été conduits à l'hôpital St-Luc pour de légères blessures, dimanche, à la suite, selon la police d'une bataille à la hache. D'après les détectives de l'escouade municipale des homicides qui font enquête dans cette affaire, les deux hommes se seraient rencontrés dimanche matin. Une querelle aurait éclaté entre eux, laquelle, après qu'un d'eux aurait sorti un hachette de dessous son gilet. Il aurait frappé son antagoniste au côté gauche du cou.

Lucien Bigaouette
HORLOGER-BIJOUTIER
Vente — Réparation et Service
(Attention spéciale aux commodes portables)
414, St-Jacques, Québec, Tél.: 2-7496

C. ROBITAILLE Inc.
la maison du Piano

— STEINWAY
— WURLITZER
— WINTER
— LESAGE
— MASON & RICH
— HENRY HERBERT

Des experts sont à votre disposition pour toutes réparations.

CR. ROBITAILLE
Tél.: 5-8167 — 320, rue St-Joseph

SOURDS
Consultez
Rémy Beaulieu
94 de la Couronne Québec
Tél.: 2-3592
Pour un meilleur appareil
AUDITIF

P. FERLAND INC.
"Nettoyeurs d'un ton plus clair"
155-157 DU PONT—Tél.: 4-3531
Assurance gratuite contre le feu et le vol

EXAMEN DE LA VUE Spécialité: VERRES de CONTACT
Marcel Massicotte, O. D.
SPECIALISTE-OPHTHÉLTIQUE
15 1/2 St-Joseph Tél.: 2-2556

N'OUBLIEZ PAS!
que vous pouvez bénéficier
d'un escompte
réel de **20%**
sur tout
notre
STOCK
DAMES ET
MESSIEURS
VENDREDI
OUVERT
soir jusqu'à
9 h. 30
ARMAND BÉDARD
LE BOÏTIER
48 rue Saint-Jean Tél.: 2-1940

Nicolet

NICOLET. — (DNC). — Les messages des messagers de Notre-Dame à l'occasion de la fête de la Sainte Vierge, les élèves de la vocationnaire de la ville de Nicolet.

Le R. P. Irénée, capucin, initiateur et aumônier général de cette œuvre, a visité principalement l'École normale et l'École supérieure d'enseignement ménager de la ville. Il a aussi parlé devant le personnel religieux, les collégiennes, les élèves de l'École supérieure de musique et celles du pensionnat Notre-Dame-de-l'Assomption. De plus le R. P. Irénée a rencontré des groupes de dames et de demoiselles dont il a fait des zélatrices. Après quelques jours de réflexion, plusieurs membres ont demandé et reçu les agrégations et un grand nombre ont donné leur adhésion à cette œuvre.

Ce mouvement des messagers de Notre-Dame a pris naissance en novembre 1945, à Rimouski, avec l'encouragement et la haute approbation de Son Exe. Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski. Il a pour but de travailler au rétablissement de la moralité publique, par la lutte contre le courant général de laisser-aller, contre le respect humain et la sensualité, la lutte pour la protection de la dignité de la femme, pour le triomphe de l'esprit chrétien, de l'hygiène du sens et du bon goût dans le mouvement de la mode.

Funérailles. — Ces jours derniers, avaient lieu en la cathédrale de Nicolet, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Lucien Métivier, décédé à l'âge de 47 ans, époux de Jeanne Arc Leclerc.

La levée du corps fut faite par M. le curé A. Dumas qui chanta aussi le service, accompagné de MM. les abbés Walter Roux et Germain Rouillard, comme diacre et sous-diacre.

On remarquait au sanctuaire: Mgr Albertus Martin, P.D., V.G., ainsi que plusieurs autres membres du clergé.

On remarquait dans la nef: les Révères Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge et les Révères Soeurs Grises de l'Hôtel-Dieu, de cette ville.

La levée fut faite par les employés de la maison Rousseau.

La chorale était sous la direction de M. Jean-Louis Chapdelaine. A l'orgue, M. l'abbé Th. Tessier. Le soliste du cantique d'adieu fut M. Laurent Leblanc.

Un fort contingent des employés de l'American Optical Co., ainsi qu'un nombreux cortège de citoyens de cette ville accompagnaient le corps et assistaient au service.

Outre son épouse, née Jeanne Arc Leclerc, la défunte laisse pour pleurer sa perte, ses fils: Guy et Pierre; ses frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Arthur Métivier, Victor Métivier, Antonio Métivier, Louis-Philippe Métivier, J.-Baptiste Métivier; ses sœurs et beaux-frères: MM. et Mmes Urbain Courchesne, née Yvonne Métivier, Lionel, Mlle Marie-Ange Métivier, tous de Nicolet, MM. et Mmes Bernard Leclerc (Fernande Vandal), de Drummondville, Jacques Leclerc (Yvonne Maurais), de Nicolet, M. Jean Leclerc, de Drummondville, MM. et Mmes André Duhamel (Flore Leclerc), de Drummondville, Paul-Emile Forcier (Clothilde Leclerc), de Sorel, Bruno Pellerin (Thérèse Leclerc), de Nicolet, Claude Garon (Gisèle Leclerc), de Nicolet, Mme Zéphirin Drouin, de Pierreville; son beau-père, M. Philippe Leclerc, de Pierreville; sa grand-mère, Mme Drouin, de Pierreville; ses neveux et nièces: MM. Gérard, Paul-André, Raymond Courchesne, Jean-Charles, Claude, Gilles et André Métivier, Jean-Claude Métivier, Mlle Pierre St-Cyr, née Courchesne, Mlle Rita Courchesne, Claire Métivier, Monique et Thérèse ainsi qu'un grand nombre d'autres parents.

Nos sincères sympathies aux familles Métivier et Leclerc.

Dépouillement de l'arbre de Noël.

P. FERLAND INC.
"Nettoyeurs d'un ton plus clair"
155-157 DU PONT—Tél.: 4-3531
Assurance gratuite contre le feu et le vol

Soldats anglais à l'entraînement



• L'entraînement des nouvelles recrues en Angleterre n'est pas une chose facile. Durant les dix premières semaines de son contact avec les forces armées,

le candidat soldat devra passer par toute une série d'épreuves qui le conduiront à un classement définitif. Ici, deux de ces recrues passent l'une des dernières étapes de l'entraînement.

Il s'agit de surmonter un maximum d'obstacles tout en portant d'épaisses lunettes les privant de la lumière du jour. (A suivre).

Saint-Séver

ST-SEVERE. — D.N.C. — FETE DE NOEL. — La messe de minuit fut chantée par M. le curé J.-H. Beland. Un Père de la Fraternité Sacerdotale de la Pointe-du-Lac, était venu aider M. le curé.

La chorale des hommes et celle des jeunes filles firent les cris du chant à la messe de l'aurore: la collecte de la messe de minuit fut faite par Mlle Claire Chénier, institutrice et M. Robert Desjardins, instituteur, et Mlle Céline Lemaux et M. Orelle Chénier. La messe du jour fut chantée par le R. P. Père, M. le curé fit le sermon. Après la messe, il eut la vente des banes présidée par M. le curé, assisté des marguilliers du banc, M. Philippe-E. Gélinais, mit les banes à l'enchère.

Noël. — Mercredi, le 28 décembre, à 8 heures du soir, a eu lieu, à l'orphelinat du Christ-Roi, de cette ville, le dépouillement de l'arbre de Noël préparé sous le patronage de l'Association des Dames de charité de Nicolet.

Chevaliers de Colomb. — Lors d'une réunion tenue dernièrement en grand salon de la rue Fortier, le grand chevalier, M. P.-A. Trépan, du Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de Nicolet, a fait rapport des différentes activités de ce conseil pendant l'année qui vient de s'écouler et des activités projetées pour l'année 1950. Il a demandé à tous les Chevaliers de mettre en pratique les leçons données par le député de district lors de la convention de district qui a été tenue dernièrement à Nicolet.

Funérailles. — Il y a quelques jours avaient lieu, en la cathédrale de la Maison-Mère des Révères Soeurs de l'Assomption, les funérailles de la Révère Soeur St-Césaire, née Dorilda Provancher, décédée à l'âge de 56 ans après 36 ans de vie religieuse.

Le service funéraire fut chanté par M. l'abbé Bruno Poirier, aumônier de la communauté.

On remarquait au sanctuaire: Mgr F.-A. St-Germain, P.D., le R. P. Arthur Paquin, s.m.m., MM. les abbés Georges Dubuc, supérieur du séminaire de Nicolet, Jean-Baptiste Chaya, aumônier adjoint de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, et G. Emile Poirier, aumônier adjoint de la communauté. On remarquait dans la nef: les Révères Soeurs de l'Hôtel-Dieu, les Révères Soeurs de la communauté, les élèves du pensionnat, M. Borromée Provancher, frère de la défunte, MM. et Mmes Victor Provancher, frère et belle-sœur de la défunte, Cyprien Ouellet, beau-frère et sœur de la défunte, M. Albert Charest, beau-frère et Mlle Albert Provancher, belle-sœur de la défunte; ses neveux et nièces: MM. et Mmes Lionel Provancher, Alphonse Ouellet, Richard Drouin, MM. Emile Ouellet, Fernando Roux, Léon Provancher, Joseph Provancher, Vencher, Mmes Yvonne Charest et Léopold Rénault, Mlle Thérèse Ouellet, Gabry Ouellet, Angéline, Fernande et Rose-Alma Provancher, ainsi que MM. Willie St-Cyr, Emilien Hardy et Raymond Larochelle, amis de la défunte.

Après le service l'inhumation du corps eut lieu au cimetière de la communauté.

Nos sincères sympathies à la famille de la défunte ainsi qu'à la communauté.

Construction d'habitations. — Avant pris en sérieuse considération les plaintes de plusieurs familles nécessiteuses de cette ville, le conseil de la ville de Nicolet, à la suggestion de Son Honneur le maire J.-A. Gaudet, a pris l'initiative d'acquiescer un certain lot vacant dans la partie nord-est de la ville pour y construire quelques petites résidences qui seront offertes aux familles nécessiteuses qui n'ont pas d'abri actuellement. Ces travaux commencent, il y a environ trois semaines avançant rapidement.

La patrie notre héritage

C'est sous forme de Conte de Noël que M. Paul Gouin, conseiller technique du Conseil Exécutif de la province de Québec, a présenté sa causerie radiophonique du 25 décembre. Cette formule lui a permis d'assister, en compagnie de ses auditeurs, à plusieurs messes de minuit. Et voilà pourquoi, après y avoir décrit une messe de minuit à Québec au temps de son enfance, M. Gouin a évoqué d'autres Noël plus anciens dont le souvenir lui a été suggéré par ce qu'il a vu et entendu autour de lui à la messe de minuit, en l'an de grâce 1949. C'est ainsi qu'en voyant ses voisins s'entretenir puis enlever leurs manteaux, il s'est souvenu d'avoir lu quelques part qu'aux premiers temps de la Colonie, l'on chauffait les églises au moyen rudimentaire de grandes chaudières pleines de feu. Et ce seul souvenir nous a permis d'assister à une messe de minuit en 1645. Messieurs, dans le Journal des Jésuites, à la date du 25 décembre 1645.

Ce journal nous apprend que, cette année-là, l'on chantait deux cantiques: "Venez, mon Dieu" et "Chantons Noël"; que l'on y jouait du violon et même de la flûte; que Monseigneur le Gouverneur avait donné ordre de tirer à l'Église plusieurs coups de canon, mais que le Frère sacristain obéissant d'en donner le signal et qu'on n'en tirait point; que l'église était éclairée par quatre chaudières et que leur lumière fut jugée plus que suffisante; que deux grandes chaudières pleines de feu "chauffaient" la chapelle et faillirent y mettre le feu. Et, après avoir noté que ce "Chantons Noël", que mentionne le "Journal des Jésuites", aurait maintenant plus de trois cents ans d'existence et serait l'un des ancêtres de nos cantiques, M. Gouin continue son évocation historique.

La vue de l'Enfant-Jésus tout rose, aux cheveux blonds tout bouclés, lui rappelle un autre Noël, qu'Ernest Myrand a décrit dans les termes suivants: "C'est la nuit du 25 décembre 1648, là-bas, au pays des Hurons. On chante à chauffer d'écure devant une crèche où repose un Enfant-Jésus habillé en sauvage. Et, que chantent-ils? C'est le Noël composé par Jean de Brébeuf, "Jésus est né". Et qui chantent? Lui-même avec tous les néophytes. Ils célèbrent ensemble, et puis la dernière fois sur la terre, la douce fête de Noël. Ces voix, écoutez-les bien, vous les reconnaîtrez dans quatre mois d'ici, chantant encore, mais cette fois au pôle de la torture, dans les flammes du bûcher, l'hymne des saints et des martyrs". Puis, grâce au cantique "Ca, bergers, assemblons-nous", remontant encore plus loin à travers les siècles, nous nous trouvons transportés tout à fait à l'époque du Noël 1535, dans l'entrepreneur de la "Grande Hermine". Sur la musique de festin "Ca, bergers, assemblons-nous", les équipages réunis, de Jacques Cartier, y chantent un Noël populaire du 16e siècle: "Où se vont ces gais bergers?". Et voilà que nous ne sommes plus en 1535 ou en 1648, par exemple, en 1949. Nous sommes en 1950 ou 1951 dans une de nos campagnes, récemment érigée en paroisse, sous le vocable de Saint-Joseph-le-Charpentier. Construite en pierres des champs, avec au-dessus du portique un immense bas-relief en bois sculpté représentant l'atelier de Nazareth, l'église de cette paroisse est un véritable chef-d'œuvre d'artisanat érigé à la gloire de Dieu. Sainte Table, Maître-Autel, et autels latéraux, statues et confessionnaux, chemin de croix, lustres et chan-

La souscription a rapporté \$32,219.

Baie-des-Sables. (DNC). — Au 31 décembre 1949, la souscription organisée en faveur de l'église de la Baie-des-Sables par les paroissiens se monte à \$32,219.60. Trois nouvelles souscriptions s'ajoutent aux premières de \$200, chacune. Ce sont celles de MM. Pierre D'Astous, Joseph Desrosiers et Noël Paquet.

Epousailles

Fredericton, N.-B. (BUP). — Mlle Nancy McNair, fille du premier ministre John McNair, a épousé hier Robert Leslie Moodie, de Westmount, province de Québec. Tous deux sont des diplômés de l'université du Nouveau-Brunswick et ils habiteront Dorion, en Ontario.

Le mariage a été célébré à l'église de la paroisse de St-Jacques, à Westmount, par le père de la mariée, M. J. McNair. Les témoins étaient M. J. McNair et M. J. McNair. Les invités étaient nombreux. Le mariage a été célébré à l'église de la paroisse de St-Jacques, à Westmount, par le père de la mariée, M. J. McNair. Les témoins étaient M. J. McNair et M. J. McNair. Les invités étaient nombreux.

Un MAL de DOS peut être un Avertissement

Le mal de dos peut être un signe que vos reins ne débarrassent pas comme il faut votre organisme des déchets toxiques et de l'excès d'acidité. Les Pilules Dodd's pour les Reins aident à soulager cet état qui est souvent la cause de maux de reins, maux de tête, douleurs rhumatismales ou repos agit. Elles contiennent des huiles essentielles et des ingrédients médicamenteux qui agissent directement sur les reins et les aident à se rétablir. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins.

QUESTIONS SUR LA MATERNITÉ

Est-il vrai qu'il naît plus de garçons en temps de guerre qu'en temps normal? ... que la naissance d'un premier enfant est dangereuse pour les femmes âgées de plus de 25 ans? ... que les naissances de jumeaux sont plus fréquentes chez les blondes que chez les brunes? ... que la personnalité des parents n'a aucune influence sur le sexe des enfants? Lisez dans SELECTION quelles sont les 25 erreurs les plus courantes sur la question de la maternité, et apprenez à distinguer la vérité scientifique de la légende!

En tout, plus de 30 articles passionnants et instructifs dans des meilleures publications de l'heure.

Achetez le numéro de janvier!

Sélection du Reader's Digest
144 pages 25¢

St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE. (DNC). — A L'HOPITAL. — Le Bureau médical de l'Hôpital St-Charles de St-Hyacinthe a fait l'élection de ses officiers pour la prochaine année. Le Dr Hervé Gagnon a été élu président pour un 3e terme. Les autres officiers du Bureau sont: Dr Guy Pothier, vice-président; Dr Jean Lafond, secrétaire, et Dr Paul Morin, conseiller.

PROMOTION A M. P.-E. BÉGIN. — A sa réunion le 16 déc., le conseil de l'Université Laval de Québec a nommé M. P.-E. Bégin, M. Sc., directeur des études à l'École de Laiterie, professeur agrégé à la Faculté d'Agriculture de cette université. M. Bégin faisait déjà partie de la Faculté d'Agriculture de Laval à titre de chargé de cours.

GARDES-MALADES DIPLOMÉS. — Huit élèves de l'École de Gardes-malades de l'Hôpital St-Charles de St-Hyacinthe ont reçu leurs diplômes de l'Université de Montréal. Ce sont: la R. S. Desjardins et Mlle Marcelle Laliberté, Thérèse Doucet, Marthe Michard, Marie-Mance Perreault, Lucille Poirier, Thérèse Gingras et Marie-Irène Proulx.

DECES. — M. Pierre Arcand, époux de Léa Lacoste, est décédé en cette ville, à l'âge de 38 ans. Il laisse quatre frères et deux sœurs: MM. Valmore et Albert, de cette ville; Henri, de Chambly; Philippe, de Montréal; Mmes Henri Senécal (Germaine), de ville Lasalle, et Victor Saint-Amant (Thérèse), de cette ville. Les funérailles ont eu lieu le 19 déc. à l'église du Christ-Roi.

Anniversaire d'Atlee

London, 3 — (BUP). — Le premier ministre Clement Attlee célèbre aujourd'hui son 67e anniversaire de naissance et Herbert Morrison, assistant premier ministre, célèbre son 62e.

Attlee est retourné à Londres après avoir célébré les fêtes dans sa ville de Chequers.

DONAT DEMERS, N.P.
Auteur du Service des Successions de la Province de Québec
Cossette & Demers
NOTAIRES
852, St-Vallier - Tél.: 2-201

PIERRE BEAULIEU, D. O.
Opticien-mannequin
VERRES CORRECTEURS, LUNETTES
Bureau: 503, Boul. Charest Tél.: 3-1008 - Rés.: 7-165
A Lévis, le vendredi, 103, Commerciale - Tél.: Zone 5966

THÉ ET CAFÉ "SALADA"
Qualité supérieure • Saveur délicieuse

4 JOURS

de Vente à escomptes

chez

DUBUC

DU 3 AU 7 JANVIER

Mardi - Mercredi - Jeudi et Samedi

Rabais de

10% à 50%

DANS TOUS NOS RAYONS

T. D. Dubuc INC.

214 - 216 ST-JEAN

ANDRÉ DORION, O. D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE — Tél.: 4-1140
NOUVELLE ADRESSE: 120, rue ST-JOSEPH, Québec

ACHETONS CHEZ LES NOTRES

Les As prennent leur revanche sur Valleyfield, 5-4

Après une victoire de 3-2, le Canadien est vaincu par 5-1

Chicago. — (B.U.P.). — Les Black Hawks de Chicago ont pris leur revanche dimanche soir contre les Canadiens, après avoir subi une défaite de 3-2 samedi soir à Montréal, en disposant des habitants par 5-1 à Chicago. Les Hawks mettaient ainsi fin à une série de cinq défaites.

Pour les vainqueurs dimanche, Roy Conacher fut le grand héros avec deux buts. Les autres points furent comptés par Metro Prystai, Bill Mosienko et Dick Gadsby. Dans la fin de la dernière période, Riopelle vint éviter le blanchissage aux Canadiens en comptant le seul but des visiteurs. Le but de Riopelle, dans la septième minute de jeu, fut enregistré alors que Brown des Hawks était au pénalité.

Dans cette dure rencontre, un total de quinze positions furent imposées, dont huit aux Black Hawks et sept aux Canadiens. Pour sa part, Gadsby visita le frigidaire à trois reprises.

Montréal, 3. (DNC). — Les 13,930 personnes qui se rendirent au Forum samedi soir, pour assister à la victoire de 3-2 des Canadiens sur les Black Hawks de Chicago ont été témoins d'une des joutes les plus excitantes vues à Montréal depuis longtemps. Après avoir vu le Canadien perdre une avance de 3-0 grâce à deux buts rapides par Maurice Richard et Elmer Lach au début de la troisième période, ils virent 10 minutes des plus mouvementées lorsque les visiteurs revinrent à la charge au milieu de l'engagement pour compter deux points à leur tour et donner la fièvre aux spectateurs.

Après avoir vu les locaux prendre les devants en moins de quatre minutes lorsque Billy Reay comptait sur des passes de Doug Harvey et Cal Mackay, ils assistèrent à de fameux exploits de Frank Brimsek, deux grand rivaux de toujours.

Comme c'est le cas à chaque fois que les Black Hawks viennent à

Montréal, la joute a donné lieu à du jeu ouvert alors que les membres des deux équipes évoluèrent à une rapidité vertigineuse du commencement à la fin.

Ce fut tout à tour l'un ou l'autre qui se mit en évidence pour arrêter l'élan enlevé d'un rival.

Durant cette joute, moins de travail que Brimsek à cause du jeu ouvert des deux équipes évoluèrent à une rapidité vertigineuse du commencement à la fin.

Ce fut tout à tour l'un ou l'autre qui se mit en évidence pour arrêter l'élan enlevé d'un rival.

Durant cette joute, moins de travail que Brimsek à cause du jeu ouvert des deux équipes évoluèrent à une rapidité vertigineuse du commencement à la fin.

Montréal, 3. (DNC). — Les 13,930 personnes qui se rendirent au Forum samedi soir, pour assister à la victoire de 3-2 des Canadiens sur les Black Hawks de Chicago ont été témoins d'une des joutes les plus excitantes vues à Montréal depuis longtemps. Après avoir vu le Canadien perdre une avance de 3-0 grâce à deux buts rapides par Maurice Richard et Elmer Lach au début de la troisième période, ils virent 10 minutes des plus mouvementées lorsque les visiteurs revinrent à la charge au milieu de l'engagement pour compter deux points à leur tour et donner la fièvre aux spectateurs.

Après avoir vu les locaux prendre les devants en moins de quatre minutes lorsque Billy Reay comptait sur des passes de Doug Harvey et Cal Mackay, ils assistèrent à de fameux exploits de Frank Brimsek, deux grand rivaux de toujours.

Comme c'est le cas à chaque fois que les Black Hawks viennent à



GEORGES SCHOLES

L'inauguration de l'aréna, vendredi, à Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup. (DNC). — L'inauguration officielle de l'aréna de notre ville aura lieu le 6 janvier, à 2 heures 30.

M. l'abbé Jules Racourci, V.F., et curé de St-Patrice officiera à la bénédiction.

Le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, sera représenté par l'hon. Gérard Martineau, conseiller législatif.

Les autorités civiles de Rivière-du-Loup et des comités de Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraski ainsi que tous les artisans de cette aréna ont accepté l'invitation. Après la cérémonie de la bénédiction, il y aura partie de hockey.

Les Red Wings écrasent les Leafs 5-1, et 5-0

Les Red Wings de Detroit ont remporté deux victoires consécutives sur les Maple Leafs de Toronto en fin de semaine, dont un blanchissage de 5-0, et un autre gain imposant de 5-1, pour ainsi porter leur avance à trois points, en tête de la ligue Nationale de hockey.

Samedi soir, Toronto, les Wings ont démontré des la première période, qu'ils avaient l'intention d'être sans merci pour les Leafs, en comptant deux buts rapides. Après un deuxième vingt sans point, les Wings revinrent ensuite à la charge avec trois autres buts dans le dernier vingt, contre un seul du Toronto.

Cette partie, disputée devant plus de 12,985 spectateurs, fut très rude, et un total de 30 pénalités furent imposées par l'arbitre Keeling, dont une aux Leafs. A un certain moment, cinq joueurs étaient au pénalité ensemble, et Gordie Howe fut même forcé de rester debout, tant ils étaient tassés.

Pour les Wings, Abel, Rebe, Couture, Marlin et Howe furent les complets, tandis que le seul point du Toronto fut enregistré par Bentley, qui évita le blanchissage à son club, alors qu'il restait à peine deux minutes de jeu.

DIMANCHE

Dimanche soir, devant 14,307 spectateurs à Detroit, les Red Wings ont encore fait mieux contre les Leafs, en les blanchissant par 5-0. C'était le cinquième blanchissage de la saison, pour Harry Lumley. Les Leafs firent vraiment pitié en ne réussissant qu'un total de 19 lancers dans toute la rencontre.

L'attaque des vainqueurs fut conduite par George Gee, avec deux buts, Marty Pavlich, Red Kelly et Sid Abel réussirent les trois autres buts des Wings. A un certain moment dans la deuxième période, les Leafs eurent un avantage de deux hommes, mais même avec cela, ils ne réussirent pas à compter, et après la partie, ils semblaient fort humiliés.

SAMEDI

Première période

1-Detroit — Abel, Kelly, Rebe, 1-0

2-Detroit — Rebe, 2-0

3-Detroit — Kelly, Pavlich, 3-0

4-Detroit — Kelly, Pavlich, 4-0

5-Detroit — Kelly, Pavlich, 5-0

Aucun point.

Deuxième période

1-Detroit — Kelly, Pavlich, 6-0

2-Detroit — Kelly, Pavlich, 7-0

3-Detroit — Kelly, Pavlich, 8-0

4-Detroit — Kelly, Pavlich, 9-0

5-Detroit — Kelly, Pavlich, 10-0

Aucun point.

Troisième période

1-Detroit — Kelly, Pavlich, 11-0

2-Detroit — Kelly, Pavlich, 12-0

3-Detroit — Kelly, Pavlich, 13-0

4-Detroit — Kelly, Pavlich, 14-0

5-Detroit — Kelly, Pavlich, 15-0

Aucun point.

Citadelles OTJ à St-Jean-Baptiste

Ce soir, une partie régulière de la ligue Juvenile sera présentée, alors que les Citadelles visiteront le St-Jean-Baptiste, au parc St-Mathieu, pour la possession exclusive de la première position.

Scholes, Carnegie, Mundrick figurent avec avantage au sommaire; au 2e rang

(Par L.-A. Frenette)

Les As de Québec n'ont joué une seule partie en fin de semaine mais ils ont quand même sauté deux échelons dans le classement de la ligue Senior en l'emportant par 5 à 4 sur les Braves de Valleyfield pour rejoindre les Senators d'Ottawa cernés à deux reprises par les Saints de Sherbrooke au compte de 8 à 3, samedi et 2 à 0, dimanche. Le premier de l'An, les hommes du pilote Punch Imlich occupaient la quatrième position sur un pied d'égalité avec les Saguenéens de Chicoutimi tandis que Toe Blake, par suite de ses dernières victoires sur les As, mercredi, avait poussé son équipe pour la première fois en la place de la deuxième au 2e rang du circuit Slater pour conserver leur record intact de trois victoires en autant de parties sur leur glace, au nouveau Colisée. Scholes qui avait été choisi par Imlich pour donner un repos à Roland Rossignol se signala avec deux buts et un assist, battant durant toute la rencontre, Mundrick se mit en vedette de même que Carnegie, Gaudreault et Gagné à l'attaque. A la défense, Renaud sut employer le temps des punitions et McBride, Zeidel, Roberge ont défendu leur terrain.

C'est devant une des plus fortes assistance en compagnie de Scholes à ses assistances enregistrées depuis la suite d'une attaque rapide, re-l'ouverture de la saison que les As ont manœuvré de manière à atteindre à fond de train. Avec la habileté, le joueur de couleur prendre l'avance sur leurs adversaires à la première période puis à la deuxième période puis à la troisième période. On joua le point qui s'avéra nécessaire pour la victoire dans l'engagement final quand les visiteurs se firent trop menaçants à la dernière période. Avec des arbitres plus tolérants, Storey et Barrette, qui lors de l'avant-dernière joute locale, les deux équipes purent rivaliser d'entrain et essayer une mise en échec serrée. On se bousculait carément à certains moments et l'assistance fut satisfaite du spectacle.

Punch Imlich eut le dessus avec ses As sur les Braves grâce à une belle poussée des habiles compteurs locaux à la session initiale. Une avance de trois points n'était pas à dédaigner contre l'équipe qui avait en raison de nos porte-couleurs quelques jours auparavant. Il est vrai que l'esprit de combativité incitait les As à prendre leur revanche, mais il faut tout de même admettre que le Valleyfield a un record enviable contre les plus forts clubs de la ligue, le Sherbrooke, l'Ottawa et le Québec. C'est dire qu'il ne faut pas négliger la prudence même quand on est à l'avance d'un point. C'est ce qu'Imlich a réalisé quand les Braves ont remonté le déficit de deux points et suivirent de très près les vainqueurs. Toujours dangereux, le Valleyfield maintint la rondelle dans la zone locale, puis ce fut au tour du Québec à exécuter le même jeu de façon plus spectaculaire et heureuse aussi pour reprendre une avance de deux points vers la fin de la joute avant que Toe Blake participe à un jeu qui porta le compte final à 5 à 4, une minute avant la fin de la rencontre. Les As résistèrent au choc et la victoire leur resta comme cadeau du Jour de l'An à leurs supporters.

Les débuts de la partie furent un peu lents, les deux équipes essayant leurs forces dans la zone centrale sans pouvoir atteindre les cerbères. Bessette eut à effectuer une coupe d'air le long de la habileté Mundrick s'empara du disque au centre de la glace à la faveur d'une couverture l'attaquant de ses compagnons de ligne. Wylie et Gagné, déjoua une défense et lança à une fin de pied. Roger Bessette ne pouvait rien faire, Mayer retardant un peu le jeu en captant la rondelle avec son gant mais quatre minutes plus tard, une série de passes droites amenait Scholes en possession de la rondelle à vingt pieds des buts. Sur le lancer, Bessette parut faible, son goret touchant obliquement la glace, l'empêchant d'arrêter le disque. Gaudreault et Carnegie eurent échange la rondelle et reporta le jeu près de la ligne bleue avant de l'envoyer à Scholes. Il y avait un peu plus de deux minutes d'écoulement quand Roger Gagné accepta une passe parfaite de Mundrick, en face des filets, et porta l'avance des As à 3 à 0. Gamble et Zeidel furent pinés à empêcher leurs rivaux à compléter des jeux. En leur absence, André Corriveau dont on ne s'attendait pas à voir jouer, compléta un jeu du chinois Larry Kwong et Jack Irvine. Les As luttaient à trois hommes contre cinq et Millar avait bloqué quelques difficultés jusqu'à ce qu'il fut ainsi déjoué, surpassé par le nombre d'assauts.

Le Québec repartit son avance de trois points à la deuxième session, quand Carnegie déjoua Bessette.

Première période

1-Québec — Mundrick, 1-0

2-Québec — Scholes, 2-0

3-Québec — Gagné, 3-0

4-Québec — Mundrick, 4-0

5-Québec — Mundrick, 5-0

Aucun point.

Deuxième période

1-Québec — Mundrick, 6-0

2-Québec — Mundrick, 7-0

3-Québec — Mundrick, 8-0

4-Québec — Mundrick, 9-0

5-Québec — Mundrick, 10-0

Aucun point.

Troisième période

1-Québec — Mundrick, 11-0

2-Québec — Mundrick, 12-0

3-Québec — Mundrick, 13-0

4-Québec — Mundrick, 14-0

5-Québec — Mundrick, 15-0

Aucun point.

Werkef nagne hier à Oslo

Oslo. (BUP). — Le patineur de vitesse Johnny Werkef de St-Paul, Minn., a remporté la victoire dans une course de 1500 mètres, à l'ouverture de la saison du patin, à Oslo, Norvège. Werkef fut suivi au fil d'arrivée, l'une autre américaine, Ken Henry, de Chicago.

Un jeune patineur norvégien, Thomas Byberg, a remporté l'épreuve du 500 mètres, tandis qu'un de ses concitoyens, Ifalmar Anderson, remporta la course de 3000 mètres.

St-Jean-Baptiste a un gain de 3 à 2

Le club midget de St-Jean-Baptiste a remporté une victoire de 3-2 sur le Beauport, hier, dans une joute régulière de la ligue midget. Une autre rencontre sera présentée à 7 heures au parc St-Mathieu, alors que le club St-Jean-Baptiste recevra la visite du St-Marys.

Le stade Varsity

TORONTO. (BUP). — Le stade Varsity, à Toronto, le terrain traditionnel où se dispute la finale au football pour le trophée Grey, sera agrandi afin de permettre à 25,000 personnes de assister pour suivre les rencontres l'an prochain. On construira ainsi 10,000 nouveaux sièges qui constitueront l'arène extérieure la plus considérable par tout le Canada. Cette amélioration coûtera \$650,000.

On croit que la Canadian Rugby Football Union ne fera aucun changement pour fixer sa finale Est-ouest.



HERB CARNEGIE

L'équipe Simons en lice pour le curling Victoria

C'est l'équipe C-A. Simons qui représentera le club de curling Victoria dans le tournoi régional "British Consols", qui débutera prochainement dans notre ville, entre les représentants des cinq clubs de curling de notre région.

Simons s'est assuré de cet honneur à la suite de la victoire de 16-9 qu'il a remportée hier soir sur l'équipe du skip Rattray, dans un match décisif de toute beauté. L'équipe gagnante se compose comme suit: A-M. Beattie, lead; R-C. Cream, deuxième; T-M. Beattie, troisième; et Simons, skip. Signations ici que Cream joue les pierres du club pendant que Simons joue celle du deuxième.

Marchildon va beaucoup mieux

Philadelphie. (BP). — Le lanceur Phil Marchildon des Athletics de Philadelphie a été déclaré en bonne condition par le docteur George Bennett de l'hôpital John Hopkins de Baltimore. Cependant, l'échange proposé avec les Yankees de New-York, pour le voltigeur Johnny Lindell, a été annulé. Marchildon, un canadien, jouera donc encore l'année prochaine pour l'équipe de Connie Mack, à l'Américaine.

Drobny perd

Adelaide. (BUP). — Frank Sedman, qui sera semé cinquième lors du tournoi de défense nationale aux prochains tournois australiens, a remporté le championnat en simple du sud de l'Australie hier en battant Jaroslav Drobny, étoile tchèque exilée, par 6-2, 6-0, 6-2.

Boston blanchit les Rangers par 6-0

Dans une joute régulière de la ligue Nationale, samedi soir, les Rangers de New-York ont disposé des Bruins de Boston par 4-1, à New-York. Ed Slowinski fut le gros canon des vainqueurs, en comptant deux des quatre buts des siens.

Les Rangers prirent tout d'abord l'avantage sur un but de Dunc Fisher, mais moins de cinq minutes plus tard, Milt Schmidt établissait les chances. Ensuite, Slowinski réussit son premier but, des les premières minutes de la 2e période. Dix minutes plus tard, Kaleta vint porter l'avance des Rangers à 3-1, et Slowinski vint compter le dernier but de la soirée dans la dernière période, sur un bel effort individuel.

DIMANCHE

Devant 13,836 spectateurs au Garden dimanche soir, les Bruins ont pris une douce revanche contre les Rangers, en disposant de ces derniers par le score de 6-0. En plus d'avoir réussi un blanchissage, les Bruins ont également remporté leur première victoire de la saison contre New-York.

Eddie Harrison fut la grande vedette des vainqueurs. Harrison compta tout d'abord le premier but de la soirée, et en plus, il eut des assistances sur les trois derniers succès contre Rayner.

Les autres buts de Bruins furent enregistrés par Kenny Smith, Bettio, Creighton, Dumarts et Quackenbush.

SAMEDI

Première période

1-New-York — Fisher, 1-0

2-Boston — Schmidt, 2-0

3-Boston — Schmidt, 3-0

4-Boston — Schmidt, 4-0

5-Boston — Schmidt, 5-0

Aucun point.

Deuxième période

1-New-York — Fisher, 6-0

2-Boston — Schmidt, 7-0

3-Boston — Schmidt, 8-0

4-Boston — Schmidt, 9-0

5-Boston — Schmidt, 10-0

Aucun point.

Troisième période

1-New-York — Fisher, 11-0

2-Boston — Schmidt, 12-0

3-Boston — Schmidt, 13-0

4-Boston — Schmidt, 14-0

5-Boston — Schmidt, 15-0

Aucun point.

100,963 personnes au Sugar Bowl

New-York. (BP). — Le Rosa Bowl, le plus vieux des événements d'hiver dans le football, a surpassé encore tout ce qu'on a vu à date. Les honneurs vont à cette rencontre de Pasadena, pour trois raisons.

Premièrement, la foule fut un record: 100,963 spectateurs; deuxièmement, ce fut le score le plus serré encore vu: Ohio 17, Calumet 10. Et troisièmement, pour la façon dramatique dont le jeu s'est terminé. Le point compte par Jimmy Hughes alors qu'il restait à peine deux minutes à jouer.

Mais il y eut aussi beaucoup d'action dans les joutes dites du "Bow" dans les autres états, et pour la circonstance, qui est un événement attendu avec impatience chaque année, les stades furent remplis à craquer.

Le foule de 83,000 spectateurs à New-Orléans, à vu Oklahoma faire du Sugar Bowl une victoire de 35-0 sur l'Etat de la Louisiane, alors que 75,347 personnes envahissaient les estrades au Cotton Bowl à Dallas, pour voir Rice vaincre la Caroline du Nord par 27-13.

Mackell retourne au Pittsburgh

TORONTO. (BUP). — Le géant Connie Smythe des Maple Leafs de Toronto a causé une surprise quand il a fait le changement sur l'alignement de son équipe de la ligue Nationale en envoyant l'ailler Fleming Mackell au Pittsburgh. Smythe a rappelé Johnny Arundel du même club, un joueur de 22 ans, converti en une défense. Mackell n'a pas satisfait Smythe au cours des dernières joutes.

L'Orange Bowl à Miami, Fla., a attiré 64,816 spectateurs, comme le Santa Clara battait le Kentucky par 21-13; et 22,000 personnes assistèrent à la rencontre au Cotton Bowl à Jacksonville, comme Maryland disposait du Missouri par 20-7.

Lee Sala, 163 lbs, de Donora, Pa., a mis hors de combat Reuben Jones, 170 1-4 lbs, de Norfolk, en 9 rondes.

Fumez les CIGARETTES

British Consols

Extra douce

par Frank-V. Martinek

PIERRE D'ORSAN 3304

Voulez-vous ne pas laisser passer, s'il vous plaît ?

Honneur, M. d'Orsan! Vous ne le connaissez pas? — Campanero Fencio ?

Alo! Oui, mon vieux ami du sud de la frontière!

JOHNNY HAZARD 1298

SAUVEZ-VOUS! C'EST UNE BOMBE! — BOMBARDES!

HE! MAIS CE N'EST PAS UNE BOMME!

Pas plus que ces objets ne peuvent être appelés des fragments d'obus... Est-ce que je rêve ?

Werkef nagne hier à Oslo

Oslo. (BUP). — Le patineur de vitesse Johnny Werkef de St-Paul, Minn., a remporté la victoire dans une course de 1500 mètres, à l'ouverture de la saison du patin, à Oslo, Norvège. Werkef fut suivi au fil d'arrivée, l'une autre américaine, Ken Henry, de Chicago.

Un jeune patineur norvégien, Thomas Byberg, a remporté l'épreuve du 500 mètres, tandis qu'un de ses concitoyens, Ifalmar Anderson, remporta la course de 3000 mètres.

St-Jean-Baptiste a un gain de 3 à 2

Le club midget de St-Jean-Baptiste a remporté une victoire de 3-2 sur le Beauport, hier, dans une joute régulière de la ligue midget. Une autre rencontre sera présentée à 7 heures au parc St-Mathieu, alors que le club St-Jean-Baptiste recevra la visite du St-Marys.

Les Citadelles des Leafs par 4 à 2

L'équipe de noirs au ballon au panier en lice à la fin-janvier

Les deux ligues seniors, du Québec et de l'Ontario, semblent posséder les mêmes joueurs, qui se disputent les honneurs durant la saison régulière. En date de vendredi dernier, les Marlboros de Toronto avaient dix-neuf points d'avance sur le circuit. Dans le Québec, le Sherbrooke a remporté deux victoires retentissantes sur l'Ottawa pour augmenter son emprise en première place.

Le Québec jouera ce soir contre les Royals de Montréal tandis que les Saguenéens de Chicoutimi se rendront à Shawinigan. Les As recevront les Cataractes au nouveau Colisée, mercredi, pour la première visite des hommes de Léo Lamoureux cette saison.

New-York (BUP) — Le docteur Vincent Nardiello a rapporté hier que l'état du boxeur Carmine qui se trouvait à l'hôpital St. Clare.

Le jeune Vingo du Bronx, a reçu une contusion cérébrale vendredi, lorsqu'il fut mis hors de combat par le poids-lourd Rocky Marciano de Brockton, Mass., au Madison Square Garden.

Collège de Lévis gagne aux échecs

Le match amical joué hier entre les deux premières équipes de la ligue Intercollegiale d'échecs, s'est terminé de façon tragique pour le Collège de Lévis. Après trois heures de jeu, le résultat n'était pas encore connu sur les échiquiers No 1 et No 5. Bernard Lesage avait une partie archi-gagnée contre Raymond Gagnon, et il semblait que le match serait annulé, quand Benoît Beaulieu réussit à manoeuvrer magnifiquement pour s'assurer un pat dans un finale Roi et Tour contre Roi et Pion.

La nullité du match était convenue, quand Bernard Lesage laissa le Roi adverse dans une position de pat, privant ainsi son équipe d'un précieux demi-point.

1/2 Coll. Lévis. Sem. Québec 3 1/2
 1/2 R. Gagnon B. Lesage 1/2
 1/2 J.-P. Parent B. Lesage 1/2
 0 Paul Allard M. Giroux 0
 0 J. Mercure Y. Lépine 0
 1/2 J. Mercure B. Beaulieu 1/2
 0 M. Mercure M. Vallée 0
 0 M. Tessier P.-Eug. Dion 0
 1 G. Tremblay J. Goulet 0

Le Collège de Lévis l'a emporté par 2 à 1 sur les trois derniers échiquiers, tandis que les deux équipes ont divisé les honneurs sur les cinq premiers.

L'activité chez les jeunes joueurs d'échecs sera maintenant concentrée sur les tournois individuels pour les championnats de la ville de Québec et des environs. Ces tournois sont ouverts à tous les joueurs de moins de 21 ans, et ils seront organisés dès le 10 janvier.

Rimouski et les sports

AU HOCKEY: Les deux brillantes victoires remportées par Rimouski au cours de la semaine dernière, ont rendu les partisans des "Alouettes" de Rimouski très optimistes. Ils ont en effet vu leur équipe s'imposer à la partie qui mettra Montréal et Rimouski en lice très prochainement.

La manque de cohésion était le facteur qui manquait le plus dans le jeu des "Alouettes" et qui, d'ailleurs, a été corrigé par la brillante tenue des centres Aquin et Dionne dans les buts au cours de la dernière partie.

La vedette de cette rencontre fut Jean-Guy Brousseau qui a abasourdi l'ancien entraîneur de la ville de Québec, en réussissant 596 en triple et 237 en simple. Les anciens records étaient détenus par Raymond Tanguay qui avait marqué 500 en triple et 237 en simple avec son équipe de la ville de Québec.

Durant ce même programme trois autres équipes ont joué et ont obtenu de bons résultats. Les Royals de Chicoutimi ont battu les Cataractes de Shawinigan par 3 à 1. Les Royals de Chicoutimi ont battu les Cataractes de Shawinigan par 3 à 1.

Le club junior "B" de St-Gregoire a remporté une victoire de 5-4 sur le club de St-Maurice de Thérford. Les joueurs de St-Gregoire ont profité de l'occasion pour lancer un défi à tout club de la ligue. Pour informations, s'adresser à M. Demers, tél: 5-5936.

Le St-Gregoire

Le club junior "B" de St-Gregoire a remporté une victoire de 5-4 sur le club de St-Maurice de Thérford. Les joueurs de St-Gregoire ont profité de l'occasion pour lancer un défi à tout club de la ligue. Pour informations, s'adresser à M. Demers, tél: 5-5936.

Ils consolident leur position en 2e place; Makila compte deux buts

(Par GUY LEMIEUX)

Les Citadelles de Québec ont bien commencé l'année 1950, et hier soir, ils remportaient une victoire de 4-2 contre les surprenants Leafs de Verdun, dans une partie régulière de la ligue Junior "A" Provinciale, devant près de 3,000 spectateurs, au Colisée.

Les Citadelles eurent un avantage marqué pendant toute la rencontre et n'eurent que la tenue du jeune Cournoyer dans les filets des Leafs, le score aurait été beaucoup plus élevé, car ce dernier fut appelé à bloquer environ 45 lancers au cours de l'engagement. Il faut dire aussi que les Leafs ont manqué plusieurs buts, en lançant soit à côté des filets ou encore en n'interceptant pas certaines passes dangereuses.

Le grand héros des locaux pour la rencontre d'hier soir fut sans contredit Makila, qui scora à deux reprises, pour assurer la victoire aux siens. Makila profita grandement du retour du fameux Béliveau pour compter ses points, et à plusieurs reprises, des passes de Béliveau lui permirent de se présenter seul devant Cournoyer, Gervais et Plante, qui tentèrent les autres buts des vainqueurs, le premier sur une passe de Lemondé, et le second avec l'aide de Béliveau et Pichette.

Cette rencontre fut jouée à une vive allure, et dès les premières minutes de jeu, il était évident que les Citadelles étaient déterminées à se venger de l'échec qu'ils avaient subi à Montréal contre les Leafs. Dès le début de la rencontre, également, Cournoyer se surpassa, car les montées rapides des Citadelles furent très menaçantes, surtout quand Hayfield arriva seul devant le cerbère montréalais après avoir reçu une passe de Hudson.

Le premier but de Makila fut compté dans la huitième minute de jeu, alors que Bouchard était au pénalité pour les Leafs, après avoir retenu Laliberté quand ce dernier arriva devant le but.

Le trophée Léo Vallerand remporté par l'équipe de curling G. Amyot

Cette compétition comprenait plus de 36 équipes dont 7 du Kiwanis de Québec. Le Rotary Club de Québec, qui eurent la vedette jusqu'à la fin de la saison, en possédait huit.

Non fêlicitations s'adressent aux champions et organisateurs de ce magnifique tournoi.

M. Amyot était fier de sa victoire. Son équipe comprenait le président du club Kiwanis de Québec, M. Tommy Byrne. Ce dernier jouait le rôle de meneur, et le deuxième était Guy Archer et le troisième, Roméo Roy. Chez les perdants, l'alignement était le suivant: Lemelin, skip; Alphonse, troisième; Phil Bégin, 2e et Paul Ruel, lead.

LES MEILLEURS COMPTES

Équipe	Triple	Simple	Total
Lindsay, Detroit	16	28	44
Abel, Detroit	16	28	44
Richard, Canadienne	16	28	44
Pierion, Boston	16	28	44
Rowley, Boston	16	28	44
Howe, Detroit	16	28	44
Moore, Chicago	16	28	44
Prystay, Chicago	16	28	44
Laprade, Rangers	16	28	44
Stewart, Chicago	16	28	44
Reay, Canadienne	16	28	44
M. Bentley, Toronto	16	28	44
Ge, Detroit	16	28	44
Olmedo, Chicago	16	28	44
Dumart, Boston	16	28	44
Goslin, Chicago	16	28	44
Maloney, Boston	16	28	44
Schmidt, Boston	16	28	44
Smith, Toronto	16	28	44
Carveth, Can. Int.	16	28	44
Watson, Toronto	16	28	44
Harrison, Boston	16	28	44
Mackell, Toronto	16	28	44
Leewick, Rangers	16	28	44
Creighton, Boston	16	28	44
Kennedy, Toronto	16	28	44
McFadden, Detroit	16	28	44
Kelly, Detroit	16	28	44
Smith, Toronto	16	28	44
Bohler, Chicago	16	28	44
Klinky, Toronto	16	28	44
Gravel, Toronto	16	28	44
Fisher, Rangers	16	28	44
Raisch, Rangers	16	28	44
Meeker, Toronto	16	28	44
J. Cascaer, Chicago	16	28	44
Gadaby, Chicago	16	28	44
Polak, Rang-Rou	16	28	44
Timmins, Toronto	16	28	44
Peters, Detroit	16	28	44
Skowinski, Rangers	16	28	44
Gravel, Canadienne	16	28	44
Riopelle, Canadienne	16	28	44

Les quilles à la Boul. Nationale

MOYENNES INDIVIDUELLES

Nom	Triple	Simple	Total
Jeanine Martin	116	102	218
Bibiane McKinnon	95	89	184
Patricia Dwyer	117	104	221
Monique Pappillon	101	96	197
Denise Lafontaine	95	89	184
Gertrude Roy	101	96	197
Lucille Tanguay	101	96	197
Rol Blanchette	101	96	197
Helene Lafontaine	101	96	197
Mad. Blanchette	101	96	197
A. Lafont	101	96	197
J. Gauthier	101	96	197

HOMMES

Nom	Triple	Simple	Total
Roger Gilbert	117	102	219
Orlando Roy	117	102	219
Percey Dupuis	117	102	219
St. Verrel	117	102	219
Gaston Gauthier	117	102	219
St. Verrel	117	102	219
Brin, Gauthier	117	102	219
M. Rouleau	117	102	219
Gah. Bourret	117	102	219
R. Roy	117	102	219
Camille Lapointe	117	102	219
Pierre Roy	117	102	219
Robert Marquis	117	102	219
J.-M. Paré	117	102	219
Ass. Lachance	117	102	219
St. Verrel	117	102	219
W. Roy	117	102	219
Georges Poulin	117	102	219
Th. Gauthier	117	102	219
A. Tanguay	117	102	219

POSITION DES ÉQUIPES

Nom	Triple	Simple	Total
St. Verrel	117	102	219
St. Verrel	117	102	219
St. Verrel	117	102	219
St. Verrel	117	102	219
St. Verrel	117	102	219
St. Verrel	117	102	219
St. Verrel	117	102	219
St. Verrel	117	102	219
St. Verrel	117	102	219
St. Verrel	117	102	219

Ottawa subit 2 échecs contre Sherbrooke, 8-3, 2-0

Sherbrooke (DNC) — La première position de la ligue Senior de hockey présente un contraste avec la chaude lutte que se livrent toutes les autres équipes qui se suivent de très près dans le classement. En fin de semaine, le St-François de Sherbrooke a continué sa série de belles victoires depuis le début de la saison en portant leur nombre de gains à 24 grâce à deux cuisants échecs imposés au compte de 8 à 3 et 2 à 0.

A Ottawa, samedi, l'adjoint Côté s'est signalé le plus avec trois buts et deux assists alors que l'Ottawa n'obtenait que trois points contre Paul Leclerc qui fut le héros de la rencontre.

La dernière période fut assez tranquille, alors que les québécois s'efforcèrent de conserver leur avance, et avec succès, en affichant surtout un jeu défensif. Dès la deuxième minute de jeu, Plante porta le compte à 4-1. Le jeu se continua à vive allure, et alors qu'il restait à peine cinq minutes de jeu, Mudié commit une erreur qui fut fatale alors qu'Auger s'empara de la rondelle, pour rapidement déjouer Cournoyer, sur un lancer très précis.

Six punitions furent imposées aux Citadelles au cours de la rencontre, et quatre aux visiteurs. Les officiels étaient Dorion et Bernier.

Le Beauport a triomphé du vicié, qui était accompagné de M. Neuville, hier au compte de 7-5. Ulysse Ste-Marie, marguillier de la ligue junior "B", partie qui marquait l'ouverture de cette ligue à Beauport. Vendredi, Neuville avait disposé du Beauport par 6-5, à Neuville, lors de la première partie de la cédule.

La ligne formée de Bernard Guay, Gérard Lachance et Roger Côté, s'est signalée pour les vainqueurs, en participant à quatre des buts du Beauport hier.

Bernard Guay conduisit l'attaque du Beauport avec trois buts et deux aides à son crédit, tandis que Savard y allait de deux. Les deux autres buts des vainqueurs furent réussis par Roger Côté et Gérard Lachance.

Du côté des perdants, Montgrain se signala avec un but et un assist. Beauport prit une avance de 2-0, dès le début de la première période, grâce aux buts de Côté et Guay.

Dans la deuxième période, Neuville réussit à compter deux fois, contre une seule fois pour Beauport, Marquette et Dorion comptèrent tandis que Guay scora le seul but du Beauport, avec l'aide de George Emond.

Alors que le score était de 4-4 au début de la troisième période, Beauport assura la victoire, en portant trois points, au cours de cette dernière période.

Beauport porta le compte à 3-1 pour l'intermédiaire de Lachance, Liberte et Savard. Le score se termina enfin le dernier but des visiteurs, après 17.05 minutes.

La mise au jeu fut faite par Son Honneur le maire, Yves Préval.

Le club de hockey Ste-Anne-De-Beaupré lance un défi à toute équipe intermédiaire pour ouer samedi et dimanche. On doit s'adresser à Robert Mercier, tel: Ste-Anne de Beauport, numéro 012.

Le Beauport gagne la partie d'ouverture sur Neuville, 7 à 5

Le Beauport a triomphé du vicié, qui était accompagné de M. Neuville, hier au compte de 7-5. Ulysse Ste-Marie, marguillier de la ligue junior "B", partie qui marquait l'ouverture de cette ligue à Beauport. Vendredi, Neuville avait disposé du Beauport par 6-5, à Neuville, lors de la première partie de la cédule.

La ligne formée de Bernard Guay, Gérard Lachance et Roger Côté, s'est signalée pour les vainqueurs, en participant à quatre des buts du Beauport hier.

Bernard Guay conduisit l'attaque du Beauport avec trois buts et deux aides à son crédit, tandis que Savard y allait de deux. Les deux autres buts des vainqueurs furent réussis par Roger Côté et Gérard Lachance.

Du côté des perdants, Montgrain se signala avec un but et un assist. Beauport prit une avance de 2-0, dès le début de la première période, grâce aux buts de Côté et Guay.

Dans la deuxième période, Neuville réussit à compter deux fois, contre une seule fois pour Beauport, Marquette et Dorion comptèrent tandis que Guay scora le seul but du Beauport, avec l'aide de George Emond.

Alors que le score était de 4-4 au début de la troisième période, Beauport assura la victoire, en portant trois points, au cours de cette dernière période.

Beauport porta le compte à 3-1 pour l'intermédiaire de Lachance, Liberte et Savard. Le score se termina enfin le dernier but des visiteurs, après 17.05 minutes.

La mise au jeu fut faite par Son Honneur le maire, Yves Préval.

Marlboros en avant

Toronto, (BUP) — Les Marlboros de Toronto continuent d'afficher leur supériorité dans la ligue senior de l'Ontario en blanchissant dernièrement les Mercurys d'O'Leary Sound par 6-0. Cette victoire a porté les Marlboros à 19 pts d'avance sur leur plus proche rival.

L'Intermédiaire B

Dans une partie de la ligue Intermédiaire "B" du parc Savard, le Notre-Dame de la Victoire a défait le Lortie & Roussin, 3-2. Jeffrey se signala avec deux buts, tandis que Laperrière, Roy et Barbeau obtinrent chacun un point.

DEFI DU Z Z Z

Le club de hockey Ste-Anne-De-Beaupré lance un défi à toute équipe intermédiaire pour ouer samedi et dimanche. On doit s'adresser à Robert Mercier, tel: Ste-Anne de Beauport, numéro 012.

NEW-YORK. — (BUP). — Nick Barone, 175 lbs, Syracuse, a eu la décision sur Dick Wagner, 170 lbs de Toppensish, Washington, en 10 rounds.

LEWISTON. — (BUP) — Lefty Lachance, 137 1-4 livres, de Lachance, Me., a remporté une victoire par mise hors de combat à la sixième ronde, contre Tommy Greb, 138 livres, de Boston.

PROVIDENCE. — (BUP) — Charles Angles, 156 3-4 livres, de Pawtucket, R.I., a disposé de Norman Horton, 157 livres, de Providence, par mise hors de combat à la septième ronde.

BALTIMORE. — (BUP) — Sunny Roy West, 139 1-2 livres, de Washington, a fait combat nul avec Sammy Angott, 143 1-2 livres, de Washington, dans une rencontre de 10 rounds.

COLUMBUS. — (BUP) — Lee Sala, 149 3-4 livres, de Donora, Pa., a remporté une victoire par mise hors de combat à la 2ème ronde, contre Eddie O'Neill, 157 livres, de Détroit.

CHIVAGO. — (BUP) — Sylvester Perkins, 165 livres, de Chicago, a remporté une décision de huit rounds contre Clinton Bacon, 170 livres, de Chicago, ga.

Revue annuelle par le président du Pacifique

(par W. A. MATHER, président du Pacifique Canadien)
Montréal, 31. — (Spéc.) — Le Pacifique Canadien a effectué au cours de 1949 un volume de transport encore très considérable, le tonnage n'ayant été que très peu inférieur à celui des premières années qui ont suivi la guerre.

Heureusement pour les chemins de fer canadiens et pour l'économie du pays, aucun dérangement sérieux n'a été subi par l'industrie canadienne durant les douze mois, comme la chose s'est produite aux États-Unis. Par conséquent, bien que le volume du transport ait diminué dans certaines catégories et qu'il y ait eu baisse dans le transport sur grandes distances — contrairement aux années de guerre, alors que les fournitures et armements provenant de toutes les parties du pays étaient concentrées sur la côte est — la hausse s'est continuée dans la production et le volume du transport des catégories qui ont contribué à l'expansion industrielle du Canada. Les plus importantes parmi ces catégories furent le pétrole et les produits du pétrole, le ciment pour la construction, les minerais et les cotons.

Il est toutefois déconcertant de constater qu'avec un trafic aussi soutenu, le rapport des revenus nets aux revenus bruts demeure au plus bas niveau jamais atteint dans l'histoire de la compagnie.

Pour faire face à cette situation, le Pacifique Canadien a dû pratiquer la plus stricte économie dans ses opérations financières immédiates. La compagnie a pu toutefois entreprendre certaines améliorations appréciables en rapport avec ses ressources.

Bien que notre matériel ne réponde pas entièrement à nos desirs, à cause des recettes insuffisantes et du coût élevé des renouvellements nous nous sommes engagés dans un vaste programme de dieselisation de notre matériel de traction qui, nous l'espérons, permettra de réaliser des économies substantielles dans le coût du transport. Les sommes nécessaires à l'achat de ce nouveau matériel représentant un lourd déboursé qui ne saurait se justifier, sauf en considération des économies qu'il permettra éventuellement de réaliser.

Le chemin de fer Esquimalt & Nanaimo, subsidiaire du Pacifique Canadien dans l'île de Vancouver, est maintenant équipé exclusivement de locomotives diesel et à la fin de cette année, le C. P. R. a pu compléter la dieselisation de la section de 171 milles entre Montréal et Wells River, Vermont, grâce à l'acquisition de trois locomotives diesel aérodynamiques de 2,250 chevaux, du modèle le plus récent. Cette commande suivit la livraison, plus tôt cette année, de 20 autres diesels, y compris de 1,500 chevaux pour les marchandises et le service d'aiguillage, ainsi que quelques locomotives d'aiguillage d'une puissance de 1,000 chevaux et d'un type maintenant réparti entre les différents terminus du Pacifique Canadien à travers le pays.

Les commandes récemment placées par le Pacifique Canadien auprès de nouvelles compagnies canadiennes, pour la construction de 58 locomotives diesel qui seront mises en service sur la voie principale de la compagnie, dans la division de Schreger, qui couvre une longueur de 517 milles, au nord du lac Supérieur, indiquent que le programme de dieselisation du Pacifique Canadien va bon train. Quand ces locomotives auront été livrées, le C.P.R. aura en service 190 diesels.

A part l'achat de diesels, la découverte de nombreux gisements de pétrole en Alberta et dans la Saskatchewan a créé de nouvelles et très importantes sources d'approvisionnement en carburant, et les usines Weston de la compagnie, à Winnipeg, s'emploient actuellement à convertir 100 locomotives à vapeur en locomotives à mazout, pour le service des Prairies.

Dans d'autres domaines, le Pacifique Canadien continue d'aller de l'avant. En juillet, les Canadian Pacific Air Lines ont inauguré un service de transport aérien Canada-Australie — via Honolulu, l'île Canton service hebdomadaire avec appareils du même type a été établi entre Vancouver, Tokio et Hong-Kong. Ces services sont les premiers du genre à être exploités par une compagnie canadienne.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, les Canadian Pacific Air Lines ont inauguré d'autres services aériens, tels que ceux reliant Montréal aux centres miniers du nord-ouest québécois: Val d'Or, Rouyn et Noranda, et ceux de Winnipeg à Churchill, port de la Baie d'Hudson.

A l'automne de 1949, les Canadian Pacific Air Lines ont équipé pour la première fois un appareil commercial d'un train d'atterrissage à roues pivotantes, qui permet à un avion de décoller ou d'atterrir en suivant une seule piste, quelle que soit la direction du vent. Les appareils munis de cet équipement sont affectés au service Montréal-Rouyn-Val d'Or, étant donné que les champs d'atterrissage de ces deux aéroports ne sont dotés que d'une seule piste.

La flotte du Pacifique Canadien a été très active au cours de l'année dans l'Atlantique nord, avec neuf bateaux en service, soit deux Empress, quatre cargos Beaver, deux Beaver mixtes et un navire affecté au transport des immigrants, le "Beaverbrae". Ces bateaux ont transporté plus de passagers et de marchandises cette saison-ci que durant toute autre saison depuis la fin de la guerre. En mai prochain, l'"Empress of Scotland", qui était le

plus gros et le plus rapide paquebot de l'océan Pacifique avant la guerre, alors qu'il portait le nom d'"Empress of Japan", se joindra aux navires de la flotte de l'Atlantique et fera la navette entre Québec et Liverpool. Le Pacifique Canadien pourra ainsi assurer avec trois paquebots "Empress", un service maritime hebdomadaire entre le Canada et le Royaume-Uni.

Deux nouveaux navires de 6,000 tonnes, construits sur la Clyde, ont été ajoutés à la flotte côtière du Pacifique Canadien, en Colombie-Britannique, au cours de l'année. Ce sont le "Princess Marguerite" et le "Princess Patricia", qui arrivèrent sur la côte au début de l'année, après avoir passé par le canal de Panama, et qui assurent maintenant le populaire service Vancouver, Victoria et Seattle. Ces deux navires peuvent transporter 2,000 passagers à chaque voyage.

Un autre navire, un traversier de 6,000 tonnes destiné au transport des wagons entre Vancouver et Nanaimo, sur l'île Vancouver, où le C.P.R. a inauguré l'été dernier une gare maritime de 1,700,000, a été commandé il y a quelques temps pour le Service côtier de la Colombie-Britannique.

Les travaux de construction à la nouvelle cour de triage de Hampstead, près de Montréal, ont progressé d'une manière satisfaisante au cours de l'année et l'on escompte qu'ils seront terminés en 1950. Cette cour absolument moderne, et dont le coût s'élève à \$9,500,000, sera du type à butte et sera l'une des premières sur ce continent à faire usage du nouveau système d'aiguillage contrôlé électriquement du haut d'une tour centrale. Avec ce système, il sera possible de diriger ou de distribuer les wagons de marchandises sur les diverses voies de garage, en pressant simplement des boutons électriques.

Des dispositifs spéciaux, actionnés aussi électriquement, serviront à contrôler la vitesse des wagons après qu'ils auront été poussés de la "butte" vers la section de classement. Une fois les travaux parachevés, la nouvelle cour de Hampstead sera la seule du genre dans notre pays. Elle comptera plus de 75 milles de voies.

Dans le domaine du matériel roulant, le Pacifique Canadien n'est pas resté inactif durant les douze mois qui viennent de s'écouler. C'est ainsi que la compagnie a mis en service les premiers wagons-lits à "roomettes" au Canada. Cinq de ces wagons à dix "roomettes" et cinq autres wagons à chambrettes doubles ont été affectés aux trains de la ligne principale du réseau. Quatorze autres wagons de même type sont présentement en construction, de même que soixante-quatre wagons de première classe climatisés.

Il est évident que pour continuer à améliorer ainsi ses services et à jouer dans le développement du pays le rôle qui lui revient, il faudra au Pacifique Canadien des revenus suffisants. Notre position sous ce rapport a été clairement définie dans le mémoire soumis à la Commission Royale qui enquête en ce moment sur toutes les phases du transport au Canada.

Poursuivant son œuvre commencée il y a bientôt soixante et dix ans, le Pacifique Canadien participe activement au développement du commerce et de l'industrie au Canada. Nous de la compagnie avons raison d'être fiers de sa contribution au progrès de la nation et nous espérons sincèrement que les conditions nous permettront de continuer à assurer à notre pays des services de transport efficaces et peu coûteux sans lesquels aucun pays d'une aussi vaste étendue ne peut espérer atteindre sa pleine expansion.

Obsèques de Paul-André Grégoire

Dans le deuil qui les a frappés par la mort accidentelle de leur fils Paul-André, M. et Mme Paul-Emile Grégoire, de Montréal, ont reçu de nombreuses marques de condoléances. Les obsèques de Paul-André Grégoire ont eu lieu à 10 h. le St-Michel, et l'inhumation a eu lieu au cimetière St-Charles, à Québec.

Paul-André Grégoire a été mortellement blessé par un camion. Sa disparition jette dans le deuil des familles estimées. Il était le fils de M. P.-E. Grégoire et de Mme Grégoire, née Jeanne Grégoire. Il laisse aussi des grands-parents: Mme veuve Alfred Grégoire, de Québec, M. Henry Ahern, maire de Parent, et de Mme Ahern; ses oncles et tantes: Gaston Grégoire, M. et Mme Philippe Michaud, M. et Mme Napoléon Gravel, M. et Mme Gérard Bouchard, Gabrielle, Thérèse, Alfred et Pauline Grégoire, M. et Mme Raymond Ahern, M. et Mme Lucien Ahern, M. et Mme Marcel Ahern, M. et Mme Emmanuel Chevrier, M. et Mme Arthur Matte, M. et Mme Emil Imbeau, Jean-Paul, Réal, Jeanne d'Arc, Monique, Pierrette Denise et Albert Ahern, Eugène et Gémma Thibault.

En plus des membres de la famille déjà mentionnés, on voyait les grands oncles du défunt: MM. Samuel Landré, Emile Gérard, et Wilfrid Grégoire, Arthur Thibault; ses cousins: Alfred René et Albert Gingras, Emile, Joseph et Adolphe Beaulieu, Roger, Roland, Claude et J.-Guy Michaud, André Grégoire, Micheline et Michel Gravel, Ghislaine, Jean-Claude, Louise, Nicole et Roland Gravel, J.-Claude Thibault et nombre d'autres.

La dépouille était portée par des cousins du défunt: Jean-Marie et Henri Grégoire, Roland Michaud et Jacques Couturier.

J. B. LALIBERTE

UNITÉ - QUÉBEC

145, rue St-Joseph 276, boul. Charest

GRANDE VENTE

Janvier

1950

1950

FOURRURES

A NOTRE
SALON
DE

COMMENÇANT
DEMAIN MATIN
A 9 HEURES

Quelques Spéciaux

Lapin japonais teint platine et vison.

VALEUR DE \$145. SPECIAL :

\$68.

Des fourrures souples et de la plus belle qualité... des modèles de la plus haute nouveauté... des valeurs exceptionnelles... des prix incomparablement bas... voilà ce que vous apporte notre grande vente de janvier. Mesdames, nous vous suggérons de venir admirer notre magnifique collection et de faire votre choix de bonne heure.

PAS D'ECHANGE
TOUTE VENTE FINALE

Mouton chinois gris.

Seal brun (lapin teint)

Côtés de Mouton de Perse,

Broadtail (agneau teint)

Chat sauvage

Lapin japonais teint vison

Martre d'Alaska (putois)

Mouton rasé teint brun.

VALEURS DE \$195. SPECIAL :

\$128.

Chat sauvage

Seal électrique (lapin français) uni et garni.

Lapin Chinchilla (naturel)

VALEURS DE \$225. SPECIAL :

\$158.

Rat Musqué (teint vison)

VALEUR DE \$225. SPECIAL :

\$208.

Das Rat Musqué teint vison et naturel

Mouton de Perse noir.

VALEURS JUSQU'À \$475. SPECIAL :

\$328. à \$398.

Seal Hudson (rat teint) uni ou garni

de vison.

VALEURS JUSQU'À \$795. POUR

\$558. à \$698.

PROFITEZ DE L'OCCASION
POUR PARTICIPER À NOTRE

CLUB DES FÊTES

GRATIS !

NASH 1950

et plusieurs autres prix

Quelques Spéciaux

Opossum naturel et teint. Beaverine (lapin teint).

Lapin japonais teint vison.

Mouton rasé teint vison.

VALEUR DE \$155. SPECIAL :

\$98.

Seal électrique (lapin teint) uni et garni.

Pattes de Mouton de Perse uni et garni

Beaverine (lapin brun teint)

Bon Mouton teint brun.

VALEURS DE \$195. SPECIAL :

\$148.

Bon Mouton (teint castor)

Chat Sauvage

Pattes de Mouton de Perse uni et garni

Taupe Ecosaise

Rat Musqué (teint vison)

VALEUR DE \$225. SPECIAL :

\$198.

Taupe (Ecosaise)

Kid gris (chevreau)

Rat Musqué teint vison et naturel

VALEUR DE \$335. SPECIAL :

\$258.

Mouton de Perse

VALEURS JUSQU'À \$850. SPECIAL :

\$498. à \$698.

Vrai Seal garni de vison.

VALEUR DE \$1,095. SPECIAL :

\$978.



**MERCREDI
JEUDI ET
SAMEDI**

3 JOURS de GRANDS SPECIAUX

J.B. LALIBERTÉ
LIMITÉE QUÉBEC

COMMENCANT DEMAIN MATIN à 9 HEURES chez

**Pour bébés et fillettes
CAMISOLES**

Camisoles à épaulettes larges pour bébés et fillettes. Beau tricot de coton.

Grandesurs: 2 - 4 - 6. **SPECIAL: .42**
Grandesurs: 8 - 10 - 12. **SPECIAL: .54**

PANTALONS BOUFFANTS
Chauds bouffants avec élastiques à la taille et aux genoux.

Grandesurs: 2 - 4 - 6. **.54**
Grandesurs: 8 - 10 - 12. **.62**



NUAGES

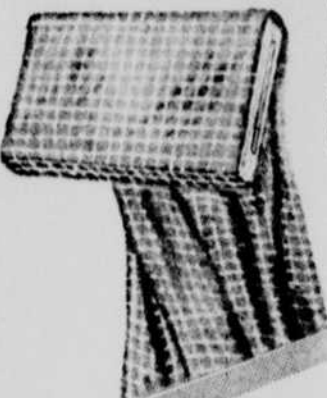
Beaux nuages en laine de bonne pesanté. Couleurs: rose et bleu. Valeur de \$1.79. **SPECIAL: .79**



COUSEZ et EPARGNEZ ---

TISSU A MANTEAUX

Mesdames... ne manquez pas cette occasion de vous confectionner un riche manteau à un prix économique. Procurez-vous plusieurs verges de ce splendide point d'aiguille à fin boucle. Tissue parfait. Garanti 100% laine importation anglaise, dans le noir seulement. Largeur: 56". Valeur de \$7.95.



GRAND SPECIAL:

\$2.98

COUPONS DE SOIE

Lot de 200 coupons de soie en longueurs de 1/2 à 1 1/2 verge. Toutes les qualités et toutes les couleurs. Valeurs de \$1 et \$2 la verge à ce prix tout à fait spécial demain matin, dès 9 heures.

.39

**HATEZ-VOUS
BENEFICIEZ DU
PREMIER CHOIX**



125 COMPLETS en beau Worsted

Voilà une réelle aubaine pour vous messieurs. Complots tout laine de fabrication Fashion Craft et Saville Row. Modèles amples et à devant croisé. Couleurs: bleu et noir à rayures fines, ainsi que teintes unies. Grandesurs: 35 à 42.

\$39.50

PRIX SPECIAL:

CHEMISES Un lot de chemises blanches et rayées. Collet à même irrétrécissable. Légères imperfections. Marque réputée. Longueur de manches: 33 - 34 - 35. Grandesurs: 13 1/2 à 18. Achetez-en plusieurs à ce prix économique.

\$2.49



MANTEAUX

Chic manteaux garnis de mouton rasé dans les plus belles teintes de la saison. Grandesurs dans le groupe: 10 à 16. Valeurs jusqu'à \$44.95. **SPECIAL**, mercredi, jeudi et samedi:

\$25.

Autres manteaux sans fourrure. Très belle qualité. Confectionnés pour vous donner du confort et de la chaleur pour les jours froids. Grandesurs: 12 à 20. Valeurs jusqu'à \$39.95. **SPECIAL:**

\$20.



ROBES ravissantes

Voici une aubaine qui vous permettra, mesdames, d'avoir une nouvelle robe pour un prix exceptionnel. Venez la choisir parmi notre bel assortiment de modèles récents dans les teintes les plus nouvelles. Grandesurs: 12 à 42. Valeurs jusqu'à \$35.

SPECIAL: \$10.



**GRANDES REDUCTIONS
sur toute la balance de nos
STATION WAGON**

Modèle en vogue longs et trois-quarts. Très belle qualité. Grandesurs dans le groupe: 12 à 20.

Valeurs jusqu'à \$59.95. Très spécial **\$50.**

Valeur de \$44.95. Très spécial **\$35.**

Valeur de \$37.95. Très spécial **\$30.**

Valeur de \$29.95. Modèle trois-quarts seulement. Très spécial **\$20.**



STATION-WAGON

Station-Wagon avec collet et revers en fourrure. Vêtement chaud confortable et très pratique pour les jeunes. Chaud doublure en laine ou en mouton. Grandesurs: 3 à 6x, et 4 à 14.

Valeurs jusqu'à \$24.

\$17.95

**ENSEMBLES pour le SKI
PARKAS et PANTALONS**

Il y aura bientôt de la neige et les jeunes aimeront faire du ski. Donnez-leur un ensemble de ski. Grandesurs: 4 à 5 ans.

Valeurs jusqu'à \$20.95. **SPECIAL:**

\$15.95

PALETOTS

Paletots de très belle confection en fleecé tout laine. Couleurs: bleu, brun et gris. Grandesurs: 27 à 34.

Valeurs jusqu'à \$25. \$23.50. A ce bas et \$28.95. Une réelle aubaine à prix de

\$14.95 \$19.95

Paletots pour jeunes gens et hommes de petite taille. Confection soignée et tissu de qualité. Grandesurs: de 34 à 37. Valeurs régulières de \$33.95 à \$47.50. Nous accordons pour ces trois jours de vente une réduction de

20%



**JOLIS MOBILIERS DE
CHAMBRE A COUCHER**

Mobiliers de chambre à coucher 5 morceaux en noyer pale. Coiffeuse avec miroir, rabassé et trois tiroirs de chaque côté. Miroir du bureau 36 x 36. — Lit double 4 - 6.

Commode à 4 tiroirs 17 x 30. — Bureau 17 x 38.

Coiffeuse 17 x 44 ainsi que joli banc.

**VALEUR DE \$245.00
MOINS 25% \$ 61.25**

SPECIAL: \$183.75

**EPARGNEZ
EN CONFECTIONNANT
VOS RIDEAUX**

Filet de coton blanc de la meilleure qualité, tout désigné pour confectionner rideaux. Largeur généreuse de 72". Une réelle valeur à .89. **SPECIAL:**

.59 la verge

Bengaline rayée de couleurs assorties sur fond blanc convenant pour tentures de chambre et couvre-lit. Valeur de \$1.99. **SPECIAL:**

\$1.49 la verge



NE MANQUEZ PAS DE PARTICIPER
à notre **CLUB des FÊTES**
GRATIS! NASH 1950 et plusieurs autres prix

J.B. LALIBERTÉ
LIMITÉE QUÉBEC

LA RADIO

Mardi, 3 janvier

6.00 p.m. — CBV-CBF — Yvan Pin-
tré.
6.15 p.m. — CBV-CBF — Radio-
101.
6.30 p.m. — CBV-CBF — En direct.
7.00 p.m. — CBV-CBF — En direct.
7.15 p.m. — CBV-CBF — Au petit Musi-
cien.
7.30 p.m. — CBV-CBF — Un homme
et son peche.
7.45 p.m. — CBV-CBF — Les propos
de Fred Barry.
7.50 p.m. — CBV-CBF — Zingo White.
8.00 p.m. — CBV-CBF — La rue des
pigeons.
8.15 p.m. — CBV-CBF — Faubourg à
la mode.
8.30 p.m. — CBV-CBF — Les Com-
pagnons de la chanson.
8.45 p.m. — CBV-CBF — Mieux Hall de
Jacques Normand.
9.00 p.m. — CBV-CBF — Juliette Beau-
veau.
9.15 p.m. — CBV-CBF — Les idées en
série.
9.30 p.m. — CBV-CBF — La mine d'or.
9.45 p.m. — CBV-CBF — Les concerts
du mardi à Radio-Canada.
9.50 p.m. — CBV-CBF — "Ainsi la Ba-
casse".
10.00 p.m. — CBV-CBF — Tentez votre
chance.
10.15 p.m. — CBV-CBF — L'Ecole des
Parents.
10.30 p.m. — CBV-CBF — L'Aliment du
rire.
10.45 p.m. — CBV-CBF — Jacques Nor-
mand.
10.50 p.m. — CBV-CBF — Concert.
11.00 p.m. — CBV-CBF — Radio-101.
11.15 p.m. — CBV-CBF — Moi, j'ai dit ça.
11.30 p.m. — CBV-CBF — Les concerts
du mardi à Radio-Canada.
11.45 p.m. — CBV-CBF — Nouvelles.
12.00 p.m. — CBV-CBF — Chansons de
l'Amérique latine, par Claudette
Jarry.
12.15 p.m. — CBV-CBF — Blue Sides.
12.30 p.m. — CBV-CBF — Club de chan-
son.
12.45 p.m. — CBV-CBF — Musique.
13.00 p.m. — CBV-CBF — Musique.
13.15 p.m. — CBV-CBF — Musique.
13.30 p.m. — CBV-CBF — Musique.
13.45 p.m. — CBV-CBF — Musique.
14.00 p.m. — CBV-CBF — Musique.
14.15 p.m. — CBV-CBF — Musique.
14.30 p.m. — CBV-CBF — Musique.
14.45 p.m. — CBV-CBF — Musique.
15.00 p.m. — CBV-CBF — Musique.
15.15 p.m. — CBV-CBF — Musique.
15.30 p.m. — CBV-CBF — Musique.
15.45 p.m. — CBV-CBF — Musique.
16.00 p.m. — CBV-CBF — Musique.
16.15 p.m. — CBV-CBF — Musique.
16.30 p.m. — CBV-CBF — Musique.
16.45 p.m. — CBV-CBF — Musique.
17.00 p.m. — CBV-CBF — Musique.

Mercredi, 4 janvier

6.00 a.m. — CBV-CBF — La messe du jour.
6.15 a.m. — CBV-CBF — L'Heure d'or.
6.30 a.m. — CBV-CBF — Debut d'est-
l'heure.
6.45 a.m. — CBV-CBF — L'Opéra de qua-
tre sous.
7.00 a.m. — CBV-CBF — Radio-101.
7.15 a.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
7.30 a.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
7.45 a.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
8.00 a.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
8.15 a.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
8.30 a.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
8.45 a.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
9.00 a.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
9.15 a.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
9.30 a.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
9.45 a.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
10.00 a.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
10.15 a.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
10.30 a.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
10.45 a.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
11.00 a.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
11.15 a.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
11.30 a.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
11.45 a.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
12.00 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
12.15 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
12.30 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
12.45 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
13.00 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
13.15 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
13.30 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
13.45 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
14.00 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
14.15 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
14.30 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
14.45 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
15.00 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
15.15 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
15.30 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
15.45 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
16.00 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
16.15 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
16.30 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
16.45 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.
17.00 p.m. — CBV-CBF — Prière du matin.

TRIBUNE LIBRE

LA CLASSE SOCIALE DES "PULMANS" QUEBÉCOIS

J'arrivais à Québec, hier soir, à onze heures, d'une résidence de plusieurs années en Europe et en Orient.

Il n'est pas de prétendre que les divergences d'attitudes nationales ne m'aient pas quelquefois un peu scandalisé, mais je m'évertue à les oublier, dans la crainte de me faire rétorquer l'adage: "A beau mentir qui vient de loin".

Si, pourtant, j'endossais la personnalité d'un étranger qui s'ennuie dans la ville de Québec, et que je donnasse mes impressions d'arrivé, il me faudrait bien dire que les algues algues algues, ça doit encore se contrôler, même au temps des fêtes. Des bûcherons saouls, passe encore! La civilisation impose une discipline tellement sévère. Mais, dans la bouche de notables "fatigués" (très, très fatigués), que le luxe du pulman "Montréal-Québec" aurait pour- tant d'inattendu, des filles de rue qui se tirent aux cheveux, c'est tout au plus un renforcement du coloris pittoresque de leur état! Mais des fourrures de \$2000.00 qui s'épilent avec ardeur, ça fait réfléchir. Enfin.

Essayer de comprendre, avec charité, le jugement d'un étranger qui subit l'accueil que notre fière capitale m'a réservé. Je serai donc cet étranger, en l'oc- casion: un "bloqué" d'Angleterre, accompagné de sa dame.

Je suis habitué à la gendar- merie londonienne, dont je m'ennuierais: c'est la plus effi- cace, la plus juste, et la plus ef- ficace du monde. J'ai beau- coup voyagé. La multitude des procès-verbaux, parisiens, m'a souvent amusé. La compren- sion licencieuse de Rome m'a coupé le souffle. Au Moyen- Orient, il m'a fallu assister de mauvais cœur à des marchandages véreux. Et les Russes, eux, m'ont fait preuve d'une effica- cité par trop expéditive.

Le trajet Montréal-Québec s'amorce bien, pourtant. Les mets du wagon-restaurant riva- lisent de qualité avec les meil- leurs établissements mondiaux. Les gens mangent bien, à Québec, même si d'autres semblent boire moins bien. Mais, cela, c'est tout de même leur droit! Je remarque surtout une table de trois per- sonnes, deux hommes et une femme, qui se contentent de sub- stance liquide. Étrange habi- tude, cependant, que la CHOI- NER au cognac. Mais, enfin, c'est peut-être que l'un des trois est dur d'entendement.

Nous entrons en gare, fourbus mais avec un sourire gentil. Car, toutes les amies de ma femme et mes propres parents, qui nous ont précédés, doivent nous atten- dre à la barrière.

A peine descendus du train, au milieu de la foule des voyageurs quelqu'un me prend par le cou, de derrière, pendant qu'un au- tre gaillard m'envisage souve- nement. La Nature semble l'a- voir surtout doté de muscles bien tendus. Ses yeux découvrent, en effet, une absence totale d'ex- pression. Mais ses habits ont d'un bon tailleur. On dirait pour- tant que la bouche lui bave! "Il va me casser la g..." m'annonce- til, "pour avoir insulté la femme de son beau-frère" ou était-ce le mari de sa sœur; je ne me sou- viens plus. J'ai l'impression d'a- voir vu ce visage, mais le reste de sa famille m'est totalement in- connu. Où ai-je rencontré cette mimique? Un lutté? L'Ange? peut-être. Mais non. C'est un enervement.

Ah! Je me souviens, à la fin. C'est mon hibou du wagon-restaurant! Ma femme comprend aussi, et elle court avertir un po- licier. A deux brins de l'assis- sinat, je souris bonévolement. Le maître de gare se complait de ce spectacle distrayant: — "Soyez-vous! Mais sau- vez-vous donc!" me dit-il. C'est facile à dire, quand deux ours vous encerclent.

Je réussis pourtant à m'échap- per, feint par un compagnon de voyage qui me répète le même conseil: — "Vous faites mieux de vous sauver!" dit-il, "car la police ne peut rien contre ces gens-là! C'est la haute classe de Québec! Monsieur... et monsieur."

Et je me sauve! A la barrière, j'arrive en trombe, vers le salut, vers la protection judiciaire. "Ouf! J'ai un uniforme m'a paru aussi sympathique. Mes meur- triers m'ont regardé avec un re- spectueux et respectueux à me déshabiller. J'emploie le policier du regard. Il se décide à agir. — "Voyons! Monsieur..." plaide-t-il, chagriné. — "Vous, allez au diable!" ré- pond mon ennemi.

Mon vieux père s'avance. Il a soixante-vingt ans, est membre du Conseil Privé, et jouit d'une respectabilité avantageuse. — "Voyons, Monsieur..." Soy- sez sage!" — "Vous, mon... je vais vous la casser, à vous aussi!" Tout plein de la religion, ces bon québécois nous appellent de toutes sortes de noms bibliques.

Le policier est désespéré. Il voudrait pleurer! La foule mur- mure. Un citoyen costumé pour- tant pour les cheveux blancs de mon père, et interrompt le poli- cier. — "Si vous ne pouvez établir l'ordre", lui dit-il, "je vais m'en charger, moi!" L'officier marmonne quelques mots au libérateur: — "C'est monsieur... un gros homme d'affaires, et monsieur, le fils du politicien."

Ah, alors! "Tout est bien en- train". A moi, il me souffle: — "Je vais leur parler. Vous, essayez de vous sauver!" J'y ai réussi. La preuve, je suis encore vivant! Mais, dîtes- moi, québécois équitables, ne me pardonnerez-vous pas certaines impressions personnelles, quand, de retour à Londres, je mention- nerais l'apathie de votre corps poli- cier.

— "Si vous ne pouvez établir l'ordre", lui dit-il, "je vais m'en charger, moi!" L'officier marmonne quelques mots au libérateur: — "C'est monsieur... un gros homme d'affaires, et monsieur, le fils du politicien."

Ah, alors! "Tout est bien en- train". A moi, il me souffle: — "Je vais leur parler. Vous, essayez de vous sauver!" J'y ai réussi. La preuve, je suis encore vivant! Mais, dîtes- moi, québécois équitables, ne me pardonnerez-vous pas certaines impressions personnelles, quand, de retour à Londres, je mention- nerais l'apathie de votre corps poli- cier.

— "Si vous ne pouvez établir l'ordre", lui dit-il, "je vais m'en charger, moi!" L'officier marmonne quelques mots au libérateur: — "C'est monsieur... un gros homme d'affaires, et monsieur, le fils du politicien."

Ah, alors! "Tout est bien en- train". A moi, il me souffle: — "Je vais leur parler. Vous, essayez de vous sauver!" J'y ai réussi. La preuve, je suis encore vivant! Mais, dîtes- moi, québécois équitables, ne me pardonnerez-vous pas certaines impressions personnelles, quand, de retour à Londres, je mention- nerais l'apathie de votre corps poli- cier.

— "Si vous ne pouvez établir l'ordre", lui dit-il, "je vais m'en charger, moi!" L'officier marmonne quelques mots au libérateur: — "C'est monsieur... un gros homme d'affaires, et monsieur, le fils du politicien."

Ah, alors! "Tout est bien en- train". A moi, il me souffle: — "Je vais leur parler. Vous, essayez de vous sauver!" J'y ai réussi. La preuve, je suis encore vivant! Mais, dîtes- moi, québécois équitables, ne me pardonnerez-vous pas certaines impressions personnelles, quand, de retour à Londres, je mention- nerais l'apathie de votre corps poli- cier.

— "Si vous ne pouvez établir l'ordre", lui dit-il, "je vais m'en charger, moi!" L'officier marmonne quelques mots au libérateur: — "C'est monsieur... un gros homme d'affaires, et monsieur, le fils du politicien."

Ah, alors! "Tout est bien en- train". A moi, il me souffle: — "Je vais leur parler. Vous, essayez de vous sauver!" J'y ai réussi. La preuve, je suis encore vivant! Mais, dîtes- moi, québécois équitables, ne me pardonnerez-vous pas certaines impressions personnelles, quand, de retour à Londres, je mention- nerais l'apathie de votre corps poli- cier.

— "Si vous ne pouvez établir l'ordre", lui dit-il, "je vais m'en charger, moi!" L'officier marmonne quelques mots au libérateur: — "C'est monsieur... un gros homme d'affaires, et monsieur, le fils du politicien."

Ah, alors! "Tout est bien en- train". A moi, il me souffle: — "Je vais leur parler. Vous, essayez de vous sauver!" J'y ai réussi. La preuve, je suis encore vivant! Mais, dîtes- moi, québécois équitables, ne me pardonnerez-vous pas certaines impressions personnelles, quand, de retour à Londres, je mention- nerais l'apathie de votre corps poli- cier.

— "Si vous ne pouvez établir l'ordre", lui dit-il, "je vais m'en charger, moi!" L'officier marmonne quelques mots au libérateur: — "C'est monsieur... un gros homme d'affaires, et monsieur, le fils du politicien."

Ah, alors! "Tout est bien en- train". A moi, il me souffle: — "Je vais leur parler. Vous, essayez de vous sauver!" J'y ai réussi. La preuve, je suis encore vivant! Mais, dîtes- moi, québécois équitables, ne me pardonnerez-vous pas certaines impressions personnelles, quand, de retour à Londres, je mention- nerais l'apathie de votre corps poli- cier.

— "Si vous ne pouvez établir l'ordre", lui dit-il, "je vais m'en charger, moi!" L'officier marmonne quelques mots au libérateur: — "C'est monsieur... un gros homme d'affaires, et monsieur, le fils du politicien."

Ah, alors! "Tout est bien en- train". A moi, il me souffle: — "Je vais leur parler. Vous, essayez de vous sauver!" J'y ai réussi. La preuve, je suis encore vivant! Mais, dîtes- moi, québécois équitables, ne me pardonnerez-vous pas certaines impressions personnelles, quand, de retour à Londres, je mention- nerais l'apathie de votre corps poli- cier.

— "Si vous ne pouvez établir l'ordre", lui dit-il, "je vais m'en charger, moi!" L'officier marmonne quelques mots au libérateur: — "C'est monsieur... un gros homme d'affaires, et monsieur, le fils du politicien."

Ah, alors! "Tout est bien en- train". A moi, il me souffle: — "Je vais leur parler. Vous, essayez de vous sauver!" J'y ai réussi. La preuve, je suis encore vivant! Mais, dîtes- moi, québécois équitables, ne me pardonnerez-vous pas certaines impressions personnelles, quand, de retour à Londres, je mention- nerais l'apathie de votre corps poli- cier.

— "Si vous ne pouvez établir l'ordre", lui dit-il, "je vais m'en charger, moi!" L'officier marmonne quelques mots au libérateur: — "C'est monsieur... un gros homme d'affaires, et monsieur, le fils du politicien."

Ah, alors! "Tout est bien en- train". A moi, il me souffle: — "Je vais leur parler. Vous, essayez de vous sauver!" J'y ai réussi. La preuve, je suis encore vivant! Mais, dîtes- moi, québécois équitables, ne me pardonnerez-vous pas certaines impressions personnelles, quand, de retour à Londres, je mention- nerais l'apathie de votre corps poli- cier.

— "Si vous ne pouvez établir l'ordre", lui dit-il, "je vais m'en charger, moi!" L'officier marmonne quelques mots au libérateur: — "C'est monsieur... un gros homme d'affaires, et monsieur, le fils du politicien."

Ah, alors! "Tout est bien en- train". A moi, il me souffle: — "Je vais leur parler. Vous, essayez de vous sauver!" J'y ai réussi. La preuve, je suis encore vivant! Mais, dîtes- moi, québécois équitables, ne me pardonnerez-vous pas certaines impressions personnelles, quand, de retour à Londres, je mention- nerais l'apathie de votre corps poli- cier.

— "Si vous ne pouvez établir l'ordre", lui dit-il, "je vais m'en charger, moi!" L'officier marmonne quelques mots au libérateur: — "C'est monsieur... un gros homme d'affaires, et monsieur, le fils du politicien."

Ah, alors! "Tout est bien en- train". A moi, il me souffle: — "Je vais leur parler. Vous, essayez de vous sauver!" J'y ai réussi. La preuve, je suis encore vivant! Mais, dîtes- moi, québécois équitables, ne me pardonnerez-vous pas certaines impressions personnelles, quand, de retour à Londres, je mention- nerais l'apathie de votre corps poli- cier.

— "Si vous ne pouvez établir l'ordre", lui dit-il, "je vais m'en charger, moi!" L'officier marmonne quelques mots au libérateur: — "C'est monsieur... un gros homme d'affaires, et monsieur, le fils du politicien."

Ah, alors! "Tout est bien en- train". A moi, il me souffle: — "Je vais leur parler. Vous, essayez de vous sauver!" J'y ai réussi. La preuve, je suis encore vivant! Mais, dîtes- moi, québécois équitables, ne me pardonnerez-vous pas certaines impressions personnelles, quand, de retour à Londres, je mention- nerais l'apathie de votre corps poli- cier.

— "Si vous ne pouvez établir l'ordre", lui dit-il, "je vais m'en charger, moi!" L'officier marmonne quelques mots au libérateur: — "C'est monsieur... un gros homme d'affaires, et monsieur, le fils du politicien."

Ah, alors! "Tout est bien en- train". A moi, il me souffle: — "Je vais leur parler. Vous, essayez de vous sauver!" J'y ai réussi. La preuve, je suis encore vivant! Mais, dîtes- moi, québécois équitables, ne me pardonnerez-vous pas certaines impressions personnelles, quand, de retour à Londres, je mention- nerais l'apathie de votre corps poli- cier.

— "Si vous ne pouvez établir l'ordre", lui dit-il, "je vais m'en charger, moi!" L'officier marmonne quelques mots au libérateur: — "C'est monsieur... un gros homme d'affaires, et monsieur, le fils du politicien."

Ah, alors! "Tout est bien en- train". A moi, il me souffle: — "Je vais leur parler. Vous, essayez de vous sauver!" J'y ai réussi. La preuve, je suis encore vivant! Mais, dîtes- moi, québécois équitables, ne me pardonnerez-vous pas certaines impressions personnelles, quand, de retour à Londres, je mention- nerais l'apathie de votre corps poli- cier.

— "Si vous ne pouvez établir l'ordre", lui dit-il, "je vais m'en charger, moi!" L'officier marmonne quelques mots au libérateur: — "C'est monsieur... un gros homme d'affaires, et monsieur, le fils du politicien."

Ah, alors! "Tout est bien en- train". A moi, il me souffle: — "Je vais leur parler. Vous, essayez de vous sauver!" J'y ai réussi. La preuve, je suis encore vivant! Mais, dîtes- moi, québécois équitables, ne me pardonnerez-vous pas certaines impressions personnelles, quand, de retour à Londres, je mention- nerais l'apathie de votre corps poli- cier.

— "Si vous ne pouvez établir l'ordre", lui dit-il, "je vais m'en charger, moi!" L'officier marmonne quelques mots au libérateur: — "C'est monsieur... un gros homme d'affaires, et monsieur, le fils du politicien."

St-Adrien-de-Ham

Funérailles. — (D. N. C.) —

Dimanches funérailles ont été faites à M. Benoît Larrivée, fils de M. Hormidas Larrivée, déce- dé après une longue maladie à l'âge de 17 ans, 8 mois.

M. Benoît Larrivée appartenait au cercle Lacordaire. Plusieurs de ses confrères se sont fait un de- voir d'assister aux funérailles. Le drapeau des Lacordaires était por- té par M. Edouard Gauthier, Con- rad Mailhot.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Romulus Chevrete, ami de la famille. La dépouille mortelle était portée par MM. Armand Bourget, Gaston Guay, Fernand Bourget, Rosaire Raté, Paul-Emile Richer, Gaston Lar- rivee, Portait la croix, M. Emilien Ditch.

Le défunt laisse dans le deuil, ses frères, MM. et Mmes Roger Larrivée, Jocham Larrivée, ses sœurs: Mmes Albert Picard (Al- cide), Roger Richer (Pauline), Norbert Sevigny (Claire), de Ham-Nord; Mlle Marie-Paul Lar- rivee, ses grands-parents: M. et Mme Arthur Richer, ses oncles et tantes: MM. et Mmes Louis, Ur- bain, Maurice, et Eddy Richer, Roméo Larrivée, Oscar Richer, Alphonse Tardif, Léonidas Lar- rivee, Victor Tardif, de Ham-Nord.

Un grand nombre d'autres pa- rents et amis assistèrent au ser- vice. A la famille en deuil nos sincères condoléances.

Ferme Mme G. Larrivée, — D'im- posantes funérailles ont été fai- tes à Mme Gérard Larrivée (Ju- lienne Marcotte), décédée à l'âge de 86 ans, 8 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Romulus Chevrete. Les porteurs étaient: MM. Ro- saire et Albert Picard, Benoit Poirier, Armand Talbot, Archelais Poirier, Jean-Louis Gauthier.

Portait la croix, M. Raymond Gagne. Les Dames de St-Anne, dont que les Tertuliens firent es- corte à la dépouille mortelle jus- qu'au cimetière.

Le défunt laisse dans le deuil, son époux, M. Gérard Larrivée, huit enfants: Ghislaine, Denise, Pauline, Renaud, Alcide, Jules, Herve et Benoît; son père, M. Alfred Marcotte; ses frères: MM. Lionel et Claudien Marcotte; ses sœurs: Mme Rosaire Larrivée (Mecora), Mme Clément Lar- rivee (Yvette), Mme Elie Picard (Laurette) tous de St-Adrien-de- Ham, Mme Vital Larrivée (Al- cide), de St-Samuel; Mme Robert Poirier (Marie-Ange), MM. Eu- gène Picard, E.-U. Emile Gri- mard, d'Asbestos; Vital Larrivée, de St-Samuel; Clément et Ro- saire Larrivée, Héli Picard de St-Adrien-de-Ham; Robert Poirier, de St-Fortunat; ses belles-sœurs: Mmes Lionel et Claudien Mar- cotte; ses beaux-parents: M. et Mmes Albert Larrivée de St-Adrien-de-Ham; M. et Mme Al- cide Tardif, de Ham-Nord; Louis Larrivée, de St-Adrien-de-Ham.

On remarquait dans l'assis- tance, outre les parents ci-haut men- tionnés de nombreux amis de la famille éprouvée à laquelle nous offrons nos sincères condolan- ces.

Le défunt laisse dans le deuil, son époux, M. Gérard Larrivée, huit enfants: Ghislaine, Denise, Pauline, Renaud, Alcide, Jules, Herve et Benoît; son père, M. Alfred Marcotte; ses frères: MM. Lionel et Claudien Marcotte; ses sœurs: Mme Rosaire Larrivée (Mecora), Mme Clément Lar- rivee (Yvette), Mme Elie Picard (Laurette) tous de St-Adrien-de- Ham, Mme Vital Larrivée (Al- cide), de St-Samuel; Mme Robert Poirier (Marie-Ange), MM. Eu- gène Picard, E.-U. Emile Gri- mard, d'Asbestos; Vital Larrivée, de St-Samuel; Clément et Ro- saire Larrivée, Héli Picard de St-Adrien-de-Ham; Robert Poirier, de St-Fortunat; ses belles-sœurs: Mmes Lionel et Claudien Mar- cotte; ses beaux-parents: M. et Mmes Albert Larrivée de St-Adrien-de-Ham; M. et Mme Al- cide Tardif, de Ham-Nord; Louis Larrivée, de St-Adrien-de-Ham.

On remarquait dans l'assis- tance, outre les parents ci-haut men- tionnés de nombreux amis de la famille éprouvée à laquelle nous offrons nos sincères condolan- ces.

Le défunt laisse dans le deuil, son époux, M. Gérard Larrivée, huit enfants: Ghislaine, Denise, Pauline, Renaud, Alcide, Jules, Herve et Benoît; son père, M. Alfred Marcotte; ses frères: MM. Lionel et Claudien Marcotte; ses sœurs: Mme Rosaire Larrivée (Mecora), Mme Clément Lar- rivee (Yvette), Mme Elie Picard (Laurette) tous de St-Adrien-de- Ham, Mme Vital Larrivée (Al- cide), de St-Samuel; Mme Robert Poirier (Marie-Ange), MM. Eu- gène Picard, E.-U. Emile Gri- mard, d'Asbestos; Vital Larrivée, de St-Samuel; Clément et Ro- saire Larrivée, Héli Picard de St-Adrien-de-Ham; Robert Poirier, de St-Fortunat; ses belles-sœurs: Mmes Lionel et Claudien Mar- cotte; ses beaux-parents: M. et Mmes Albert Larrivée de St-Adrien-de-Ham; M. et Mme Al- cide Tardif, de Ham-Nord; Louis Larrivée, de St-Adrien-de-Ham.

On remarquait dans l'assis- tance, outre les parents ci-haut men- tionnés de nombreux amis de la famille éprouvée à laquelle nous offrons nos sincères condolan- ces.

Le défunt laisse dans le deuil, son époux, M. Gérard Larrivée, huit enfants: Ghislaine, Denise, Pauline, Renaud, Alcide, Jules, Herve et Benoît; son père, M. Alfred Marcotte; ses frères: MM. Lionel et Claudien Marcotte; ses sœurs: Mme Rosaire Larrivée (Mecora), Mme Clément Lar- rivee (Yvette), Mme Elie Picard (Laurette) tous de St-Adrien-de- Ham, Mme Vital Larrivée (Al- cide), de St-Samuel; Mme Robert Poirier (Marie-Ange), MM. Eu- gène Picard, E.-U. Emile Gri- mard, d'Asbestos; Vital Larrivée, de St-Samuel; Clément et Ro- saire Larrivée, Héli Picard de St-Adrien-de-Ham; Robert Poirier, de St-Fortunat; ses belles-sœurs: Mmes Lionel et Claudien Mar- cotte; ses beaux-parents: M. et Mmes Albert Larrivée de St-Adrien-de-Ham; M. et Mme Al- cide Tardif, de Ham-Nord; Louis Larrivée, de St-Adrien-de-Ham.

On remarquait dans l'assis- tance, outre les parents ci-haut men- tionnés de nombreux amis de la famille éprouvée à laquelle nous offrons nos sincères condolan- ces.

Le défunt laisse dans le deuil, son époux, M. Gérard Larrivée, huit enfants: Ghislaine, Denise, Pauline, Renaud, Alcide, Jules, Herve et Benoît; son père, M. Alfred Marcotte; ses frères: MM. Lionel et Claudien Marcotte; ses sœurs: Mme Rosaire Larrivée (Mecora), Mme Clément Lar- rivee (Yvette), Mme Elie Picard (Laurette) tous de St-Adrien-de- Ham, Mme Vital Larrivée (Al- cide), de St-Samuel; Mme Robert Poirier (Marie-Ange), MM. Eu- gène Picard, E.-U. Emile Gri- mard, d'Asbestos; Vital Larrivée, de St-Samuel; Clément et Ro- saire Larrivée, Héli Picard de St-Adrien-de-Ham; Robert Poirier, de St-Fortunat; ses belles-sœurs: Mmes Lionel et Claudien Mar- cotte; ses beaux-parents: M. et Mmes Albert Larrivée de St-Adrien-de-Ham; M. et Mme Al- cide Tardif, de Ham-Nord; Louis Larrivée, de St-Adrien-de-Ham.

On remarquait dans l'assis- tance, outre les parents ci-haut men- tionnés de nombreux amis de la famille éprouvée à laquelle nous offrons nos sincères condolan- ces.

Le défunt laisse dans le deuil, son époux, M. Gérard Larrivée, huit enfants: Ghislaine, Denise, Pauline, Renaud, Alcide, Jules, Herve et Benoît; son père, M. Alfred Marcotte; ses frères: MM. Lionel et Claudien Marcotte; ses sœurs: Mme Rosaire Larrivée (Mecora), Mme Clément Lar- rivee (Yvette), Mme Elie Picard (Laurette) tous de St-Adrien-de- Ham, Mme Vital Larrivée (Al- cide), de St-Samuel; Mme Robert Poirier (Marie-Ange), MM. Eu- gène Picard, E.-U. Emile Gri- mard, d'Asbestos; Vital Larrivée, de St-Samuel; Clément et Ro- saire Larrivée, Héli Picard de St-Adrien-de-Ham; Robert Poirier, de St-Fortunat; ses belles-sœurs: Mmes Lionel et Claudien Mar- cotte; ses beaux-parents: M. et Mmes Albert Larrivée de St-Adrien-de-Ham; M. et Mme Al- cide Tardif, de Ham-Nord; Louis Larrivée, de St-Adrien-de-Ham.

On remarquait dans l'assis- tance, outre les parents ci-haut men- tionnés de nombreux amis de la famille éprouvée à laquelle nous offrons nos sincères condolan- ces.

Le défunt laisse dans le deuil, son époux, M. Gérard Larrivée, huit enfants: Ghislaine, Denise, Pauline, Renaud, Alcide, Jules, Herve et Benoît; son père, M. Alfred Marcotte; ses frères: MM. Lionel et Claudien Marcotte; ses sœurs: Mme Rosaire Larrivée (Mecora), Mme Clément Lar- rivee (Yvette), Mme Elie Picard (Laurette) tous de St-Adrien-de- Ham, Mme Vital Larrivée (Al- cide), de St-Samuel; Mme Robert Poirier (Marie-Ange), MM. Eu- gène Picard, E.-U. Emile Gri- mard, d'Asbestos; Vital Larrivée, de St-Samuel; Clément et Ro- saire Larrivée, Héli Picard de St-Adrien-de-Ham; Robert Poirier, de St-Fortunat; ses belles-sœurs: Mmes Lionel et Claudien Mar- cotte; ses beaux-parents: M. et Mmes Albert Larrivée de St-Adrien-de-Ham; M. et Mme Al- cide Tardif, de Ham-Nord; Louis Larrivée, de St-Adrien-de-Ham.

On remarquait dans l'assis- tance, outre les parents ci-haut men- tionnés de nombreux amis de la famille éprouvée à laquelle nous offrons nos sincères condolan- ces.

Le défunt laisse dans le deuil, son époux, M. Gérard Larrivée, huit enfants: Ghislaine, Denise, Pauline, Renaud, Alcide, Jules, Herve et Benoît; son père, M. Alfred Marcotte; ses frères: MM. Lionel et Claudien Marcotte; ses sœurs: Mme Rosaire Larrivée (Mecora), Mme Clément Lar- rivee (Yvette), Mme Elie Picard (Laurette) tous de St-Adrien-de- Ham, Mme Vital Larrivée (Al- cide), de St-Samuel; Mme Robert Poirier (Marie-Ange), MM. Eu- gène Picard, E.-U. Emile Gri- mard, d'Asbestos; Vital Larrivée, de St-Samuel; Clément et Ro- saire Larrivée, Héli Picard de St-Adrien-de-Ham; Robert Poirier, de St-Fortunat; ses belles-sœurs: Mmes Lionel et Claudien Mar- cotte; ses beaux-parents: M. et Mmes Albert Larrivée de St-Adrien-de-Ham; M. et Mme Al- cide Tardif, de Ham-Nord; Louis Larrivée, de St-Adrien-de-Ham.

On remarquait dans l'assis- tance, outre les parents ci-haut men- tionnés de nombreux amis de la famille éprouvée à laquelle nous offrons nos sincères condolan- ces.

Le défunt laisse dans le deuil, son époux, M. Gérard Larrivée, huit enfants: Ghislaine, Denise, Pauline, Renaud, Alcide, Jules, Herve et Benoît; son père, M. Alfred Marcotte; ses frères: MM. Lionel et Claudien Marcotte; ses sœurs: Mme Rosaire Larrivée (Mecora), Mme Clément Lar- rivee (Yvette), Mme Elie Picard (Laurette) tous de St-Adrien-de- Ham, Mme Vital Larrivée (Al- cide), de St-Samuel; Mme Robert Poirier (Marie-Ange), MM. Eu- gène Picard, E.-U. Emile Gri- mard, d'Asbestos; Vital Larrivée, de St-Samuel; Clément et Ro- saire Larrivée, Héli Picard de St-Adrien-de-Ham; Robert Poirier, de St-Fortunat; ses belles-sœurs: Mmes Lionel et Claudien Mar- cotte; ses beaux-parents: M. et Mmes Albert Larrivée de St-Adrien-de-Ham; M. et Mme Al- cide Tardif, de Ham-Nord; Louis Larrivée, de St-Adrien-de-Ham.

Saint-Pascal en tête pour les naissances et Notre-Dame au premier rang pour les mariages

Calendrier

MARDI, 3 JANVIER 1950
Ste Geneviève, V.

Demain :
S. Robert, 6 et 6.
QUARANTE-HEURES

Convent de Ste-Anne de B.
SOLEIL : 7.41
Lever : 7.41
Coucher : 3.39
LUNE : 3.39
Coucher : 3.39

Pleine lune le 4, à 2 h. 45 du matin
Nouvel lune le 11, à 5 h. 31 du matin
Prem. quart le 18, à 2 h. 59 du matin
Dern. quart le 25, à 11 h. 39 du soir

60 ans de prêtrise



Le vœu du clergé diocésain de Québec, M. l'abbé Sauveur Turcotte, célébrera le 31 mai 1950, le sixième anniversaire de son ordination sacerdotale. M. l'abbé Sauveur Turcotte jouit d'un excellent état de santé et est âgé de 60 ans et 9 mois. M. l'abbé Turcotte est retiré depuis quelques années à l'hospice du Faray, Beauport.

Aujourd'hui

A Sillery. — Ce soir, à 8 h. 30, assemblée régulière du Conseil de ville, en la salle de l'hôtel de ville de cette municipalité.

Syndicats catholiques. — Conseil général.

BEAUDOIN & MARCOTTE

AVOCATS

80, St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7004

Dr A. TREMBLAY

VEUX OREILLES NEZ GORGE

75, ST-JEAN. Tél.: 3-7390

Res.: 29, Monument, Giffard

BUREAU A LOUER

Bureau à louer, rue D'Auteuil, en face de l'Esplanade

Berrie à Casier 701 l'Action Catholique, Québec.

HUILE A BRULEUR

100 gallons et plus... 18 1/2 c

40 à 100 gallons... 19c

Facture poinçonnée au compteur.

VILMOND PARENT

Tél.: 3-0886

Jacques PLANTE, Ba., O.O.

OPTOMETRISTE - OPTICIEN

EXERCICES MUSCULAIRES

SALON D'OPTIQUE, res-de-chaussée

SYNDICAT DE QUEBEC LTEE

LUNETTES MODERNES

AUTELS — BALUSTRADES — BANCS —

pour églises et chapelles. Prie-Dieu, etc.

VENTE — FABRICATION — ESTIMES

LA PROCURE ECCLESIASTIQUE, Enr.

CENTRE D'ORNEMENTS D'EGLISE

76, Boul. Charest — Québec — Tél.: 4-2670

GRANDE SOIREE-BAZAR

A NOTRE-DAME DE LA PAIX

CHAQUE MARDI et JEUDI, à 8 hres 30

40 Tours pour 25

MAGNIFIQUES OBJETS

BEAUX PRIX DE PRESENCE

LE BAS DE LAINE (tricolore) fait des heureux...

(suite à la page 21)

A l'occasion de la nouvelle année, messieurs les cures des paroisses de la ville et de la banlieue ont communiqué à leurs paroissiens les plus récentes statistiques concernant pour chacune des paroisses les naissances, les mariages et les sépultures.

La paroisse de St-Pascal-Baylon vient en tête pour les naissances avec un total de 316; la paroisse de Notre-Dame de Québec se classe la première pour les mariages: 188.

Notre-Dame de Québec

Baptêmes 132
Mariages 188
Sépultures 153

Saint-Roch

Baptêmes 228
Mariages 107
Sépultures 107

Saint-Sauveur

Baptêmes 295
Mariages 100
Sépultures 151

Saint-Patrice

Baptêmes 127
Mariages 60
Sépultures 92

Notre-Dame de la Garde

Baptêmes 34
Mariages 5
Sépultures 19

Saint-Jean-Baptiste

Baptêmes 223
Mariages 90
Sépultures 134

Limoulu

Baptêmes 222
Mariages 30
Sépultures 46

Saint-Malo

Baptêmes 331
Mariages 95
Sépultures 103

Stadacona

Baptêmes 228
Mariages 107
Sépultures 107

St-François d'Assise

Baptêmes 323
Mariages 88
Sépultures 92

St-Jean-Baptiste

Baptêmes 223
Mariages 90
Sépultures 134

St-Jean-Baptiste

Baptêmes 223
Mariages 90
Sépultures 134

Elu président



M. G.-Fernand Caron, M. R. A. I. C., de Québec, qui vient d'être élu président de l'Association des Architectes du district de Québec.

Décès à Beauport de M. Pierre Robert

Beauport, 3. (DNC). — A Beauport, hier, est décédé M. Pierre Robert, âgé de 82 ans et 11 mois. Le défunt était l'époux de feu dame Wilhelmine Grenier. Il était le frère de feu Mgr Arthur Robert, ancien recteur de l'université Laval.

Le défunt laisse dans le deuil son fils, M. Roland Robert; sa belle-fille, Mme Blanche Protet; ses petits-enfants: André, Laurent, Colette, Gaston, Jean-Paul, Benoît, Jocelyn et Roland Robert; ses frères: MM. Napoléon et Georges Robert; ses beaux-frères: M. Gaudias Belanger et Emile Emond; ses belles-sœurs: Mmes Georges Robert et Napoléon Robert; ses sœurs: Mmes Ernest Plamondon, Gaudias Belanger et Emile Emond.

Le regretté défunt était également l'oncle de M. l'abbé Arthur Robert, curé à St-Noël de Thetford, de M. l'abbé Gaspard Robert, professeur à l'université Laval, du Rev. Père Alexandre Plamondon, trappiste à Oka, des Révères Soeurs Alphonse-Marie (Antoinette Plamondon) du couvent de Jésus-Marie de Sillery, Marie-Angèle (Cécile), des Révères Soeurs Marie de l'Annonciation (Antoinette Plamondon), du monastère des Claristes à Valleyfield.

Les funérailles auront lieu demain à Beauport et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. Nos condoléances à la famille en deuil.

Mort de monsieur Théophile Blais

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Théophile Blais, ancien combattant de la guerre 1914-1918, décédé le 31 décembre dernier, à l'âge de 72 ans. Il était l'époux de feu dame Clara Roy.

Il laisse pour pleurer sa perte un fils, M. Frank Blais, de Montréal; ses filles: Mme W. Bergeron (Annie), Mme Henri Sylvestre (Simonne), Mme Romain Vallin (Jeanne), Mme G. Roy (Gemma). Il laisse aussi ses frères: M. Francis Blais, M. Johnny Blais, M. Alex. Blais, de Vancouver, et M. Georges Blais, de Shawinigan; et une sœur, Mme Vve Josephine Fiset. Il laisse aussi plusieurs beaux-frères et belles-sœurs ainsi que plusieurs petits-enfants.

La dépouille mortelle est actuellement exposée aux salons mortuaires de la maison Charles Cloutier, Enr., 176 1/2, rue d'Aiguillon. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, en l'église de St-Cœur de Marie. L'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

Dans Bonaventure

M. Bona Arsenault, député fédéral de Bonaventure, est parti hier soir pour son comté et il passera la semaine au milieu de ses électeurs.

Jeudi et vendredi, les 5 et 6 janvier, il sera à la résidence de Bonaventure. Suivant la tradition établie, le député fédéral de Bonaventure recevra les vœux de ses électeurs le jour de l'Épiphanie, soit vendredi après-midi, alors qu'il recevra à sa résidence tous ses amis du comté qui se rendront lui formuler leurs souhaits.

RENÉ MARCOUX

BIJOUTERIE EN GROS

Spécialités

BAQUETS DE FRANÇAISES

MONTEUR-BRACELETS

FABRIQUE DE COU

Liste de prix sur demande

Rés.: 2-2475

37, de la Couronne, Québec

Tél.: Bur.: 4-8722

AVIS DE DEMENAGEMENT

J. Achille Joli-Coeur

AVOCAT

DEMEURANT à 10, RUE DU PARLOIR

(près du Palais de Justice)

Tél.: 5-7455

Ordonnance au sujet de la taxe de vente

M. Georges Shink, C.R., Contrôleur du Revenu, a remis aujourd'hui même aux journalistes, la déclaration suivante:

En vertu de la Loi de la Taxe de Vente de 1940, tout acheteur de biens mobiliers dans la province, ou toute personne qui en fait usage, doit payer une taxe de vente de 2%. De plus, le gouvernement provincial est obligé en vertu de la loi de percevoir dans un bon nombre de villes, une taxe de vente municipale qui est également de 2% et en plus dans les villes de Montréal et Sherbrooke une taxe scolaire de 1%.

Jusqu'ici, le Service de la Taxe de Vente adressait en particulier à toute personne qui effectuait l'achat d'un véhicule automobile d'une personne autre qu'un commerçant autorisé, une facture pour réclamer le montant de la taxe de vente provinciale, ainsi que la taxe municipale et scolaire dans certains cas. Ce système n'était pas de nature à donner entière satisfaction, car l'envoi des factures était suivi d'un échange de correspondance et d'enquêtes; il arrivait même que très souvent, le contribuable se voyait obligé de revenir aux différents bureaux du Revenu Provincial soit pour effectuer le paiement de son compte ou pour justifier le non paiement de la taxe réclamée.

Afin d'éviter cette correspondance et ces enquêtes, afin également d'éviter aux contribuables tous les ennuis qui pouvaient résulter de la procédure actuelle, il a été décidé, même s'il s'agit de l'occurrence de deux lois différentes, de donner des instructions pour qu'à partir du 3 janvier 1950, la taxe de vente sur l'achat des automobiles effectuée par des personnes non licenciées, c'est-à-dire par des personnes qui ne sont pas des commerçants autorisés en vertu de la loi des véhicules automobiles, soit perçue dans les bureaux d'émissions par les émetteurs de licences, immédiatement avant l'enregistrement de l'automobile par le nouveau propriétaire, ou le transfert à lui d'une automobile déjà enregistrée.

Mort de monsieur Ovide Turgeon

On apprend avec regret la mort de M. Ovide Turgeon, décédé hier à Montmorency, à l'âge de 74 ans et six mois. Longtemps employé de la compagnie "Dominion Textile", M. Turgeon laisse le souvenir d'un citoyen intègre et parfait chrétien. Son épouse, née Laura Guay, l'avait précédé dans la tombe il y a quelques années.

Pour pleurer sa perte, il laisse ses enfants: Mmes Oscar Potvin (Julia), Raoul Giroux (Bernadette), Maurice Fortier (Lucienne), Georges Bouchard (Simonne) ainsi que MM. Gérard, Charles, Raymond et Armand Turgeon; son frère: M. Stanislas Turgeon; ses gendres: MM. Oscar Potvin, Raoul Giroux, Maurice Fortier et Georges Bouchard; ses sœurs: Mme (Vve) Jos. Fortier, Mlle Arzelle Turgeon; plusieurs neveux et nièces dont la Rév. Soeur Rose-Ida (Jeanne) d'Albany, N.Y. Il laisse aussi 24 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Les funérailles auront lieu jeudi à l'église de St-Grégoire de Montmorency et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Nos plus vives condoléances à la famille.

Victor TREPANIER, C.R.

AVOCAT

286, ST-JOSEPH — TEL.: 3-1511

POUR VOTRE

Huile à chauffage

Appelez: 7-2533

Les PETROLES Inc.

AU SYNDICAT



Grand SPÉCIAL

Helena Rubinstein

Les produits aux hormones estrogéniques HELENA RUBINSTEIN donneront à votre visage une texture plus douce, un air plus jeune! Nous vous offrons la CREME ESTROGENIQUE AUX HORMONES et L'HUILE ESTROGENIQUE AUX HORMONES d'Helena Rubinstein, au prix de la crème seule! La nuit, ces savantes préparations tonifient votre peau pendant votre sommeil, effaçant les rides et les petites cavités. Le jour, un mince film d'HUILE ESTROGENIQUE AUX HORMONES constitue un traitement invisible de beauté sous votre maquillage.

POUR UNE PERIODE LIMITEE!

Crème estrogénique aux hormones : 4.50

Huile estrogénique aux hormones : 3.00

VALEUR TOTALE : 7.50

TRES SPECIAL : 4.50

— COSMETIQUES, rez-de-chaussée —

COMMANDES POSTALES ACCEPTEES

12 MODELES de ROBES en

CRÊPE IMPRIMÉ

INTROUVABLES DEPUIS 10 ANS A PAREIL PRIX :

SEULEMENT :

\$6.95

CHACUNE



Voici le plus bel assortiment d'imprimés

jamais offert à la fois. 18 modèles différents et nou-

veaux, dont 12 de tailles 12 à 20; 4 de tail-

les 18 1/2 à 24 1/2; 2 modèles maternité, 12 à

18. Fond marine, noir, brun ou gris. Toutes ces robes

sont de crêpe de rayonne importé "100 deniers", c'est-à-dire à

fine texture de 100 fils au pouce, très soyeuse au toucher.

ROBES A PRIX POPULAIRES

— 3e étage —

VEZ DE BONNE HEURE DEMAIN.

TELEPHONEZ à 4-3561, ou

ECRIEZ A NOTRE COMPTOIR POSTAL en mentionnant second choix de couleurs.

Syndicat de Québec